

XVIII ° Colloque 20 aout 2011

"Cadouin et l'hérésie cathare"



ASSOCIATION LES AMIS DE CADOUIN

Place de l'abbaye

24480 Cadouin

www.amisdecadouin.com

Sommaire

- Jean-Luc Aubarbier : « Une présentation globale du catharisme et problématique de son origine » p 4
- Richard Bordes : « Les cathares en Périgord Agenais et leurs rapports avec les cisterciens » p 9
- Jean Rigouste : « Fantasmagorie à propos du catharisme » p 26
- Jean-Claude Dugros : « Les femmes cathares » p 41
- Brigitte et Gilles Delluc L'église de Sagelat p 63
- Michel Carcenac Les peintures de l'église de Montcuq,(Belves) nouvellement découvertes p 66

Les origines du catharisme.

Jean-Luc Aubarbier.

Qu'est ce que la Catharisme ?

Intervenant en premier dans ce colloque consacré au catharisme, il m'appartient de résumer très succinctement ce qu'est le catharisme. Je préciserai donc simplement : quoi, quand et où. Je dirai donc que le catharisme se définit comme un christianisme différent, un christianisme dualiste. Pour les cathares, seul compte l'esprit et le royaume des cieux est purement spirituel. Les cathares posent d'emblée le problème du Mal qui n'a pu être créé par un Dieu parfait par définition. Le Dieu bon a créé les âmes, mais c'est un mauvais démiurge qui a créé la terre, la matière. L'enfer, c'est donc ici, sur terre. Le but du cathare est de libérer son âme, prisonnière de la matière et de lui faire réintégrer le royaume céleste. Les cathares croient donc en la réincarnation, aux voyages des âmes, ce qui contribue à donner à cette religion un caractère social : il y a égalité d'âme entre l'homme et la femme, le seigneur et le gueux. Pour les cathares, Jésus n'est qu'une apparence d'homme qui n'a pas souffert et qui n'est pas mort sur la croix. Il est un pur esprit envoyé sur terre par le Dieu bon pour sauver les âmes des hommes. Seuls les membres du clergé cathare, les femmes étant prêtres comme les hommes, peuvent espérer faire leur salut en échappant au cycle des réincarnations. Ils doivent pour cela se soumettre à une règle de vie très dure : pas de violence, pas de relations sexuelles, pas de consommation de viande, pas de mensonges ni de serments. Ils étudient et travaillent dans la société civile, ils ne perçoivent donc pas d'impôts. Ils préfèrent la mort au reniement de leur foi.

Le catharisme apparaît en Europe occidentale peu après l'an Mil ; il disparaît au début du XIV^e siècle. La citadelle de Montségur tombe en 1244, Sirmione, le Montségur italien, en 1276, Guillaume Bélibaste, considéré comme le dernier Parfait d'Occitanie, est brûlé en 1321. 300 ans de catharisme !

Le catharisme va se retrouver un peu partout en Europe, notamment dans les régions de grands passages : Flandres, vallée du Rhin, Champagne. Mais il ne s'implantera durablement que dans les régions où il sera protégé par un souverain puissant, souvent en conflit avec le pape. C'est le cas en Italie (guerre des Guelfes partisans du pape et des Gibelins partisans de l'empereur d'Allemagne qui protège les cathares.) C'est le cas, bien sûr, dans le sud de la France où le très puissant comte de Toulouse, qui gouverne entre Rhône et Dordogne, fait régner une tolérance religieuse sur ses terres.

Cet univers harmonieux rythmé par l'amour courtois et la belle philosophie chevaleresque chanté en langue d'Oc sera mis à bas par trois croisades successives lancées contre le catharisme : 1209 (Simon de Montfort), 1219 (Amaury de Montfort) et 1226 (roi de France Louis VIII). Avec pour conséquence la disparition du catharisme, la dissolution du comté de Toulouse dans le royaume de France (traité de Meaux 1229) et la même année, la création de la Très Sainte Inquisition pour achever le travail.

Voilà résumée en quelques mots l'histoire du catharisme.

Les premières traces en France.

Le vrai mystère du catharisme ne consiste pas en des fantasmes dont va nous parler Mr Rigouste, mais bien dans son origine.

Les premières traces de catharisme que l'on connaisse dans le royaume de France, sont deux bûchers, vers 1020 : l'un à Toulouse, l'autre à Orléans où, selon le chroniqueur un Périgourdin aurait apporté l'hérésie dans un monastère. Notons que ce premier catharisme se retrouve très au nord du sud, c'est-à-dire en Aquitaine qui, au moyen-âge, constitue les terres girondines, l'Angoumois, le Poitou, le Limousin. Selon le chroniqueur Adhémar de Chabannes (988 – 1034), moine à Angoulême, le duc d'Aquitaine doit, à partir de 1018, lutter contre des 'Manichéens' qui constituent une 'peste hérétique qui envahie ses terres'. Citons Adhémar de Chabannes : « Ils n'avaient le baptême, la croix et toute sainte écriture. Ils s'abstenaient de nourriture, avaient l'air de moines et feignaient la charité Ils pervertissaient les femmes et les enfants. Ils apparaissaient dans toutes les parties de l'Occident. »

De l'affaire d'Orléans, Adhémar de Chabannes écrit : « Dix chanoines ... furent prouvés être des manichéens et comme ils ne voulaient en aucune façon revenir sur leur foi, le roi les fit brûler. Ils avaient été abusés par un paysan périgourdin... Ils reniaient le Christ... mais en public, ils affectaient d'être chrétiens. »

Notons que ces hérétiques, qu'à défaut de nom, le chroniqueur nomme 'manichéens' ne sont en rien des manichéens historiques, qui ont depuis longtemps disparus et ne se sont pas beaucoup implantés en France. La religion manichéenne a été créée en Perse par Manès au IIIe siècle, et se présente comme une synthèse des pensées de Zoroastre, Jésus et Bouddha. L'Eglise nomme manichéens tous ceux qui prêchent une religion dualiste.

Un autre document nous intéresse pour la même époque et la même région, c'est la lettre du moine périgourdin Héribert, rédigée vers 1030 et adressée à toute la chrétienté, comme un avertissement. Il dénonce « les faux prophètes adeptes d'une nouvelle hérésie... Ils mènent une vie apostolique. Ils ne mangent pas de viande, ils ne boivent pas de vin... Ils font des centaines de genuflexions. Ils n'acceptent pas d'argent ou ils le distribuent avec bienséance. Ils tiennent la messe pour rien et enseignent qu'on ne doit pas recevoir la communion. Ils n'adorent ni la croix ni la statue de notre Seigneur. Il n'est pas un homme qui, s'il se joint à eux ... ne devienne savant dans les lettres, les mots et l'expression. »

Au regard de ces deux textes, pour moi, il n'y a aucun doute. Ces adeptes d'une nouvelle religion qui sont dualistes et chrétiens, qui rejettent la croix et les sacrements de l'Eglise, qui se comportent comme des moines (les Parfaits sont à la fois prêtres et moines), qui refusent de manger de la viande, qui refusent de recevoir de l'argent et sont néanmoins généreux, qui rejettent 'les saintes écritures' (les cathares rejettent l'Ancien Testament sauf les textes de l'Exil), qui sont savants et lettrés et qui préfèrent la mort au reniement de leur foi : nul doute n'est possible, ce sont bien des cathares. Je ne comprends pas pourquoi certains historiens parlent de pré-catharisme. La religion cathare va par la suite se structurer (création d'évêchés, de diaconés) mais tous les dogmes du catharisme existent bel et bien dès l'an Mil.

Le mystère des origines.

Alors, cette nouvelle religion, d'où vient-elle ?

Il a déjà existé par le passé, une religion presque totalement identique au catharisme. Au IIe et IIIe siècle après JC, à Alexandrie, les philosophes Basilide et Valentin prêchaient ce que l'on nomme la gnose chrétienne. Notons que le mot 'gnose' recouvre non pas une religion spécifique mais une manière de pratiquer la religion, méthode ésotérique (les secrets sont réservés à des adeptes), méthode initiatique (des rites particuliers mettent l'adepte en contact avec la divinité, par delà la mort), méthode basée sur l'étude plus que sur la foi. Ils existent ainsi des gnosés grecques, juives et chrétiennes ; toutes ont une forme syncrétique qui emprunte aux autres religions, toutes sont plus ou moins dualistes et réincarnationnistes. Pour

les gnostiques chrétiens, Jésus est un pur esprit, comme pour les cathares. Ce sont aussi les seules religions chrétiennes à avoir des femmes prêtres.

Lors du concile de Nicée, en 325 après JC, les dogmes du christianisme sont posés et le catholicisme devient religion officielle de l'empire romain. Les gnoses seront dès lors persécutées. Elles se replieront vers le Proche Orient où on en trouve encore des traces. La première hypothèse consiste donc à présenter le catharisme comme un héritier direct de ces gnoses. Cette hypothèse est d'autant plus séduisante que l'on retrouve au Xe siècle, en Turquie, en Roumanie et en Bulgarie, une religion nommée Bogomilisme qui est en tout point semblable au Catharisme. Il semblerait donc logique de penser que, du Proche Orient, une gnose chrétienne a gagné la Turquie, puis l'Europe de l'Ouest. Les pèlerinages en Terre Sainte, pratiqués librement entre 450 et l'an Mil, ont mis en contact des catholiques et des chrétiens gnostiques. Notons que c'est avec l'interruption des pèlerinages du fait de l'émergence d'un islamisme radical et de l'arrivée des Turcs que le catharisme est apparu en Occident. Le problème est que nous n'avons absolument aucune trace d'une colonisation spirituelle des bogomiles vers la France ou l'Italie (hormis le discuté concile de Saint-Félix-Lauragais où en 1167 le pape bogomile Nicéas serait venu créer les évêchés cathares du royaume de France). On a bien vu, avec Adhémar de Chabannes et Héribert, qu'une telle arrivée ne passait pas inaperçue.

Alors, il existe une deuxième hypothèse, celle de la reconstitution locale, dans le Midi toulousain, d'une gnose chrétienne. Cette hypothèse me paraît vraisemblable, même si elle n'exclue pas la première. Je crois toujours aux explications multiples. En effet, j'ai dit que les gnoses étaient des religions de synthèse. Il existe une 'alchimie' de la gnose, constituée de trois couleurs primaires : christianisme, judaïsme et pensée grecque. En effet, les théories réincarnationnistes que l'on trouve dans la gnose, comme dans le catharisme, ne viennent pas de Bouddha, mais de Pythagore et des néo-platoniciens.

Dès après l'an Mil, le comté de Toulouse forme une terre de tolérance où, contrairement au nord de la France, diverses religions cohabitent. Des chrétiens, bien sûr, mais aussi des juifs et des musulmans qui se regroupent en fortes communautés et dont les savants enseignent à l'université de Montpellier. Notons que la gnose juive, que l'on nomme la kabbale, est pour la première fois posée par écrit en Provence par Isaac l'aveugle, vers la fin du XIIe siècle. Il pose la théorie de la réincarnation au sein du judaïsme et donne leurs noms aux séphiroths (émanations divines qui constituent le lien entre monde terrestre et divin). Les plus grands textes de la kabbale sont écrits dans le nord de l'Espagne voisine, où cohabitent chrétiens, juifs et musulmans dans une réelle civilisation. Moïse de Léon (1250 – 1305) rédige le Zohar et Aboulafia, auteur du Sefer Yetsira, né à Saragosse en 1240. Quant aux musulmans, ce sont eux qui ramènent aux Européens les textes originaux des philosophes grecs, permettant un réel retour à un hellénisme non influencé par les traductions chrétiennes.

On voit donc que les trois couleurs primaires de la gnose coexistent dans le comté de Toulouse comme elles coexistent en Espagne. Une étude comparative de la civilisation hispano-mauresque avec la civilisation de langue d'Oc qui recouvre non seulement le comté de Toulouse mais aussi celui de Barcelone et le nord de l'Italie où le Quattrocento voit Dante et Pétrarque saluer la langue occitane, une telle étude comparative s'imposerait pour mieux comprendre l'émergence et la nature du catharisme.

Notons qu'il est impossible de dire qui du catharisme ou de la culture occitane a précédé l'autre. La civilisation des troubadours, la culture du Fine Amor, l'influence du Proche Orient où les comtes de Toulouse ont créé le comté de Tripoli, ont aussi bien pu influencer le catharisme qu'être influencé par lui.

La relecture de la Bible.

Par contre, je n'adhère aucunement à la théorie, pourtant défendue par l'excellente historienne du catharisme qu'est Anne Brenon, selon laquelle le catharisme serait né d'une simple

relecture de la Bible. Cela est proprement impossible. Il est vrai que la période d'après l'an Mil voit la traduction de la Bible en langue vulgaire. Cette traduction va entraîner, un peu partout en Europe, des révoltes contre l'église catholique, menées le plus souvent par des moines rebelles. Il est vrai que l'Eglise (contrairement aux juifs, aux cathares et plus tard aux protestants) a toujours réservé la lecture, l'étude et les commentaires des textes sacrés aux seuls prêtres et moines. Après la disparition du catharisme, saint Louis ira jusqu'à interdire la possession d'une bible aux laïcs.

La découverte d'une parole de Jésus prêchant l'égalité, la pauvreté, la tolérance va mettre à mal l'image d'une église richissime et exerçant un pouvoir féodal. Des moines errants prendront la tête de ces révoltes, brûlant des églises, brisant des croix devenues l'emblème de l'injustice. Ils ont nom Pierre de Bruis, en Languedoc, Eon de l'Etoile, en Bretagne, Henri de Lausanne dans le Midi. Saint Bernard, venant prêcher contre ce dernier dans le sud ouest et, notamment, en Périgord, découvrira, fort surpris, les cathares. D'autres se nomment Pierre Valdès, de Lyon et son mouvement, les Vaudois, sera persécuté comme les cathares. Mais tous ne demandent que le respect de la pauvreté de l'Eglise et ne sont en rien hérétiques par rapport aux dogmes officiels du christianisme. Certains de ces moines sulfureux sauvent leur tête en devenant de grands créateurs de monastères, comme Robert d'Arbrissel, le fondateur de Cadouin, qui prêche entouré d'une sorte de cour des Miracles. La position de saint François d'Assise n'est pas différente et si le Poverello qui a eu la bonne idée de mourir, est déclaré 'santo subito' sous la pression populaire, une partie de ses disciples, les minorites franciscains, qui refusent que l'Eglise puisse être riche, sont brûlés. En fait, seul saint Dominique, venu plus tard, a la sagesse de fonder un ordre mendiant, à l'image du clergé cathare qu'il combat, mais ne s'oppose en rien à l'Eglise.

Tous ces mouvements se développent en même temps que le catharisme et il n'est pas impossible qu'ils s'influencent les uns les autres. Le catharisme a joué un grand rôle social, sa théorie du voyage des âmes instaure une égalité entre les hommes, son clergé au vécu exemplaire, qui vit pacifiquement, chastement et sans réclamer d'impôts a sûrement beaucoup fait pour le succès de la doctrine. Mais contrairement aux autres mouvements sociaux, seul le catharisme présente des caractéristiques de déviations dogmatiques : dualisme, réincarnation, prêtrise des femmes, dont les traces dans la Bible sont pour le moins subtiles. Certes, le prologue de l'évangile de Jean peut s'interpréter comme un dualisme léger et symbolique, mais il ne fait aucunement référence à un mauvais démiurge et ne déclare pas l'enfer sur terre. On trouve une trace de réincarnation dans l'Ecclésiaste qui n'était pas lu par les cathares. Il est donc tout à fait impossible d'inventer une nouvelle religion aussi complexe par une simple lecture critique du Nouveau Testament : je défie quiconque de le faire, sauf à connaître par cœur les interprétations gnostiques et symboliques du début du christianisme.

La confusion que font les cathares entre monachisme et prêtrise pourrait peut-être expliquer le rôle des femmes. En effet, la plupart des religions font une distinction nette entre le prêtre, qui vit en société, se marie, souvent travaille, et le moine qui vit hors la société, selon une règle stricte, qui étudie et vit dans le célibat. Une sorte d'idéal médiéval va pousser à la confusion des genres : moines-chevalier, abandon du mariage des prêtres catholiques à l'imitation des Parfaits cathares. L'idéal cathare rejoint en cela l'idéal musulman. Mais chez les musulmans, c'est la société tout entière qui est soumise à une règle, la charia (les musulmanes voilées ne sont pas des femmes pudiques, mais des religieuses). Alors que chez les cathares, c'est le clergé qui est à la fois prêtre et moine, hommes et femmes, prêchant la bonne parole et travaillant dans la société, tout en vivant selon une règle.

Une recherche à tourner vers l'Espagne ?

Aujourd'hui, la recherche des historiens sur le catharisme se concentre sur les forts nombreux écrits de l'Inquisition dont la méthode aussi impitoyable que rationnelle, permet de connaître la pensée de tout un village, de toute une région. « Montaillou, village occitan » d'Emmanuel

Leroy-Ladurie a ouvert la voie à une nouvelle étude sur le catharisme. Elle a pour inconvénient de concentrer l'étude sur le catharisme tardif, puisque l'Inquisition n'a été créée qu'en 1229. La lumière des témoignages de l'Inquisition laisse dans l'ombre toute une partie de l'histoire cathare, notamment ses origines. Le climat des Pyrénées n'étant pas celui du Proche Orient ou de l'Egypte, il est fort improbable que l'on découvre, comme à Qumran ou Nag Hammadi, une bibliothèque cathare qui nous révélerait encore de grands secrets. Alors, je voudrais faire une suggestion aux chercheurs en catharisme.

Un autre mystère demeure à propos de cette religion, c'est celui des cathares espagnols. En effet, on voit un grand nombre de cathares fuir la persécution du royaume de France pour gagner les fortes communautés italiennes qui seront détruites un peu plus tard. Mais on voit un nombre encore plus grand de cathares occitans franchir les Pyrénées. Or, aucune communauté cathare ne s'est formée en terre d'Espagne, et pas non plus de vastes bûchers comme en France et en Italie. Alors, que sont devenus les cathares partis en Espagne.

Espagne, terre de contrastes religieux ! Le premier christianisme connu, celui des Wisigoths, étaient arianiste : tout au contraire des cathares, Jésus n'y était qu'un homme, un prophète. Le manichéisme s'y est fortement implanté à partir de 434 après JC et il s'est mêlé à la gnose chrétienne. Certains historiens veulent y voir l'origine du catharisme, mais il faudrait expliquer les nombreuses transformations. L'Espagne médiéval abritait une très forte minorité juive qui a favorisé les invasions musulmanes. Et, malgré les guerres, une véritable civilisation a vu le jour. Où donc les cathares réfugiés ont-ils trouvé leur place ?

Je suis convaincu que nous aurions beaucoup à gagner à étudier tous les écrits juifs et musulmans réalisés en Espagne entre l'an Mil et la fin de la Reconquête. La gnose juive, dite de la kabbale, va s'y élaborer, développant les thèses les plus abouties d'un dualisme mitigé. La théorie du Tsim Tsoum, ou retrait divin, selon laquelle Dieu, par amour pour sa créature l'homme, lui donne la liberté (et donc la liberté de faire le Mal) en se retirant de lui-même en lui-même. Les cathares, adeptes de l'amour divin, auraient-ils pu refuser le Tsim Tsoum ? Ces mêmes cathares qui reniaient l'Ancien Testament, et donc le judaïsme, n'en conservaient que les écrits ayant trait à l'exil des Hébreux à Babylone. Les cathares en donnaient une lecture symbolique : Jérusalem était le plérôme divin, Babylone l'exil des âmes dans l'enfer terrestre et le retour en Terre Promise la réintégration des âmes des hommes auprès de Dieu. Mais les cathares pouvaient-ils ignorer que ces mêmes textes de l'exil constitue la base essentielle des commentaires du Talmud et que, pour les juifs, l'exil à Babylone symbolise tous les malheurs, tous le Mal, qui frappent le peuple juif (destruction du temple et déportation par les Romains et, plus tard, persécutions en Espagne et Shoah) ? De même, les musulmans ont été les garants du dernier catharisme connu, celui de Bosnie où il se pratiquait encore au XVIIe siècle. Le dimi musulman garantissait en effet une liberté religieuse aux chrétiens et aux juifs, sous réserve du paiement d'un impôt. C'était tout de même plus sympathique que le bûcher. Alors, sachons réunir des philosophes amoureux du catharisme, des hébraïsants, des pratiquants du castillan, du catalan, de l'occitan et de l'arabe médiéval, et fouillons les textes de la péninsule ibérique, à la recherche des parcelles de lumières, des éléments de l'âme cathare encore égarés dans cette vallée de larmes..

JEAN-LUC AUBARBIER.

L'Ordre cistercien et l'Affaire cathare

Par Richard Bordes

L'hérésie cathare a mobilisé différents types d'acteurs, mais puisque nous sommes à Cadouin, je limiterai mon propos à une partie bien spécifique d'entre eux : les moines. Nous verrons leur implication dans la propagation de l'hérésie et dans sa répression ; nous aborderons ensuite le rôle majeur joué par l'ordre de Cîteaux en cette affaire et nous terminerons en évoquant le soupçon d'hérésie qui a pesé sur Gondouin, une abbaye-fille de la congrégation de Cadouin dans les années 30 du XIII^e siècle.

I – Au commencement étaient les moines

Le catharisme n'est pas une entité religieuse monolithique sortie ex nihilo du cerveau de quelque gourou illuminé. C'est l'aboutissement de longues controverses portant sur la création, le bien, le mal, ou encore le moyen d'assurer son salut, entre des lettrés que l'on retrouve essentiellement dans les milieux cléricaux, surtout monastiques, et à une période de grand bouleversement culturel. *Moines ou chanoines en rupture de consensus avec Rome ou Cluny, les premiers hérétiques dénoncés, jugés, condamnés, [...] manifestaient déjà bien des traits distinctifs par quoi on reconnaîtrait le catharisme au siècle suivant*¹. Si l'hypothèse d'une filiation du catharisme avec les hérésies du IV^e siècle, le manichéisme en particulier, est aujourd'hui abandonnée, les historiens admettent cependant que la déviance spirituelle des cathares occidentaux pourrait provenir en partie de prémices acceptées dans la tradition monastique grecque², tradition de mouvance origénienne d'opposition de la chair et de l'esprit³. En 1143 dans la région de Cologne, le cistercien Évervin de Steinfeld écrit à saint Bernard : *Ceux qui furent brûlés nous dirent, dans leur défense, que cette hérésie était demeurée cachée jusqu'à nos jours depuis le temps des martyrs et qu'elle s'était maintenue en Grèce et en d'autres terres*⁴.

L'univers monastique occidental, qui prend une importance considérable au passage de l'An Mil avec Cluny puis Cîteaux, a en effet subi l'influence du monachisme de l'Orient chrétien⁵, avec lequel il entretient des relations étroites et dont il a adopté la tradition

¹ Anne Brenon, "Le catharisme méridional : questions et problèmes", *Le Pays Cathare*, dir. Jacques Berlioz, Seuil – Histoire, 2000, p. 83.

² Evelyne Patlagean, "A Byzance, contestation et dissidence", *Histoire du Christianisme. Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054 – 1274)*, Desclée, 1993, p. 451, 452.

³ Roland Poupin, *La papauté, op.cit.*, p. 61. Jean Duvernoy, *La Religion des Cathares*, Privat, 1989, p. 367 – 377. Michel Roquebert, *La Religion Cathare : le Bien, le Mal et le Salut dans l'hérésie médiévale*, Perrin, 2001, p. 142. Origène (185 - 254), prêtre théologien de l'école d'Alexandrie, fondateur de l'exégèse biblique, accusé de dénaturer la foi chrétienne avec des théories néoplatoniciennes. Pour Origène, la matière n'est pas la cause de la chute originelle de l'homme mais la conséquence (le corps n'est que le vêtement de l'âme). Ces théories se retrouvent de façon frappante dans l'exégèse cathare.

⁴ Anne Brenon, "La lettre d'Évervin de Steinfeld à Bernard de Clairvaux de 1143", *Heresis* n° 35, 1995, p. 13.

⁵ Roland Poupin, *La papauté, les cathares et Thomas d'Aquin*, Loubatières, 2000, p. 60, 104.

ascétique depuis plusieurs siècles ⁶. *Cette tradition monastique orientale trouve son correspondant dans le catharisme occidental où elle se colore du rituel monastique latin, ce qui ne laisse pas d'être naturel* ⁷. C'est probablement par des échanges qui eurent lieu entre des moines de l'espace byzantin, où le bogomilisme est repéré vers 950, et des moines de la chrétienté latine, où le catharisme se développe à partir de l'an mil, que la dissidence a été importée puis radicalisée ⁸.

Il ne faut donc guère s'étonner, avant qu'il ne devienne plus populaire, de trouver des moines aux origines du catharisme qui fut un *mouvement religieux médiéval profond et grave, fondé sur les Évangiles et sur l'exemple de vie des apôtres du christ* ⁹.

II – Des “communautés textuelles”

Dans les premières décennies du XI^e siècle, plusieurs chroniqueurs signalent l'apparition de prédicateurs dissidents, moines gyrovagues plus ou moins illuminés, souvent défroqués, qui surgissent de toutes parts dans la chrétienté, provoquant des rassemblements hétéroclites qui évoluent sur fond de contestation anticléricale et de radicalisme évangélique. Les moines chroniqueurs Adémar de Chabannes, Raoul Glaber, le Périgordin Héribert, déplorent qu'une *nouvelle hérésie est née dans le monde* et touche non seulement les laïcs, mais également des clercs, des prêtres, des moines et des moniales. En 1143, Évervin de Steinfeld écrit à saint Bernard : *Sache en effet, Monseigneur, que les hérétiques qui sont revenus à l'Église nous ont dit qu'ils sont une grande multitude, répandue presque dans le monde entier et qu'ils ont parmi eux bon nombre de nos clercs et de nos moines* ¹⁰.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, l'apparition de cette poussière de sectes ¹¹ est concomitante d'une grave crise idéologique que traverse l'Église et qui nécessite une vaste réforme inspirée en grande partie par le pape Grégoire VII. La Réforme Grégorienne plante *... dans les esprits ses idées de purification et d'imitation des apôtres. Purification du clergé et de ses mœurs, purification dans la séparation du sacré et du profane ; imitation du Christ dans sa pauvreté, son humilité, ses enseignements* ¹².

Dans leur grande majorité, les clercs suivent la papauté dans cette réforme, mais certains d'entre eux, plus intransigeants et radicaux, vont exiger un retour sans concession à l'apostolat des premiers temps chrétiens. Ils doutent en effet de la totale volonté de réforme des princes de l'Église féodale dont ils critiquent les dérives, matérialiste et théocratique ¹³. On se trouve donc plongé à ce moment-là *dans un monde de dissidence évangélique à la fois populaire et savant, car manifestant rationalisme et connaissance des Écritures*

⁶ Irénée, le premier évêque de Lyon (c. 130 – c. 201), est de culture grecque.

⁷ Roland Poupin, *La papauté*, op.cit., p. 96.

⁸ Anne Brenon, “Le catharisme méridional : questions et problèmes”, op.cit., p. 85.

⁹ Anne Brenon, *Petit précis du catharisme*, Loubatières, 1996, p. 14.

¹⁰ Anne Brenon, “La lettre d'Évervin de Steinfeld à Bernard de Clairvaux”, op.cit., p. 13.

¹¹ Léopold Génicot, *Les lignes de faite du moyen âge*, Casterman, 1951, p. 348.

¹² Sylvain Gougouenheim, *La Réforme Grégorienne, de la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Temps Présent, 2010.

¹³ Roland Poupin, *La papauté*, op.cit., p. 68.

*néotestamentaires, voué à un propos de vie apostolique mais aussi réfutant hardiment certains fondements de l'institution ecclésiale*¹⁴.

Sans pour autant être déjà des dualistes cathares, ils n'en sont pas moins considérés comme des *hérétiques*. En effet, au regard du chaos qui accompagne l'éclatement de l'Empire carolingien et l'avènement de la féodalité, les dissidents voient l'univers comme le théâtre d'un conflit entre l'esprit et la matière. Ils se prennent alors pour les uniques porteurs de l'espérance céleste en ce bas monde et basculent *d'un dualisme éthique à un dualisme franchement ontologique*. [...] *Alors le séculaire combat de la chrétienté pour dompter le chaos atteint son paroxysme paradoxal dans l'inévitable anathème sur ce chaos*¹⁵.

Pour l'historien Anglais Brian Stock, le XI^e siècle est en effet marqué par l'apparition d'une ligne de clivage entre orthodoxie et hétérodoxie, qui se définit par l'opposition entre des *communautés textuelles* savantes et déviantes fondées sur un rapport distinct aux Écritures, et la hiérarchie romaine. Les dissidents ne rejettent pas la foi dans le Christ, mais la prétention de l'Église à assurer le salut ; ils ne sont pas antichrétiens mais anticléricaux. D'un côté donc, on réforme en respectant le dogme et l'exégèse officielle, de l'autre on veut réformer pour tout changer, pour détruire et reconstruire en vertu d'une interprétation littérale des Écritures, on dirait aujourd'hui fondamentaliste.

III – La dissidence, un phénomène paneuropéen

Au Xe siècle, sous diverses formes, la dissidence chrétienne apparaît quasi simultanément des Balkans à l'Aquitaine et de la Lombardie à l'Artois. En 970, le prêtre Bulgare Cosmas fait état d'une hérésie dualiste prêchée à Byzance par un pope du nom de Bogomil. Au XI^e siècle, ses disciples, les bogomiles, recrutent dans les monastères et au sein de l'aristocratie¹⁶. Leur déviance doctrinale est prêchée par des moines : Nil le Calabrais (c. 1085), Theodosios (c. 1085), Basilios (c. 1090), Leontios, Klemens, Niphon (c. 1143), la liste est encore longue¹⁷. On les emprisonne, on les brûle.

Dans la chrétienté occidentale vers 1015, quelques chanoines de Saint-Cernin de Toulouse sont accusés d'*arianisme* par le duc Guillaume d'Aquitaine ; vers 1016, on découvre des moines *ariens* à Poitiers. Le duc Guillaume déplore *les multiples actes mauvais et inouïs qui pullulent, issus de l'hérésie arienne, l'emportant non seulement parmi le peuple, mais aussi même dans la sainte Église*¹⁸. En 1018, le chroniqueur Adémar de Chabannes, signale l'apparition de *manichéens* cette fois, en Aquitaine. En 1022, Jean, un moine de Ripoll, en Catalogne espagnole, écrit à son abbé Oliba que *dix chanoines de Sainte-Croix d'Orléans, qui passaient pour plus religieux que les autres, furent prouvés être des manichéens*. Ces moines savants, écrit Adémar de Chabannes, *avaient été abusés par un*

¹⁴ Anne Brenon, "Les hérésies de l'an mil : nouvelles perspectives sur les origines du catharisme", *Heresis*, n° 24, 1995, p. 21/36.

¹⁵ Roland Poupin, *La papauté*, *op.cit.*, p. 59, 115.

¹⁶ Anne Brenon, *Petit précis du catharisme*, Loubatières, *op.cit.*, p. 70.

¹⁷ On consultera avec profit Evelyne Patlagean, "A Byzance, contestation et dissidence", *op.cit.*, p. 451 à 469, et André Vauchez, "En Occident, de la contestation à l'hérésie", *Histoire du Christianisme. Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054 – 1274)*, Desclée, tome 5, 1993, p. 451 à 472.

¹⁸ Richard Landes, "La vie apostolique en Aquitaine", *Annales ESC*, 46^{ème} Année, N° 3, 1991, p. 579.

*paysan du Périgord qui portait avec lui de la poudre d'enfants morts*¹⁹. En 1025 des hérétiques sont découverts à Arras, à Cologne, à Liège, à Monteforte. En 1031 on brûle des *manichéens* à Toulouse. En 1138 en Italie, le chanoine Arnaud de Brescia prône la pauvreté du clergé et le retour à l'Évangile, il est condamné.

L'hérésie apparaît dans bien d'autres lieux encore entre 1000 et 1150. Les chroniques de ces années-là sont très claires, les moines ont joué un rôle primordial, soit *dans l'enseignement et la conduite de la dissidence*²⁰, soit dans sa dénonciation ; elles insistent toutes sur la nécessité d'en préserver les clercs qui n'y sont pas encore tombés. La barrière entre orthodoxie et hérésie est alors tenue car *Ceux qui décrivent les croyances semblent s'accorder : d'un côté un ascétisme radical – d'où l'aveu fait à contrecœur que les hérétiques semblaient plus pieux que les moines eux-mêmes –, de l'autre un rejet catégorique des sacrements de l'Église. Cette combinaison d'austérité qui fait concurrence aux moines et de refus du monopole spirituel clérical explique sans doute l'hostilité ecclésiastique. Tous sonnent l'alarme : ils se croient devant un phénomène de grande envergure. Les deux nouveaux documents*²¹ *affirment que les ecclésiastiques qui s'opposaient au mouvement se sentaient agressés par un adversaire redoutable. Jean et Héribert, tous deux, veulent communiquer d'urgence le danger aux autres ecclésiastiques, « à moins qu'eux mêmes tombent dans cette hérésie »*²². Jean exhorte Oliba à chercher partout, parmi les clercs et les moines, si ce crime ne s'est pas étendu sous l'apparence de la piété.

Dans ce contexte, la pénétration de l'hérésie dans certaines communautés monastiques, cisterciennes ou autres, originellement vouées à l'ascèse et à la pauvreté, ne doit pas nous surprendre.

IV – L'hérésie en Périgord

Entre 1020 et 1050, soit avant la Réforme Grégorienne, un moine nommé Héribert confirme dans une lettre circulaire l'apparition *de nombreux hérétiques dans la région du Périgord : afin de pervertir radicalement la chrétienté, ils mènent, dit-on, une vie apostolique ... Ils ont entraîné de nombreuses personnes dans cette hérésie : non seulement des laïcs, qui ont abandonné tous leurs biens, mais aussi des clercs, des prêtres, des moines et des moniales*²³. Nous n'en saurons pas plus, ni sur cette *nouvelle hérésie*, dont les adeptes sont vaguement qualifiés de *manichéens*, ni sur les religieux qu'elle a séduits ; on constate simplement les analogies qu'elle présente avec le catharisme du XIII^e siècle.

Au début du XII^e siècle, Henri de Lausanne, prédicateur marginal, moine défroqué sans doute, prêche à son tour en Périgord et Languedoc un anticléricalisme virulent très proche de celui que professait Robert d'Arbrissel, le fondateur de l'abbaye de Fontevault : *Chez ces deux personnages, le monde de l'hérésie et celui de la réforme semblent déborder l'un sur l'autre sans qu'il y ait de distinction que les sources puissent*

¹⁹ Jules Chavanon, *Chronique d'Adémar de Chabannes*, Paris, Picard, 1897, p. 194.

²⁰ Evelyne Patlagean, "A Byzance, contestation et dissidence", *op.cit.*, p. 456.

²¹ Ils s'agit des lettres du moine Héribert et du moine Catalan Jean à son abbé Oliba de Ripoll.

²² Richard Landes, "La vie apostolique en Aquitaine", *Annales ESC*, 46^{ème} Année, N° 3, 1991, p. 580.

²³ Richard Bordes, *Cathares et Vaudois en Périgord, Quercy et Agenais*, L'Hydre éditions, 2005.

appuyer objectivement ²⁴. En juillet 1145, à la demande du pape cistercien Eugène III, Bernard de Clairvaux est missionné pour combattre l'hérétique. Il passe successivement à Bordeaux, Bergerac et Sarlat avant de gagner le Toulousain où Henri prêche depuis longtemps déjà. La délégation ne passe apparemment pas par Cadouin, Bernard aurait été *éconduit de façon peu respectueuse* ²⁵, en raison sans doute du refus des moines de retourner dans le giron de Cîteaux dont ils se sont éloignés de 1124 à 1201 ; ce fait n'est cependant pas établi de façon définitive ²⁶.

Dès Sarlat, Bernard découvre une hérésie qui s'étend jusqu'à Toulouse et dépasse largement le seul fait du moine Henri. Le cistercien en effet se heurte à une dissidence religieuse plus vaste qu'il connaît déjà par ses informateurs mais qui reste pour l'heure vaguement qualifiée de *nouvelle hérésie*. Il semble que Marcel Berthier ait sous-estimé l'ampleur de cette hérésie qui se développe et s'organise depuis un siècle déjà, et surestimé l'accueil des populations que Bernard rencontre et qui ne manifestent pas toutes *ardemment*, loin s'en faut, *leur fidélité* à l'Église catholique ²⁷. S'il n'est pas prouvé que les moines de Cadouin ont refusé de l'accueillir, on sait en revanche que les habitants d'Albi et de Verfeil ont reçu Bernard par un véritable charivari. En définitive, la mission échoue devant l'ampleur du phénomène, alors que la prédication cistercienne contre l'hérésie est déjà en marche, *dogmatique et militante, réformatrice et renovatrice* ²⁸. En bon hagiographe, Geoffroy d'Auxerre tente de masquer cet échec avec la batterie de miracles qui émaille sa chronique et sont hautement évocateurs de la toute puissance divine : « *Il y a dans cette région, un lieu nommé Sarlat où, à la fin du sermon, on présenta au serviteur de Dieu une multitude de pain à bénir, comme cela se faisait partout. En les bénissant de sa main levée et d'un signe de croix fait au nom de Dieu, il dit : - Voici où vous apprendrez la vérité de notre doctrine et la fausseté de celle des hérétiques, si vos malades, après avoir goûté de ces pains, recouvrent la santé. Mais effrayé, le vénérable évêque de Chartres, le fameux Geoffroy, qui était présent aux côtés mêmes de l'homme de Dieu, ajouta : - Pourvu qu'ils en mangent de bonne foi, ils seront guéris. Le saint abbé, sans le moindre doute sur les pouvoirs du seigneur, lui répliqua : - Ce n'est point ce que je dis moi, vraiment, ceux qui en goûteront seront guéris, afin qu'ils apprennent par là que nous sommes les authentiques et sincères envoyés de Dieu* ²⁹ ». Le texte est clair, il y a des hérétiques à Sarlat et à Bergerac en 1145 qui répandent une fausse doctrine que Geoffroy d'Auxerre ne décrit pas plus qu'Héribert, car son récit doit être édifiant et l'hérésie est une abomination qu'il ne faut que dénoncer sans se préoccuper

²⁴ Robert Moore, *La persécution, sa formation en Europe Xe – XIIIe siècles*, Les Belles Lettres, 1991, p. 85.

²⁵ Brigitte et Gilles Delluc, « Que reste-t-il des abbayes-filles de Cadouin, *Les abbayes filles de Cadouin*, Actes du 6^{ème} colloque de Cadouin, 1999, p. 50.

²⁶ La source est suspecte car l'auteur de la *Vita Beati Giraldi de Salis* qui mentionne ce refus met fautivement Géraud de Salles mort en 1120 aux côtés de saint Bernard à Cadouin en 1145 : *Illustres itaque viri Bernardus & Giraudus in unum congregati simul veniunt Caduinum, ordini enim Cisterciensi volebat Giraudus incorporare monasterium, juxta Bernardi magisterium ; sed viri habitatores illius loci, filii Belial, non dominicis, sed epicuricis inclusi ovilibus, propter novitatem ritus, vilitatem habitus, & asperitatem victus, penitus abhorrentes jugum ordinis, illo in tempore sanctum Dei remiserunt vacuum & sine honore, dicentes corde, est si non ore, Bernarde, recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus.*

²⁷ Marcel Berthier, « Saint Bernard en Aquitaine et en Périgord », *Le patrimoine : une chance pour Cadouin*, actes du colloque de Cadouin, 2008, p. 47.

²⁸ Anne Brenon, *Le catharisme méridional*, op.cit., p. 88.

²⁹ Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, op.cit., tome XV, p. 477.

autrement de son contenu doctrinal, *l'acte de langage ayant le pouvoir sacramentel de réprimer*³⁰.

L'hérésie ne disparaît donc pas en Périgord après le passage de saint Bernard. Dans son histoire de la ville de Périgueux, Joseph Chevalier de Cablanc, maire de la ville en 1679, signale à la suite du père Dupuy³¹, que dans les années 1160, des hérétiques sont *venus du côté de Toulouse par le Quercy qui commencèrent d'infecter le Périgord*³². Cette présence semble confirmée par une reprise de la lettre du moine Héribert en 1163. Ce document se trouve dans les annales de l'abbaye cistercienne de Margan en Angleterre, il démontre à l'évidence que le contenu de la lettre d'Héribert est encore d'actualité un siècle après la parution de l'original et témoigne de la persistance d'un foyer d'hérésie en Périgord : *1163. Le roi Henri* (Henri II Plantagenêt époux d'Aliénor d'Aquitaine depuis 1152) *pénétra en Galles du Sud qu'il pacifia sans aucune opposition et sans effusion de sang. En outre, au cours de cette année-là, la rumeur répandit ce bruit : de faux prophètes ont surgi et ont gagné le Périgord*³³. Ce foyer d'hérésie semble encore suffisamment important pour inciter l'évêque de Périgueux Jean d'Asside, dans les années 1164 ou 65, à conduire une expédition armée contre ces hérétiques *Henriciens* qu'il poursuit au-delà des limites sud de son diocèse, jusqu'au château de Gavaudun dans l'Agenais. Vers 1190, paraît un document intitulé : *Manifestatio heresis albigensium et lugdunensium*. L'auteur, un cistercien selon Jean Duvernoy, révèle que *la totalité des hérétiques qui sont dans notre région, [c'est à dire] dans les évêchés de Narbonne et bien sûr de Béziers, Carcassonne, Toulouse, Albi, Rodez, Cahors, Agen et Périgueux, croit et entend impudemment dire qu'il y a deux dieux, un dieu naturellement bon et un dieu étranger...*³⁴ ». Le dualisme est nettement distingué ici et ces hérétiques-là ne sont plus des henriciens ou des pétrobrusiens, mais bien ceux que par pure convention l'on nomme aujourd'hui cathares. En 1199, les habitants de Périgueux s'organisent pour les maintenir hors de leur cité : *Les habitants de Périgueux étaient trop zélés pour la pureté de leur religion pour ne pas se déclarer d'abord ennemis de cette nouveauté. Ils avaient fait la guerre à ces hérétiques dès le moment qu'ils avaient paru et continuaient à les presser dans toutes les occasions qui s'étaient présentées. Ils n'en laissèrent pas perdre une qu'ils ne l'embrassassent avec chaleur pour la destruction de ces malheureux qu'ils ne laissèrent jamais approcher de leurs limites*³⁵. Vers 1200, c'est le maire Hélie de Malbec qui continue de repousser les partisans de l'hérésie ; en 1202, son successeur Étienne de Juvénals les *mortifia dans toutes*

³⁰ Dominique Iogna-Prat, Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000 – 1150), Aubier, 1998., p. 152. Voir aussi du même auteur "De la polémique grégorienne au contra petrobrusianos", dans *Inventer l'hérésie, discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, Collection du Centre d'Études Médiévales de Nice, 1998, p. 117.

³¹ Jean Dupuy, *L'etat de l'Église du Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, 1629.

³² Joseph Chevalier de Cablanc, Manuscrit 127, Bibliothèque Municipale de Périgueux, p. 147. L'ancien maire de Périgueux, s'inspire on le sait de l'ouvrage du père Dupuy, *L'etat de l'Église du Périgord depuis le christianisme*, qui qualifie les hérétiques du Périgord poursuivis par l'évêque Jean d'Asside de ruptari, "rompeurs" de crucifix.

³³ Richard Bordes, *Cathares et Vaudois*, op.cit., p. 22, 25, 43.

³⁴ Antoine Dondaine, "Durand de Huesca et la polémique anti-cathare", *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 1959, p. 261, 268/271: «Universitas haereticorum qui sunt in partibus nostris, in Narbonensi, videlicet Biterensi, Carcasonensi, Tolosensi, Albigensi, Rutenensi, Caturcensi, Agenensi, Petragoricensi episcopatus, credit et audet impudenter dicere duos esse deos, deum scilicet bonum et deum alienum».

³⁵ Joseph Chevalier de Cablanc, op.cit., tome I, p. 163, 164.

les occasions qui se présentèrent³⁶ ; en 1207 des nobles périgordins rejoignent encore l'hérésie³⁷. Cette année-là, le pape Innocent III intervient dans les affaires du diocèse de Périgueux car depuis longtemps, il reproche à l'évêque Raymond de Castelnau *de graves et énormes choses* : non seulement il ne s'occupe pas de son Église, mais il l'expose à de nombreux dangers³⁸. En 1209, année du déclenchement de la croisade contre le Midi, *les Albigeois, nonobstant toutes oppositions, se fortifient de plus en plus dans la province*³⁹. A cette époque le pape Innocent III destitue une dizaine d'évêques qui ne combattent pas efficacement les hérétiques de leurs diocèses. L'évêque de Périgueux, Raymond de Castelnau, sera lui aussi destitué sans que l'on sache si cette sanction est directement liée aux progrès de l'hérésie en Périgord. Conjointement à cette épuration, et toujours pour rétablir la dignité de l'Église, le pape accélère la formation des clercs que Grégoire VII avait inaugurée, afin qu'ils soient capables de prêcher et surtout de faire face aux critiques des hérétiques. Les cathares, en effet, sont écoutés par des clercs réformateurs qui parfois les rejoignent, par des chevaliers auxquels ils ne réclament aucun impôt et par des paysans qu'ils savent rapidement et efficacement convaincre, en langue d'oc, des méfaits de l'Église. A l'opposé, l'inculture quasi générale du bas clergé dessert l'Église : *La ligue des hérétiques, dit Innocent III, doit être détruite par une instruction solide... L'attrait du péché séduit lorsque la langue du pasteur n'en détruit pas le charme.*

En 1214, Simon de Montfort entre pour la deuxième fois en Périgord⁴⁰ dans le cadre du *negotium pacis et fidei*, de "l'affaire de la paix et de la foi"⁴¹. Il soumet *...certains châteaux du diocèse de Périgueux qui abritaient des ennemis de la foi*⁴², Domme, Montfort, Castelnau, Beynac, où était le siège de Satan depuis cent ans et plus, et d'où l'iniquité s'était répandue sur toute la terre⁴³. Ces châteaux sont confiés à la garde du vicomte de Turenne avec l'arbitrage de Raoul de Las Tours, évêque de Périgueux, et de Constantin, abbé de Cadouin⁴⁴. Bernard de Casnac, seigneur de Domme, Montfort, Castelnau et Aiillac devient donc un chevalier *faidit*, c'est à dire dépossédé de ses biens *...à cause de graves et énormes délits envers Dieu et la sainte Église*⁴⁵, crimes dont il est certain qu'ils touchent à l'hérésie (cf. note 58).

Devant cette poussée de l'hérésie, qui atteint son apogée à la fin du XIIe siècle, le pape va engager l'ordre de Cîteaux pour la reconquête du monopole de la parole.

V – L'Ordre de Cîteaux et le catharisme

³⁶ Ibid., p. 171.

³⁷ Ibid., p. 174.

³⁸ Léon Dessalles, *Histoire du Périgord*, op.cit., tome I, p. 288.

³⁹ Joseph Chevalier de Cabranc, op.cit., tome I, p. 174.

⁴⁰ La première expédition date de 1211. Richard Bordes, *Cathares et Vaudois*, op.cit., p. 70 à 72.

⁴¹ M.H.Vicaire, "L'affaire de la paix et de la foi du Midi de la France, 1203/1215", *Cahiers de Fanjeaux*, n° 4, Privat, 1969, p. 102, 127.

⁴² Pierre des Vaux de Cernay, *Histoire Albigeoise*, traduction de Pascal Guébin et Henri Maisonneuve, Paris, Vrin, 1951 p. 199, 200.

⁴³ Ibid., p. 204.

⁴⁴ Léon Dessalles, *Histoire du Périgord*, op.cit., tome I, p. 286, 287.

⁴⁵ Pierre des Vaux de Cernay, *Histoire Albigeoise*, op.cit., p. 204, note 2.

L'ordre de Cîteaux, fondé en 1098 sous la règle de saint Benoît, marque profondément l'époque médiévale par son engagement dans la Réforme Grégorienne et par sa tradition de pauvreté et d'austérité. Les cisterciens, *qui assuraient comme leurs prédécesseurs les prières et le service liturgique dont avait besoin le monde chrétien, demandaient qu'on ne leur donnât rien qui rapportât un revenu, rien qui fût le fruit du travail d'autrui*⁴⁶. Cet état d'esprit leur assure une ascension fulgurante (340 abbayes en 1153), qui les propulse au devant des grands bouleversements religieux dont la France est le théâtre de l'an Mil aux premières années du XIVe siècle. Au XIIIe siècle, Cîteaux et Cluny⁴⁷ deviennent le fer de lance de la prédication antihérétique.

La prédication cistercienne débute en 1145, on l'a dit, par le voyage de saint Bernard. Cîteaux joue dès lors un rôle considérable dans l'affaire albigeoise et le pape Alexandre III (1159 – 1181), issu de ses rangs, fait appel aux grands abbés de l'ordre pour prêcher contre les cathares. En 1177, Raymond V adresse un courrier au chapitre général de Cîteaux pour se plaindre des progrès de l'hérésie dans son comté et au sein même de l'Église locale : *Ceux qui sont revêtus du sacerdoce se sont laissés corrompre, les églises sont abandonnées et tombent en ruine ; on refuse d'administrer le baptême ; l'eucharistie est en exécration, et la pénitence méprisée*⁴⁸. En 1178, à la suite de ce courrier, l'abbé de Clairvaux Henri de Marcy dirige dans le Languedoc une mission militaire et apostolique à forte domination cistercienne. A Toulouse, il constate les progrès de l'hérésie qui a séduit non seulement des laïcs, mais aussi des clercs⁴⁹ : *l'erreur fit des progrès si étonnants qu'elle gagna la plupart des ecclésiastiques et des nobles*⁵⁰.

Vers 1200, Innocent III exhorte les cisterciens à une prédication encore plus active contre les cathares qui jouissent d'un réseau serré de protecteurs dans la petite et moyenne noblesse. Les représentants les plus rigoureux des théologiens cisterciens sont appelés par Innocent III qui exige *une sorte d'orthodoxie militante*⁵¹. On ne citera bien sûr que les plus marquants de ces cisterciens :

Pierre de Castelnau et Raoul prêchent la croisade militaire contre les albigeois. Ces deux cisterciens, moines de Fontfroide et légats du pape, excommunient le comte de Toulouse.

Arnaud Amaury, abbé de Poblet, de Grandselve (fille émancipée de Cadouin depuis 1145-47) puis de Cîteaux, dirige d'une main de fer la croisade contre les albigeois en 1209, il ordonne le sac de Béziers.

Foulques de Marseille, ancien troubadour et commerçant marseillais, abbé du Thoronet, s'efforce de dominer le comte de Toulouse.

⁴⁶ Michel Parisse, "Les religieux entre l'action et la contemplation", *Histoire du Christianisme. Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054 – 1274)*, Desclée, tome 5, 1993, p. 387.

⁴⁷ Dans les années 1138-39, le clunisien Pierre le Vénérable publie le premier traité antihérétique.

⁴⁸ *Histoire Générale du Languedoc*, (HGL) tome IV, 1105 – 1185, Lacour éditeur, 1993, p. 273.

⁴⁹ Jean-Louis Biget, "Les Albigeois : remarques sur une dénomination", *Inventer l'hérésie. Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, Collection du centre d'Études Médiévales de Nice, 1998, p. 241.

⁵⁰ HGL, T IV, p. 274.

⁵¹ Martin Alvira Cabrer, "Le vénérable Arnaud Amaury : image et réalité d'un cistercien entre deux croisades", *Heresis* n° 32, 2000, Centre National d'Études Cathares, p. 6.

Guy et Pierre des Vaux de Cernay sont les grands soutiens de Simon de Montfort. Guy est maître des prédicateurs et Pierre est le chroniqueur de *L'Historia Albigensis* qui fera une bien triste réputation à Bernard de Casnac seigneur périgordin de Castelnaud, Domme et Aillac.

Tous ces cisterciens et bien d'autres encore, forts de la montée en puissance de leur ordre (600 abbayes en 1200) travaillent à l'éradication du catharisme : *Les abbés de notre ordre*, écrit Césaire de Heisterbach, *furent envoyés avec quelques évêques pour arracher cette mauvaise herbe par la houe de la prédication catholique*⁵². Cîteaux est désormais bien loin de sa vocation première, qui était de vivre intensément la vie bénédictine dans le labeur et le dénuement (Yvan Gobri). L'ordre est très actif, y compris sur le volet militaire et répressif de la Croisade, ce qui vaut à certaines abbayes d'accroître considérablement leur temporel par la saisie des biens des hérétiques. Jusqu'à la mort de Simon de Montfort en 1218, l'ordre soutient la croisade sans restriction. Passé cette époque, les cisterciens interviennent moins dans la lutte contre les hérétiques, et leur retrait est manifeste dans les années 1224-1229⁵³. C'est en 1206 à Montpellier, devant l'échec manifeste de leur prédication, que trois légats cisterciens font appel à Dominique de Guzmán, futur saint Dominique, sous-prieur du chapitre cathédral d'Osma en Vieille-Castille, pour changer radicalement le mode de prédication. En 1215, il fonde la première maison des prêcheurs à Toulouse avec Foulques, l'évêque cistercien de Toulouse. Le relais anti cathare est pris par l'ordre dominicain, fondateur de l'Inquisition en 1233.

Si la prédication cistercienne a échoué, c'est, semble-t-il, parce que cet ordre, rural et contemplatif avant tout, a été dominé un temps par des abbés de combat, dont on vient succinctement d'évoquer le rôle. Ces puissants abbés ont incontestablement enrichi l'ordre sur le plan matériel et contribué à la disparition des cathares, mais ils l'ont aussi écarté de l'esprit de ses fondateurs en rompant avec leur tradition de prière, de travail et de pauvreté. Pour Robert de Molesme, le fondateur de l'ordre, accepter des dîmes c'était ... *se nourrir du sang des hommes et participer à leurs péchés* ; les moines de Cîteaux ... *n'ayant trouvé aucune preuve dans la règle ni dans la vie de saint Benoît que celui-ci, leur mentor, ait possédé des églises et des autels, des fours ou des moulins, des villages ou des paysans [...] renoncèrent à tous ces privilèges [...] et se refusèrent à s'arroger à tort d'autres droits*⁵⁴. Ces moines contemplatifs, représentant le "canal historique" de l'ordre, n'ont néanmoins pas totalement disparu des monastères au moment où le catharisme est à son apogée, et certains d'entre eux sont encore sans doute moins effrayés par la pauvreté des hérétiques que par l'enrichissement que saint Dominique lui-même reprochera à leurs pères abbés.

VI – Cadouin et l'hérésie

L'abbaye de Cadouin est fondée vers 1115 par Robert d'Arbrissel et Géraud de Salles, moines réformateurs, champions d'un érémitisme Aquitain héritier des traditions ascétiques orientales dont on a précédemment parlé. A l'origine de Cadouin figurent des

⁵² Césaire de Heisterbach, *Dialogus miraculorum*, in Jean Blanc, "L'Ordre de Cîteaux et la Croisade, réussite ou échec ?, Les germes d'une société de persécution", Actes de la 6^{ème} session d'Histoire Médiévale organisée par le Centre d'Études Cathares, 1996, p. 41.

⁵³ Jean Blanc, "L'Ordre de Cîteaux et la Croisade, réussite ou échec ?, op.cit., p. 43.

⁵⁴ Robert I. Moore, *La première Révolution Européenne*, Seuil, 2001, p. 172, 173.

clercs qui ont abandonné leurs communautés pour vivre au fond des forêts ou devenir prédicateurs itinérants ⁵⁵. *Ceux-ci, tant clercs que laïcs parfois, réclamaient vivement un retour à une vie plus évangélique. Leur prédication était surveillée de près par l'autorité épiscopale, tant les dangers de l'outrance, comme des déviations, étaient perceptible* ⁵⁶. Robert d'Arbrissel est l'un d'entre eux. Moine atypique, fondateur de l'abbaye de Fontevrault, il s'en faut de peu en effet pour qu'il ne soit déclaré hérétique ⁵⁷, tant sa vision du monde diffère de celle des grands prélats et se rapproche de celle des *apostoliques* décrits par le moine Héribert : pauvreté, dépouillement de la liturgie, réforme des mœurs du clergé.

Affiliée à Cîteaux en 1119 sous la férule de Henri de Pontigny, l'abbaye de Cadouin entretient avec cet ordre des rapports tellement ambigus et conflictuels qu'elle s'en écarte vers 1124, et si les abbés de la congrégation obéissent aux ordres du pape Innocent III qui ordonne leur retour à Cîteaux en 1201, il semble en revanche qu'une grande partie des moines, soutenue pas l'aristocratie locale, résiste encore à la volonté de leurs abbés de *suivre la règle de saint Benoît à l'imitation des cisterciens* ⁵⁸.

En 1201, Cadouin semble donc rentrer dans le rang sous la tutelle de l'abbé de Pontigny, et ce rattachement chaotique est sans aucun doute lié à la lutte contre les cathares. Comme le fait justement remarquer Mireille Mousnier, *s'intégrer à la famille des monastères cisterciens, peu après Belleperche, abbaye voisine [de Grandselve], proclamait hautement une volonté d'orthodoxie, un souci de manifester l'attachement à l'œuvre de rénovation entreprise au sein de l'Église* ⁵⁹. Cette "inféodation" est liée à la volonté du pape Innocent III d'unifier les communautés monastiques sous une même autorité. On a vu aussi que les cisterciens ayant pris en main la lutte antihérétique, *Il était par conséquent important de renforcer leur ordre, et ce n'est pas un hasard si le problème de l'intégration définitive de Cadouin à Cîteaux fut réglé alors que se nouait le drame albigeois* ⁶⁰.

Mais pendant de longues années encore, la congrégation de Cadouin est le théâtre de multiples incidents. En 1203 et 1206, l'abbé est inquiet par sa hiérarchie pour n'avoir pas visité ses maisons et y faire régner l'ordre. En 1207 la discipline étant relâchée, Innocent III demande à l'évêque de Périgueux de faire respecter la règle de Cîteaux ⁶¹. Peu de temps après, l'évêque est déposé. En 1212, c'est pour n'avoir pas fourni les livres liturgiques nécessaires que l'abbé est cette fois inquiet ⁶². Cette année-là Simon de Montfort pénètre en Périgord pour la première fois et prend Biron où Martin Algai s'est retiré ⁶³. Il y revient en 1214, pour prendre possession des châteaux de Castelnaud, Beynac, Domme et Montfort, surnommés *siège de Satan* par Pierre des Vaux-de-Cernay. C'est à cette occasion, dans un acte où Simon de Montfort octroie à Cadouin certains revenus saisis à Bernard de Casnac dans le cadre de la

⁵⁵ Alexis Grémois, "Être cistercien hors de l'ordre : Cadouin au XIIe siècle", *Les abbayes filles de Cadouin*, Actes du 6^{ème} colloque de Cadouin, 1999, P.1 à 4.

⁵⁶ Mireille Mousnier, "Grandselve fille émancipée de Cadouin", *Les abbayes filles de Cadouin*, actes du 6^{ème} colloque de Cadouin, 1999, P. 25.

⁵⁷ Robert I. Moore, *La persécution*, Les Belles Lettres, 1991, p. 85.

⁵⁸ Bernadette Barrière, "Les abbayes issues de l'érémisme", *Les Cisterciens de Languedoc*, Cahiers de Fanjeaux n° 21, Privat, 1986, p. 75, 95 à 98.

⁵⁹ Mireille Mousnier, "Grandselve et la société de son temps", *Les Cisterciens de Languedoc*, Cahiers de Fanjeaux n° 21, Privat, 1986, p. 109.

⁶⁰ Alexis Grémois, "Être cistercien hors de l'ordre : Cadouin au XIIe siècle", *op.cit.*, p. 14.

⁶¹ Léon Dessales, *Histoire du Périgord*, Joucla, tome I, 1888, p. 287.

⁶² Bernadette Barrière, "Les abbayes issues de l'érémisme", *op.cit.*, p. 97.

⁶³ Cf. Richard Bordes, *Cathares et vaudois*, *op.cit.*, p. 70 à 72.

croisade contre les cathares ⁶⁴, que le saint Suaire est évoqué pour la première fois ⁶⁵. Les historiens s'accordent pour replacer l'invention de cette relique dans le mouvement de collaboration cistercienne à la lutte contre l'albigéisme ⁶⁶, c'est à dire bien plus sûrement au début du XIII^e siècle que du XII^e.

Cette relique contribue au rassemblement des fidèles, à l'enrichissement de l'abbaye, mais elle est également une arme dirigée contre l'hérésie. On sait que les hérétiques périgordins dénoncés par Héribert un siècle auparavant rejetaient déjà *la croix ou les traits [images] du seigneur* ⁶⁷. Richard Landes a bien montré que le rejet du culte des reliques et des saints au XI^e siècle est un thème que l'on retrouve aux XII^e et XIII^e siècles dans le catharisme ⁶⁸. Cet iconoclasme des hérétiques est en rapport direct avec la Bible (Ps 114 – 4 ; 135 – 15). Il est donc probable que l'apparition du suaire de Cadouin procède d'un souci de reconquête des âmes séduites par l'iconoclasme et l'anticléricisme des cathares, comme en procédait aussi le miracle des pains opéré par saint Bernard en 1145 à Sarlat : « *Seigneur, ce peuple demande des signes, nous n'obtiendrons pas autrement sa conversion ; jusqu'à quand tarderez-vous à vous montrer ?* », et c'est l'image de Dieu que voyaient les fidèles par le truchement du saint suaire. Jean Maubourguet semble l'avoir compris lorsqu'il écrit : « ... *l'on voit bien que les donations et les pèlerinages et le culte du saint Suaire n'ont pas d'attestations plus solides que l'effort des apostoliques ou la résistance des Cathares ... Peut-être la renaissance religieuse des XI^e et XII^e siècles aux bords de la Dordogne et de la Vézère a-t-elle eu plus d'éclat que de profondeur* » ⁶⁹.

Cadouin s'associe donc à sa façon à la lutte anti cathare conduite par Cîteaux. Or voici qu'en 1219, les abbés cisterciens reçoivent l'ordre de rechercher les partisans des hérétiques parmi leurs moines et leurs laïcs et de les exiler dans les maisons les plus reculées de l'ordre. S'ils refusent l'exil, les dissidents seront dépouillés de l'habit ⁷⁰. En 1226 l'abbé Constantin est déposé par le pape qui lui reproche encore de *nombreuses choses graves et péremptoires* ⁷¹. En 1233, année de la fondation de l'Inquisition pontificale, l'abbé de Pontigny enquête en Périgord sur l'abbé cistercien de Boschaud et le corrige de telle sorte que

⁶⁴ En 1258, l'abbé de Cadouin fit procès pour empêcher la restitution de ces biens à Aymeric de Castelnaud. Pour cela, il produisit des témoins qui affirmèrent que le comte Simon de Montfort, « ... *il y a quarante ans passés* », avait pris le château à cause des hérétiques et qu'il l'avait récupéré avec l'aide de l'archevêque de Bordeaux. Cf. Richard Bordes, *Cathares et vaudois*, *op.cit.*, p. 201.

⁶⁵ Marcel Berthier, "Le suaire à Cadouin avant son transfert à Toulouse (1117-1392)", *Les pérégrinations du suaire de Cadouin*, Actes du colloque de Cadouin, 1996, p. 12. Dans la mesure où l'on sait que la légende du suaire est une forgerie médiévale tardive, il n'y a aucune raison de privilégier la date de 1117 avancée par Marcel Berthier pour l'arrivée à Cadouin de la relique, surtout si l'on tient compte des contradictions pertinentes relevées par cet auteur. Il faut distinguer ici entre l'histoire (l'*exemplum*, le récit édifiant destiné aux fidèles), et le fait historique. La pancarte indiquant la date d'arrivée du suaire à Cadouin en chiffres arabes utilisés au XIII^e siècle semble elle aussi une forgerie tardive.

⁶⁶ Bernadette Barrière, "Les abbayes issues de l'érémisme", *op.cit.*, p. 98, 99.

⁶⁷ Cf. la lettre du moine Héribert dans Richard Bordes, *Cathares et vaudois*, *op.cit.*, p. 26 à 34.

⁶⁸ Richard Landes, "La vie apostolique en Aquitaine en l'an mil", *op.cit.*, p. 12 à 15.

⁶⁹ Jean Maubourguet, *Le Périgord Méridional des origines à 1370*, Cahors, 1926, p. 94.

⁷⁰ Josephus-Maria CANIVEZ, *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1934, II, p. 510, cité par Derek Baker, "Heresy and learning early cistercianism", *Studies in church History : Schism, heresy and religious protest*, Cambridge, 1972, p. 100.

⁷¹ Brigitte et Gilles Delluc, "Que reste-t-il des abbayes-filles de Cadouin", *op.cit.*, p. 57, note 31.

*les autres en conçoivent de la crainte*⁷². En 1234, l'abbé de Pontigny encore, ordonne un rapport sur de *mauvaises choses* que l'on attribue à Cadouin et à Gondon⁷³, abbaye fille de Cadouin, et des corrections sont jugées nécessaires. L'abbé Constantin de Cadouin, réhabilité en 1232, est convoqué au Chapitre général de Cîteaux au sujet de ces nombreux maux. En 1235, le légat Jean de Bernin est chargé par le pape d'installer des tribunaux de l'Inquisition dans les archevêchés de Bourges, Bordeaux, Narbonne, Auch, Vienne, Arles, Aix et Embrun pour y combattre les ennemis de la paix et de la foi et en extirper l'hérésie. Sa délégation s'étend au diocèse de Périgueux où les Prêcheurs (inquisiteurs) sont installés en 1241⁷⁴.

Alerté par le risque d'inquisition couru par toutes les maisons de l'ordre en 1236, Etienne de Lexington adresse une lettre à l'abbé Jean de Pontigny. Elle commence *par une pieuse exhortation à traiter avec attention le laxisme des frères de Cadouin et de ses maisons-filles, mais il passe rapidement à des choses inouïes d'une plus grande importance. Dans l'abbaye de Gondon, fille de Cadouin, il y a, dit-on, sept moines hérétiques et ce au moment où le pape nommait des praedicatorum litteratos pour rechercher l'hérésie dans toute l'église*⁷⁵. En effet, le chapitre de Cîteaux ordonne une inquisition pour hérésie dans les maisons cisterciennes de la province de Tarragone, en Catalogne espagnole, région où de nombreux cathares se sont réfugiés. En France, cette inquisition s'étend à L'Ardorel (fille de Cadouin) et à Saint-Marcel. Lexington craint que l'action inquisitoriale ne se limite pas uniquement aux maisons espagnoles. Apparemment surpris par cette présence hérétique, Jean de Pontigny juge qu'il y a urgence à *tirer l'épée* devant cette *chose inouïe* et qu'il faut *trancher* l'offense faite à Gondon, pour sauver l'honneur : on évitera ainsi que l'ordre soit enquêté en totalité et l'on épargnera un scandale à l'église⁷⁶.

Etienne de Lexington est l'un des principaux artisans de l'introduction des études supérieures pour la formation des moines cisterciens. Abbé de Savigny en 1229, il est abbé de Clairvaux en 1243, fonde le collège Saint-Bernard en 1246 à Paris, un des grands foyers de la pensée occidentale où les étudiants cisterciens les plus doués préparent leur licence en théologie. Il serait difficile de minimiser le témoignage d'un tel personnage. Il y a donc vraisemblablement à ce moment-là un danger d'inquisition au sein même de l'ordre cistercien et dans la congrégation de Cadouin, dont l'objet devait dépasser les banales affaires de discipline, de violence, de népotisme normalement réglées par les visites de correction imposées par le Chapitre⁷⁷.

VII – Hypothèses sur ‘l’hérésie’ de Gondon

La lettre de Etienne de Lexington ne permet pas à elle seule bien évidemment d'affirmer que les moines ‘hérétiques’ de Gondon sont d'authentiques cathares, et l'on peut

⁷² Louis Grillon, “Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les statuts des chapitres généraux : L'abbaye de Boschaud”, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, tome LXXXII, 1955, p. 140.

⁷³ Brigitte et Gilles Delluc, “Que reste-t-il des abbayes-filles de Cadouin”, *op.cit.*, p. 57.

⁷⁴ Archives Départementales de la Dordogne, manuscrit latin côte 45 H 1: *Fondation du couvent des frères Prêcheurs... en l'an 1241*.

⁷⁵ Griesser, *Registrum Epistolarum Stephani de Lexington*, Analecta S.O. Cist 2, 1946, cité par Derek Baker, “Heresy and learning early cistercianism”, *op.cit.*, p. 95, 98.

⁷⁶ Derek Baker, “Heresy and learning early cistercianism”, *op.cit.*, p. 98, 99.

⁷⁷ Brigitte et Gilles Delluc, “Que reste-t-il des abbayes-filles de Cadouin”, *op.cit.*, p. 51.

comprendre l'étonnement que l'hypothèse a suscité⁷⁸, mais elle n'est pourtant pas totalement invraisemblable. En effet, les cisterciens Geoffroy d'Auxerre, au sujet des Sarladais, et Etienne de Lexington, au sujet des moines de Gondon, partageaient sans aucun doute la même définition du mot *hérétique* car la terminologie de l'hérésie aux XIIe – XIIIe siècles a précisément été forgée par les cisterciens eux-mêmes⁷⁹. *Selon la définition canonique, un hérétique est une personne dont les opinions sont choisies par la perception humaine contrairement à la Sainte Écriture, avouées en public et défendues avec obstination*⁸⁰. En effet, le mot grec *heresis* signifie *choix*, l'Église a donc fait glisser le sens du mot *hérésie* de la notion de *choix* à celle *d'erreur* lorsque les dissidents ont prêché une interprétation des textes sacrés non conforme à l'interprétation officielle. Dans la pratique, explique Robert Moore, une personne qui refuse le jugement d'un évêque qui condamne ses opinions en matière religieuse et lui interdit de les prêcher est un hérétique. Les cisterciens connaissent donc parfaitement la définition canonique de l'hérésie, et les informations qui la concernent circulent très bien au sein d'un réseau aussi fortement structuré que celui de Cîteaux.

Admettons cependant que l'inquiétude de Etienne de Lexington ne concerne *que* le laxisme des moines. Mais alors, si *les nombreuses choses graves et péremptoires* reprochées à l'abbé de Cadouin ne sont pas, comme le pense Louis Grillon, *des choses bien graves*⁸¹, en quoi la répression de ce laxisme peut-elle à ce moment précis, selon Etienne de Lexington, éviter un scandale à l'ordre tout entier et même à *toute l'Église* ? La *Charte de Charité* établie par Etienne Harding et approuvée par le chapitre Général en 1119 prévoit chaque année une *visite régulière* du père abbé immédiat dans chacune des maisons. C'est à cette occasion que l'on règle les problèmes et que l'on applique éventuellement des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la suspension de l'abbé si besoin. Si le père abbé de Cadouin a négligé de traiter quelques problèmes *bénins*, il est logique qu'il se fasse sanctionner par Etienne de Lexington et l'abbé de Pontigny, ses supérieurs immédiats. Mais dans ce cas précis, selon ces deux abbés, c'est l'Inquisition papale qui menace d'intervenir : le problème est donc grave et plaide en faveur de la présence effective de sept moines hérétiques dans l'abbaye de Gondon.

L'inquiétude au sujet de Cadouin peut également concerner le niveau déplorable de l'instruction des moines qui refusent de parfaire leur formation ; les Lettres (*literacy*, alphabétisme) pense Lexington, sont essentiels à la santé, au bien-être et à la réputation de l'ordre. Lexington est en effet persuadé qu'il y a grand danger dans le bas niveau des études littéraires et son souci est de créer des universités où les moines iront se former. Il est vrai que le changement d'état d'esprit imprimé à l'ordre, dont la vocation première était moins les études que la prière en milieu rural, soulève de vives contestations chez la plupart des moines. Or il n'y a pas là matière à accusation d'hérésie contre sept d'entre eux, au simple prétexte qu'ils sont *illettrés*, comme la plupart des moines de cette époque. Derek Baker insiste sur le précieux témoignage d'Etienne de Lexington qui dénonce à mots couverts l'hérésie dans certaines maisons, et au sein même de la congrégation de Cadouin ; si ce témoignage ne permet pas l'identification formelle de toute foi spécifiquement cathare, il ne réduit pas pour autant les *graves et énormes choses* reprochées aux caduniens à de simples

⁷⁸ *Ibid.*, p. 57, note 31.

⁷⁹ Jean-Louis Biget, "Les Albigeois : remarques sur une dénomination", *op.cit.*, p. 219 à 256. Anne Brenon, "Le catharisme méridional : questions et problèmes", *op.cit.*, p. 85.

⁸⁰ Robert Moore, *La persécution*, *op.cit.*, p. 82.

⁸¹ Brigitte et Gilles Delluc, "Que reste-t-il des abbayes-filles de Cadouin", *op.cit.*, p. 57, note 31.

problèmes d'observance ou de vie quotidienne. N'oublions pas que les chroniqueurs craignent une propagation de l'hérésie par l'exposition trop détaillée des doctrines hérétiques ; ils préfèrent *le silence à l'exposé d'abominations possiblement contagieuses*⁸². Reconnaître explicitement l'hérésie doctrinale, à fortiori au sein d'un ordre monastique aussi prestigieux que Cîteaux, aurait été un aveu d'échec. Geoffroy d'Auxerre ne s'y est pas trompé en n'avouant pas celui de saint Bernard en Périgord et Languedoc, mais en soutenant au contraire que grâce à l'action du saint homme, les populations sont revenues dans le sein de l'Église, ce que nous savons être totalement faux.

Malgré ces présomptions, nous sommes sans doute définitivement réduits à de simples conjectures au sujet de la congrégation de Cadouin, bien que nous sachions par d'autres sources, que les tendances, tout au moins les sympathies pour l'hérésie ne furent pas exceptionnelles au sein des maisons cisterciennes du sud de la France, au cours de la période albigeoise⁸³. L'épicentre de la zone cathare comptant moins d'établissements cisterciens que la périphérie, on a avancé qu'il y avait exclusion entre la théologie du catharisme et celle du mouvement cistercien. Or la démonstration n'est pas si évidente et il y aurait même à l'opposé certaine convergence des deux mouvements religieux *dans la recherche de l'évangélisme vécu. En ce cas, il y aurait moins antagonisme que substitution, le mouvement cistercien constituant le volet orthodoxe d'un diptyque religieux dont le catharisme formerait l'autre volet*⁸⁴. Le recrutement social des deux mouvements a été le même au XIIe siècle au sein de la petite et moyenne chevalerie rurale qui protège les cathares tout en faisant des dons aux maisons cisterciennes. L'Église du XIIe est en effet loin d'être monolithique, celle du Sud de la France n'obéit pas totalement à la logique de l'Église issue de la Réforme Grégorienne⁸⁵. Les prélats et les abbés, beaucoup plus liés aux pouvoirs locaux, font souvent obstacle à la prépondérance romaine. Ils n'ont pas le même rapport avec l'hérésie que les légats cisterciens, ni tout à fait la même définition qu'eux de l'hérétique. L'Église méridionale est plus tolérante envers les mouvements évangéliques qui se développent à la marge de l'orthodoxie et qui séduisent même certains d'entre eux, comme le montrent maints textes. Les prélats méridionaux ont été accusés de faiblesse envers l'hérésie par le pape et ont fait l'objet d'une épuration entre 1178 et 1210. Nous avons vu que l'évêque de Périgueux Raymond de Castelnau a été destitué à cause des *graves et énormes choses* qu'il faisait courir à son diocèse : non seulement il ne s'occupait pas de son Église, mais il l'exposait à de nombreux dangers.

Jean Duvernoy signale plusieurs cas de cathares qui se sont réfugiés dans des maisons cisterciennes ... où *l'aspiration à la pauvreté et à l'austérité qui caractérise la réforme ecclésiastique de la fin du XIe et du début du XIIe siècles* ont sans doute favorisé la poursuite de leur vie évangélique⁸⁶. Les règles de vie des cisterciens ne sont pas pour déplaire aux cathares : ils doivent vivre du travail de leurs mains dans le dépouillement le plus strict, ne réclamer aucune dîme ni aucune autre redevance, pousser la pauvreté jusqu'à *assurer le*

⁸² Gilles Bounoure, "Saint Bernard et les hérétiques du Sarladais", *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord (B.S.H.A.P.)*, tome CXVI, p. 282.

⁸³ Derek Baker, *op.cit.*, p. 99.

⁸⁴ Jean-Louis Biget et Michel Pradalier, "L'art cistercien dans le Midi Toulousain", *Les Cisterciens de Languedoc*, Cahiers de Fanjeaux n° 21, Privat, 1986, p. 318.

⁸⁵ Jean-Louis Biget, "Les Albigeois", *op.cit.*, p. 250.

⁸⁶ Jean Duvernoy, *Le catharisme*, Privat, 1989, tome II, p. 269, 270.

recueillement tout intérieur d'où doit jaillir une prière tout en esprit⁸⁷. Quant au reproche fait aux cathares de condamner la procréation, il ne s'agit que de la chasteté des *parfaits* à laquelle les moines étaient également tenus. Par leur façon de prier et leur rythme de vie, les cathares ressemblent donc suffisamment à des moines pour pouvoir se glisser dans les maisons cisterciennes et y être tolérés : *La vie cathare*, écrit Ylva Hagman, est donc très semblable à une vie moniale sans clôture, ou plutôt à une vie religieuse ouverte sur la société⁸⁸. De même, les conceptions morales et la vie chrétienne des cathares, si proches de celles des chrétiens primitifs⁸⁹, ne peuvent effrayer ces cisterciens vivant sous la Règle de saint Benoît, comme elles n'ont pas effrayé les premiers moines clunisiens du XIe siècle qui vivaient dans ce même mépris du monde, le *contemptu mundi* que Jean Delumeau a si bien analysé dans *Le péché et la peur* où il écrit : *On a décelé non sans raison dans l'ascèse des moines une résurgence du mythe dualiste antérieur au Christianisme qui survécut surtout dans le Bogomilisme et le Catharisme. Pour les moines aussi, le péché originel avait fait chuté l'âme dans la matière. L'âme devait donc se réhabiliter en "s'angélisant". L'expression "vie angélique", fréquente dans le langage quotidien des monastères, était également familière aux Cathares*⁹⁰. Le registre de l'inquisiteur Bernard de Caux renferme quelques exemples de cathares qui entrèrent à l'abbaye cistercienne de Belleperche, autre filiation de Cadouin fondée en 1143 sur les rives de la Garonne à l'ouest de Montauban⁹¹. Selon le témoignage d'un moine de l'abbaye, le parfait Raimon Estève qui s'y réfugie est condamné comme hérétique, ce qui soulève l'indignation d'une partie des moines⁹². Bernard d'Allègre de Bouret qui fréquente les *parfaits*, et Falquet de Moissac par peur de l'Inquisition, se font aussi moines à Belleperche⁹³. Vers les années 1223/24, le *parfait* Quercynois Bernard de Lamothe conseille à ses cousines cathares d'aller se réfugier dans le petit village de Linars situé tout près de Gourdon. Pour tromper les autorités ecclésiastiques, les trois femmes feignent de prendre l'habit des moniales, car le couvent en question, situé à moins de deux kilomètres de Goulème, abrite en réalité une communauté de parfaites déguisées⁹⁴. La vie monastique n'effraie pas ces *parfaites*, Jean-Claude Dugros le montre par quelques autres exemples dans sa communication⁹⁵.

Pour l'historien Anglais Derek Baker, si les tendances et les sympathies hérétiques des maisons cisterciennes du sud de la France sont très limitées, elles sont toutefois bien réelles quand l'activité des Cathares est à son apogée entre les années 1150 et 1250. L'accusation d'hérésie proférée par Etienne de Lexington à l'encontre des moines de Gondouin n'est donc pas irrecevable, surtout si les "sept moines hérétiques" découverts à Gondouin en 1236 sont des cathares qui prennent l'habit, non pour répandre leur doctrine, mais tout

⁸⁷ Dom Anselme Le Bail, *L'Ordre de Cîteaux*, Letouzay et Ané, 1947, p. 22.

⁸⁸ Ylva Hagman, "Le catharisme : contre-Église et ordre religieux concurrent", *La persécution du catharisme*, Collection Heresis n° 6, C.E.C, 1996, p. 55.

⁸⁹ Ylva Hagman, *Ibid.*, p. 51.

⁹⁰ Jean Delumeau, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIIIe XVIIIe siècles)*, Fayard, 1983, p. 18, 19.

⁹¹ HGL, tome IV, p. 130.

⁹² Jean Duvernoy, *Registre de Bernard de Caux*, p. 19 (site Internet de Jean Duvernoy: <http://jean.duvernoy.free.fr>).

⁹³ *Ibid.*, p. 3.

⁹⁴ Jean Duvernoy, *Le catharisme, op.cit.*, tome I, p. 208, tome II, p. 258.

⁹⁵ Jean-Claude Dugros, "Les femmes cathares dans la société occitane du XIIe au XIIIe siècle" *L'abbaye de Cadouin et les Cathares*, Actes du XVIIIe colloque des Amis de Cadouin, 2011.

simplement pour échapper à l'Inquisition dans un ordre dont il ne peut que louer la vocation originelle. C'est le cas en 1264 à L'Ardorel, fille de Cadouin, où l'abbé accepte de recevoir un mourant qui vient juste de recevoir le *consolamentum* des cathares, il est enterré chrétiennement ⁹⁶. En 1243 à l'abbaye cistercienne de Boulbonne on reçoit aussi les cathares comme Ponce Barrau, du Mas-Saintes-Puelles après sa condamnation pour hérésie ⁹⁷. Ces "moines cathares" sont donc longtemps poursuivis par l'Inquisition, comme ceux qui ont été accueillis à l'abbaye de Moissac dans les années 1240. D'autres sources montrent que cette suspicion d'hérésie a également été un problème pour les cisterciens de l'Europe du Nord et notamment en Allemagne ⁹⁸. En 1219 en Anjou, l'abbé du Loroux, est accusé d'hérésie par le Chapitre général, et l'enquête est déléguée à l'abbé de Cîteaux. Le problème est d'ailleurs suffisamment préoccupant pour que le canon XXX du concile de Narbonne de 1243 interdise l'entrée en religion des hérétiques et impose l'expulsion de ceux qui s'y réfugient ⁹⁹.

Il y a donc quelques raisons de penser que le vague reproche de *graves et énormes choses* que l'on fait aux moines de la congrégation de Cadouin peut ne pas se résumer à de simples déviances liturgiques, culinaires ou vestimentaires, mais qu'il concerne bien plus sûrement des hérétiques dont la prise d'habit n'est que de façade.

Les exemples cités ci-dessus sont, bien entendu, trop peu nombreux et précis pour permettre toute estimation quantitative de la pénétration de l'hérésie dans des maisons cisterciennes, mais prises ensemble, explique Derek Baker, elles suggèrent certaines conclusions générales. Toutes les références à l'hérésie dans les décrets du chapitre général de Cîteaux vont de 1219 à 1259. Il semble en effet que dans cette période, l'hérésie ait infiltré l'ordre dans une proportion suffisante pour susciter le canon XXX du concile de Narbonne qui ordonne leur expulsion. On peut donc penser que les pratiques et les idées de certains moines sont devenues assez suspectes pour expliquer le risque encouru par certaines communautés suspectes de subir l'inquisition et la répression. Ces craintes et les mesures prises plaident même en faveur d'une "contamination" hérétique que l'on ne peut que soupçonner dans les textes cisterciens : *il est inouï, infâme, un grand scandale, de graves et énormes choses...*, mais les sources de l'ordre n'y font plus allusion après 1259.

Derek Baker pense enfin que l'apogée de la "contamination" hérétique de l'ordre semble précisément se situer au moment où Etienne de Lexington écrit à Jean de Pontigny, soit vers 1236, et qu'elle n'est pas étrangère à l'arrivée en France en 1235 de Robert le Bougre, un moine dominicain inquisiteur dont la redoutable réputation finira par le perdre ¹⁰⁰. Cette lettre est donc le témoignage précieux d'un problème qui a été d'une portée plus large que les textes cisterciens laissent entrevoir. Ce faisceau d'indices démontre l'existence de l'hérésie au sein de certaines maisons cisterciennes, mais il ne fait guère que cela, et en particulier, ne permet pas véritablement l'identification de toute foi spécifiquement cathare, encore moins de l'importance de sa pratique.

⁹⁶ Yves Dossat, "Les cathares d'après l'Inquisition", *Les Cathares en Languedoc*, Cahiers de Fanjeaux, n° 3, 1968, p. 93.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 94.

⁹⁸ Olivier Legendre, "L'hérésie vue de Cîteaux. Témoignage d'un recueil cistercien d'*exempla* sur les mouvements hérétiques de la fin du XIIe siècle", *Heresis* n° 33, 2000, Centre National d'Études Cathares, p. 69 à 78.

⁹⁹ Jean Duvernoy, *Guillaume Pelhisson, Chronique, op.cit.*, p. 57, note 34.

¹⁰⁰ Derek Baker, *op.cit.*, p. 98.

VIII – Conclusion

L'histoire des rapports inégaux entre le catharisme et l'ordre de Cîteaux est fort intéressante. Il semble qu'à partir du moment où Bernard de Clairvaux prêche contre une hérésie encore non identifiée en 1145, l'esprit de l'ordre change dans son immense majorité. De sa vocation de travail et de prière quasiment dépourvue de culture, il passe à la prédication anti hérétique et aux études universitaires, et entre dans le siècle muni des armes politique, militaire, financière et culturelle qui en font pendant quelques décennies l'ordre militant privilégié des papes.

Mais cet ordre, qui en 1098, représentait le renouveau du monachisme érémitique avec le retour à la règle de saint Benoît, a laissé une part de son "âme" dans cette affaire albigeoise en devenant un ordre de combat. L'échec qu'il a enregistré dans la prédication et sa tentative de retour à sa vocation première après 1218 a permis l'émergence des Ordres Mendians, les Prêcheurs surtout, qui ont pris le relais avec une redoutable efficacité pour ce qui concerne l'éradication physique du catharisme.

L'esprit de Cîteaux n'a toutefois pas complètement disparu au déclin de la période militante. Les quelques témoignages évoqués plus haut montrent que si la pénétration des hérétiques dans les abbayes reste un phénomène marginal, ils montrent aussi que sur le plan doctrinal, le catharisme est fondamentalement moins éloigné du cistercianisme primitif qu'il ne l'est du reste de l'Église catholique.

L'histoire, hélas, est écrite par les vainqueurs et l'on ne saura probablement jamais qui étaient réellement ces moines cisterciens soupçonnés "d'hérésie", ni quelle était réellement la nature de leur foi, mais le contexte historique, les divers témoignages, les pensées communes sur bien des points laissent au moins penser que les sept moines hérétiques de Gondou, pour lesquels il convenait de tirer l'épée, étaient plus proches des *Parfaits* que de certains abbés militants de leur ordre.

Richard Bordes
Institut d'Études Occitanes
Section Périgord

LA FANTASMATIQUE CATHARE.

Par Jean Rigouste

Après la mort du "dernier parfait" connu, Bélibaste, brûlé en 1321, le catharisme languedocien disparaît rapidement. Il semble cependant avoir survécu encore quelque temps en Italie du Nord, et plus longtemps en Serbie, jusqu'à l'invasion turque de 1431.

Puis il sombre dans une longue nuit ; seuls, peut-être, quelques éléments de folklore, telle prière relevée ici, telle formulette ailleurs, ou une chanson traditionnelle, en constituent de faibles survivances.

Mais après des siècles d'oubli, viennent des siècles où l'on s'interroge beaucoup, où l'on essaie de propager les "lumières" pour dissiper les ténèbres de l'histoire et de l'ignorance : ce fut le cas aux siècles modernes, du XVIIIème à nos jours. L'ignorance du dogme réel des cathares, la découverte de leur fin tragique, avec les sièges et les bûchers ; et leur incompréhensible héroïsme, tout cela laissait pressentir de grands mystères... Membres de diverses sectes et fondateurs de religions, "illuminés", adeptes de sociétés secrètes et occultistes, se lancèrent dans la recréation du catharisme, - tel qu'ils se l'imaginaient, naturellement.

Des chercheurs, archéologues le plus souvent autodidactes, fouillèrent le "pays cathare", à la recherche de traces du passé, de reliques, de trésors, voire, pourquoi pas, du saint Graal : des nazis prospecteront Montségur, où fut caché le vase mythique, ils en étaient sûrs !

Des romanciers, plus ou moins heureusement inspirés, tentent de faire revivre le temps de la Croisade, ou bien imaginent des Cathares encore vivants aujourd'hui, parmi nous (le Graal, bien sûr, leur ayant conféré l'immortalité !). Mais les auteurs de fiction ont tous les droits !

Et l'industrie "touristique" elle-même a pris le relais : ultime avatar du catharisme, le voici devenu "argument de vente", propre à attirer le touriste friand de couleur locale...

*
* *

1. XVIIIème siècle : quelques "illuminés".

On peut remarquer un fait curieux : c'est que les principaux "illuminés" français, au XVIIIème siècle, sont des méridionaux, soit d'origine, soit parce qu'ils y ont vécu et créé les éléments fondamentaux de leurs œuvres : Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Avignon, sont des étapes de leur parcours. Ces lieux, et quelques étranges ressemblances avec la doctrine cathare, suscitent une question : faut-il y voir une survivance, un écho déformé, du catharisme, ou s'agit-il simplement de la résurgence de doctrines plus anciennes, qui auraient pu, en leur temps, influencer les "bons hommes" ?

Joachim **Martinès de Pasqually** est un homme bien mystérieux ; on n'est même pas sûr de son nom (il en utilisa plusieurs), on ne sait pas où il est né, on ne possède aucun portrait... tout ce que l'on connaît de lui, c'est un acte d'inhumation (St.Domingue, 1779)¹

(1). Van Rijnbeck (Gérard-Abraham). Un thaumaturge au XVIIIème siècle : Martinès de Pasqually, sa vie, son œuvre. Paris, Alcan 1935, et Lyon, Derain, 193

Il apparaît à Montpellier, en 1754, venant peut-être de l'étranger (il manie assez mal la langue française, et rédige même certains textes en latin) après une carrière militaire (1737-1754) et il y fonde une loge maçonnique. Puis, à Foix (1761) il crée une "loge mystique", celle des "Vrais Chevaliers Maçons Elus Coëns de l'Univers", aux ambitions spiritualistes des plus élevées, puisque ces "élus" doivent travailler à réconcilier l'univers entier avec son créateur...(c'est ce qui apparaît dans son œuvre maîtresse, le "Traité de la Réintégration des Etres")

L'Homme, pour lui, est en effet, un être divin, corrompu par l'orgueil et par la matière, celle du monde matériel qui nous enserme, et qui fut créé par un Demiurge mauvais... Ainsi, les âmes sont emprisonnées dans la chair, mais elles peuvent se libérer, par un longue et difficile ascèse, et redevenir "corps glorieux"¹ Peut-être est-ce l'effet de cette présentation sommaire, mais cette vision "émanatiste" n'est pas sans rappeler des constantes de la doctrine cathare... D'autant que ce travail de libération, tout intérieur, s'effectue sur l'homme lui-même, et n'implique pas de changement social.²

C'est à Bordeaux que Martinès de Pasqually recrute un secrétaire, qui sera son disciple, et le continuateur de son œuvre : **Louis-Claude de Saint-Martin**, dit "le Philosophe inconnu" (Amboise 1743- Aulnay 1803). Attiré par la carrière militaire, il achète, fort jeune, un brevet de lieutenant au régiment de Foix, stationné à Bordeaux. C'est là qu'il sera admis dans l'Ordre des Coëns, créé par Martinès de Pasqually, dont il va développer l'enseignement dans ses diverses œuvres, notamment le "Tableau naturel des rapports qui unissent Dieu, l'Homme et l'Univers" (1782).³

Inlassable et clandestine, l'activité du maître et du disciple les mène de Bordeaux à Libourne, Toulouse, Avignon et Marseille, où ils créent des Chapitres de leur Ordre : ainsi se répand rapidement, dans des cercles très fermés, la doctrine "martiniste" : un mot qui renvoie curieusement aux noms de ses deux fondateurs ! Le martinisme influencera très rapidement la Maçonnerie elle-même, en France (Willermoz, dont le rôle fut très important dans la constitution des hauts grades maçonniques, 1778) et à l'étranger (rite philosophique italien). C'est sans doute par ce biais que des idées martinistes ont contribué, comme le croyait Louis Blanc, au déclenchement de la Révolution française.

Sur le plan spirituel, L.Cl. de Saint-Martin développe à peu près les mêmes thèmes que Martinès de Pasqually : une "émanation" directe de Dieu a produit des êtres spirituels (des Anges) Certains, poussés par l'orgueil, se sont révoltés ; pour contenir (et punir) cette rébellion, Dieu a créé le monde matériel, et les corps humains, où il a emprisonné les anges déchus. Mais, pour le philosophe inconnu, un bon Ange s'est attaché à chacun de nous, pour nous sauver, et nous faire retrouver notre grandeur passée... le meilleur moyen de salut étant d'imiter la sagesse divine (et pour cela, prendre modèle sur le Christ)⁴

On voit la parenté entre ces idées et celle des cathares : mais on peut soupçonner aussi une origine commune : car ce sont des théories que l'on retrouve dans les différents courants gnostiques, notamment alexandrins. Or on sait que le gnosticisme, en tant qu'"école", a disparu vers le III^{ème} siècle.

(1). Vivenza (Jean-Marc). Le martinisme, l'enseignement secret des Maîtres, Martinès de Pasqually et Louis-Claude de Saint-Martin... Le Mercure Dauphinois, 2006.

(2). Cependant, Louis Blanc écrit, dans son "Histoire de la Révolution Française" (1878) que "dans la doctrine de Martinès de Pasqually, la Révolution française grondait sourdement...". Mais cet effet lointain ne s'est produit qu'après la simplification et la clarification des idées du "philosophe" dans diverses Loges, plus préoccupées de l'urgence d'un changement social que de la libération de notre "corps glorieux"...

(3). Amadou (Robert) Louis-Claude de Saint-Martin et le martinisme. Paris, le Griffon d'Or, 1946.

(4). Biasi. Le martinisme. SEPP, 1997.

Comment donc cette théologie se serait-elle transmise, des gnostiques aux martinistes, en passant, éventuellement, par les Cathares ? Faut-il admettre que certains groupes secrets ont survécu à travers les siècles ? C'est difficile à croire. Ou bien faut-il penser que des écrits gnostiques, "déguisés en apocryphes", aient pu circuler sous le manteau ? Nous savons que le Haut Moyen-Age fut une période de fermentation des idées, de questionnements intenses sur le plan religieux ; il ne serait pas étonnant que des théologiens aient étudié aussi les idées gnostiques, à la recherche de quelque réponse.

En fait, si nous évoquons ici ces "illuminés" aux visions si proches de celles des cathares, ce n'est pas pour étudier le problème de la filiation de ces idées ; c'est plutôt parce que des "spécialistes" des secrets et mystères cathares¹ ont abondamment écrit sur ce sujet, alimentant ainsi une incroyable fantasmagorie. Les cathares à l'origine des "Lumières", de la Révolution, des démocraties modernes ? Quel rêve superbe !

Et pourtant, s'il y avait une étincelle de vrai, derrière toute cette fumée ?

2. XIX^{ème} siècle : des "historiens" fervents du catharisme.

Avec le Romantisme, le XIX^{ème} siècle se passionne pour le Moyen-Age, et l'on voit que, malgré le peu de sources écrites disponibles à l'époque, on s'intéresse aux "Albigeois".

Je ne citerai ici que deux noms, ceux de deux ariégeois qui entreprirent de faire revivre le Catharisme, tel qu'ils le rêvaient. Car la grande Histoire, celle des Lavisse ou Michelet, ne consacre pas beaucoup de pages à la Croisade "des" Albigeois (c'est plutôt "contre" eux qu'elle fut menée), et ils ne sont pas hommes à alimenter toutes sortes de fantasmes sur notre sujet. (sur d'autres, en revanche...)

Napoléon Peyrat (Bordes-sur-Arize, Ariège, 1809 - St.Germain-en-Laye, 1881), historien farouchement républicain, consacra sa vie et son œuvre à réhabiliter Cathares, Camisards, Républicains ou Révolutionnaires ; étant ariégeois, il était persuadé que plusieurs de ses ancêtres étaient cathares ; c'était donc pour lui une sorte de devoir sacré de raconter leur épopée, de les faire entrer dans l'Histoire, avec leur sacrifice et leur grandeur. Son "Histoire des Albigeois" ² est écrite dans une langue magnifique, avec un lyrisme qui l'entraîne parfois à des visions plus mythiques qu'exactes : Montségur devient un temple, Esclarmonde de Foix (qui n'y a en réalité jamais mis les pieds) une diaconesse cathare, qui repose maintenant dans une crypte souterraine, dans les entrailles du "pog" de Montségur...

En ce qui concerne le catharisme, N. Peyrat fait preuve d'une étonnante intuition ; sa vision est, compte tenu du peu de documents dont il disposait, assez juste : c'est pourquoi nous n'en parlerions pas ici, n'était qu'il se laisse parfois entraîner, comme on le voit, à des constructions plus proches de la poésie que de l'Histoire.

Il voulait rappeler à tous "le martyrologe patriotique et religieux" des "derniers Aquitains" (libres), de ceux qui combattaient "pour le Céleste Amour, le Verbe éternel, la Cité de Dieu..." (Hist. des Albigeois). Sa thèse, qui sera souvent reprise depuis, est qu'il existe une filiation entre les Cathares, les Camisards, les révolutionnaires de 89, et les républicains de son époque. Nous en trouverons un écho en lisant, par exemple, l'étude de Aimé Michel dans la (défunte) revue "Planète" : "Ceux qui disent non : vaudois, cathares, templiers" où l'auteur assure que "la flamme de leur cœur héroïque brûle encore, en plein XX^{ème} siècle, sans que nous le sachions..."³ Un style digne de celui de Napoléon Peyrat.

(1). Au hasard : de Sède (Gérard). Le secret des Cathares. Paris, J'ai Lu, 1974.

(2) Peyrat (Napoléon) Histoire des Albigeois, (5 vol.) Paris, Librairie internationale, 1872.

(3). In Planète, n° 39, avril 1968.

Un autre historien réputé, **Adolphe Garrigou** (1802 - 1897), surnommé "le patriarche du Sabarthés", joint à sa foi républicaine (il fut maire et administrateur de l'Ariège après la Révolution de 48) le désir fervent de rétablir la vérité sur les croyances des Cathares et sur leur martyre. Il était convaincu en effet que leur histoire avait été falsifiée, et il entreprit de fouiller les grottes du Sabarthés, notamment celles de Lombrives.

Mais ce farouche républicain avait été initié, avec toute la solennité du rituel, chez les Carbonari (dont le mouvement était aussi présent en France). Persuadé que les grottes fortifiées, les "spoulgues" (c'est lui qui généralisa l'emploi de ce mot) avaient servi de lieu d'initiation pour les "Parfaits" cathares, il entreprit de reconstituer leurs "mystères", directement issus, disait-il, de la Gnose chrétienne. C'était là, selon lui, que ceux qui étaient appelés aux hauts degrés de l'initiation suivaient le "Chemin des Etoiles"... La frontière de l'ésotérisme est facile à franchir, quand l'enthousiasme remplace la logique.

3. XIX^{ème} siècle, encore : des fondateurs de religions.

On dit parfois que le XIX^{ème} siècle fut un siècle "scientiste" ; il le fut, certes, mais il ne faut pas oublier que ce fut aussi le siècle où proliférèrent une étonnante variété de sectes, "petites religions" et cultes bizarres : comme si les progrès de la science engendraient, par réaction, peut-être, ceux de l'occultisme...

Jules Doinel du Val-Michel, dit **Jules Doinel**, alias Sa Grâce T Valentin II, a écrit sous de nombreux pseudonymes. Il fit partie de la Franc-Maçonnerie (avant de s'en éloigner) et de l'Ordre martiniste. Chartiste, il devint archiviste du Loiret, et découvrit un jour un document cathare ; il se mit à étudier la doctrine et les rites cathares, en recherchant leurs sources, qu'il plaçait chez les Gnostiques anciens. Dans une vision, l'*éon* Jésus lui apparut (les *éons* sont des émanations de la divinité) et lui ordonna de créer une Eglise nouvelle : ce fut l'"Eglise Gnostique Universelle" (1870) dont il fut bientôt élu patriarche, sous le nom de T Valentin II (en hommage au premier Valentin, un des plus célèbres gnostiques de l'Antiquité ; le T est le "Tau", signe des gnostiques) Et il fut conforté dans la croyance en sa mission par des "esprits", au cours de nombreuses séances spirites.¹

Parmi les dogmes fondamentaux de cette église, notons : la création du monde par un Demiurge, l'emprisonnement des âmes (créées par l'*éon* Sophia, la Sagesse divine) dans les corps, la libération possible de l'élément "*pneumatique*" (l'esprit) par la connaissance des mystères (la gnose) (et non par la foi)...

Ajoutons que l'un des sacrements de cette église s'appelle le *Consolamentum*, que les femmes peuvent être initiées (et faire partie de la hiérarchie), que le mariage n'est pas reconnu, que la liturgie et le vocabulaire religieux sont empruntés, soit au Catharisme, soit à la Gnose orientale ; et enfin, que le siège (spirituel) de l'Eglise se trouve... à Montségur !² On voit jusqu'à quel point est poussée l'imitation du Catharisme ; mais on découvre aussi comment il est modifié par des apports orientaux ; en ce domaine, Jules Doinel aura de nombreux continuateurs. (Papus, René Guénon, Déodat Roché, firent partie de l'E.G.U.)

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, en tout cas, l'Eglise Gnostique comptait seize filiales, tant en France qu'à l'étranger (Italie, Pologne, Belgique...) Le Vatican s'émut de ce renouveau de "manichéisme" et condamna l'Eglise Gnostique (1891)

(1). Le Forestier (René). L'occultisme en France aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : l'Eglise Gnostique. Milano, Arché, 1990.

(2). Geyraud (Pierre). Les religions nouvelles de Paris. Paris, Emile-Paul frères, 1937.

Du même auteur : Sectes et rites. Paris, Emile-Paul, 1954.

Joséphin Péladan, dit "le Sâr Mérodack Péladan", (1858-1918) est une autre grande figure de l'occultisme du XIX^{ème} siècle, et lui aussi a "emprunté" divers éléments de sa doctrine à un catharisme plus imaginé que réel. Cet écrivain, critique d'art et philosophe, avait grande allure, avec sa longue barbe, ses cheveux flottant au vent, et ses tenues inspirées de l'Orient (un burnous noir, en poil de chameau, à fils d'or, par exemple...) ou du Moyen-Age.

C'est un remarquable polygraphe, auteur de plus de 80 ouvrages traitant aussi bien d'esthétique que de philosophie, d'occultisme ou de littérature...¹ C'est aussi un fondateur d'Ordres occultes : l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix (1888) ; l'Ordre de la Rose-Croix Catholique et esthétique du Temple et du Graal : les titres seuls disent le syncrétisme de la doctrine : un *melting-pot* d'influences diverses... Nous y retrouvons une thématique connue : ce n'est pas Dieu qui a créé directement le monde, mais il s'est servi d'un Démon.

L'originalité de Péladan est double : d'abord, on le voit, il mêle pour la première fois le Saint-Graal à l'univers cathare (où il n'a que faire) ; ensuite, dans des ouvrages comme "De Parsifal à Don Quichotte : le secret des troubadours", il réunit le catharisme (qui serait la "clef secrète" des troubadours) et la "Quête du Graal" (c'est le titre de l'un de ses ouvrages), dont l'Amour Courtois serait le symbole : Graal, Fin'Amor, Chevalerie, catharisme... pour Péladan, c'est la même "quête".

Rappelons, à propos du *graal*, (mot occitan, certes, désignant une simple "écuelle") que les cathares auraient repoussé avec horreur cette relique du martyr de Jésus, comme ils repoussaient la croix : il n'existe pas de "croix cathare", quoi que l'on raconte ! De toute façon, Jésus, "envoyé de Dieu" pour enseigner les hommes (et non pour la Rédemption) n'avait, pour eux, qu'une "apparence d'homme" et ne pouvait donc verser de sang !²

Nous ne quitterons pas le domaine des occultistes du XIX^{ème} siècle sans citer le propagateur du martinisme, le cofondateur de l'Ordre martiniste (1891), le Dr. Gérard Encausse, dit **Papus** (La Corogne, Espagne, 1865 - Paris 1916). Très célèbre en son temps, il compta parmi ses disciples J. Péladan, Maurice Barrès, Stanislas de Guaita... Il répandit les idées de Louis-Claude de Saint-Martin, et ses conceptions ésotériques doivent beaucoup à Martinès de Pasqually.³

4. XX^{ème} siècle : érudits locaux...et nazis.

Après Adolphe Garrigou, l'Ariège, cœur du pays du cathare, connut l'activité d'érudits locaux, passionnés par la tragédie cathare, inlassables fouilleurs des lieux et des textes ; ils connaissaient parfaitement le terrain, qu'ils parcouraient en tous sens ; ils étaient solitaires et modestes ; membres de diverses sociétés secrètes, ils gardaient souvent le secret sur leurs découvertes, sauf avec les initiés. Mais leurs rares écrits laissent deviner une vision quelque peu "épurée", transcendée, en quelque sorte, de la religion des Bons Hommes. Un parfum discret d'ésotérisme, des références au saint Graal, contribuent chez eux à la reconstruction d'un Catharisme quelque peu mythique.

(1). Beaufils (Christophe). Le Sâr Péladan, biographie critique. Paris, 1986.

Du même auteur : Joséphin Péladan, 1858-1918. Essai sur la maladie du Lyrisme. Paris, Jérôme Millon, coll. "Golgotha", 1993.

(2). Brenon (Anne) Le vrai visage du catharisme. Cahors, La Louve, 2008., chap. 5.

(3) Bayard (J.Pierre), Encausse (Philippe), Mariel (Pierre). "Papus : occultiste, ésotériste ou mage ? Anthologie thématique du Dr. Gérard Encausse, Mennecy, éd. Ediru, 2005.

Antonin Gadal (Tarascon-sur-Ariège, 1877 - 1966) voisin d'Adolphe Garrigou, qui lui communiqua son enthousiasme et ses idées sur le catharisme, consacra sa vie à l'étude de la foi et des "mystères" cathares. Cet instituteur s'était fait archéologue, et fouilla notamment de nombreuses grottes, dans lesquelles il voyait, comme Garrigou, des lieux d'initiation réservés aux "Parfaits" ; il reconstruisit même le parcours initiatique de ces Parfaits, et ses différentes étapes...

Il était d'ailleurs persuadé que les Cathares détenaient une relique inestimable pour la chrétienté : le Saint Graal : c'est ce qu'il explique dans une œuvre, aujourd'hui introuvable, "Sur le chemin du Saint-Graal", édité en Hollande ¹ par les soins d'un groupe de Rose-Croix. Il reçut d'ailleurs chez lui des Rose-Croix hollandais ; et se persuada que la dame qui répondait au curieux nom (ou pseudonyme) de Catharose de Petri était réellement la réincarnation de la célèbre Esclarmonde...

Il fonda un cercle d'études, la "Fraternité du Saint-Graal et des Cathares" : c'est à ces quelques amis qu'il communiquait le résultat de ses recherches, dont il ne parlait pas en public, et sur lesquelles il n'a rien écrit. "Le reste sortira de l'ombre à son heure..." disait-il. Apparemment, l'heure n'est pas encore venue de tout savoir sur ce "néo-albigéisme mystique", selon l'expression de René Soula ².

C'est en 1931 que Gadal vit arriver à Ussat un jeune "romaniste" allemand, **Otto Rahn** (1904 - 1939 ?). Celui-ci, passionné par le Moyen-Age, étudiait les troubadours occitans, les trouvères français et leurs émules, les Minnesänger allemands. Il était notamment fasciné par le "Parsifal" de Wolfram von Eschenbach (début du XIIIème siècle) qui inspira Wagner. Car cette histoire du chevalier Perceval, l'auteur allemand prétendait la tenir d'un certain Kyot, "provençal", dont Chrétien de Troyes se serait, lui aussi, inspiré ("Mais il n'a pas tout compris !" assurait Eschenbach). Le mystérieux "Kyot" de Provence (dont on cherche toujours à établir l'identité ; serait-ce Guyot de Provins, par exemple ?) avait lui-même déchiffré ce récit dans l'œuvre d'un "savant maure", Flégétanis. Quel enchaînement !

Otto Rahn vint donc explorer Montségur et ses environs, rencontra Antonin Gadal et d'autres passionnés du Saint-Graal et du catharisme. Et un jour, ce fut l'illumination : ce château solitaire, dans son cadre sauvage, mais c'était bien le Montsalvage de Parsifal !

"En un lointain pays, inaccessible à l'homme,
Est un château appelé Monsalvage...
... Elle est bien veillée et surveillée,
Par des chevaliers, cette contrée...
...Un château unique se dresse, solitaire,
Suprême récompense des désirs terrestres..."

Ces citations du "Parsifal" évoquent l'inaccessible château du Graal, et, pour Otto Rahn, elles décrivaient parfaitement Montségur, dressé sur son pog dans une contrée (autrefois) quasi-déserte. Et tout s'éclairait d'un seul coup : si l'Eglise avait lancé une croisade dont le but ultime était de parvenir à ce château, c'est qu'elle voulait à tout prix récupérer le Vase mystique, la relique aux grands pouvoirs... Ainsi s'explique le titre de l'œuvre qu'écrivit alors Otto Rahn : *Kreuzzug gegen den Graal* : "Croisade contre le Graal "(1933)³ Il remerciait vivement Gadal qui, disait-il, lui "avait donné la clef" qui permettait de tout comprendre.

(1). Gadal (Antonin). Sur le Chemin du Saint-Graal. Les anciens mystères cathares. Rozencreuis-Pers. Haarlem, 1960.

(2). Soula (René). Les cathares entre légende et histoire. La mémoire de l'albigéisme du XIXème siècle à nos jours. Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 2005.

(3). Réédité par Philippe Schrauben, 1985.

Laissons-lui la parole : "...et sur ce, je confie mon œuvre au peuple français, qui recèle dans les limites de sa grande patrie l'ancien château-fort du Graal. Oui, seule la forteresse de Montségur, dans les Pyrénées, ariégeoises, peut avoir été le temple inviolable du Graal..."

L'ouvrage eut assez peu de succès en Allemagne (il s'en vendit 5000 exemplaires) mais attira l'attention de Himmler, et permit à Otto Rahn d'entrer en 1935 dans la Schutzstaffel (SS), où il monta rapidement en grade, jusqu'à devenir Obersturmführer. Il écrivit ensuite (sur commande, semble-t-il) un second ouvrage, "La Cour de Lucifer" (1937), plus orienté vers l'antisémitisme. Dénoncé (pour homosexualité ?), il démissionna de la SS, et fut retrouvé mort de froid dans la montagne (1939). Sa vie - et sa mort - présentent d'importantes zones d'ombre, comme le montre l'enquête de Christian Bernadac¹.

Ce qui semble certain, c'est que des expéditions archéologiques eurent lieu à cette époque, en pleine guerre, dans la région de Montségur ; on y montre encore la grotte de Bédeilhac, dont l'immense porche fut bétonné, pour servir de hangar naturel aux avions de ces expéditions. Des rumeurs (invérifiables !) font état de mystérieux pèlerins qui viendraient dérober et emporter des pierres du château... Montségur n'a pas fini de créer des mythes.

Il serait difficile de terminer cette étude des historiens du catharisme en pays ariégeois sans citer le nom de **Déodat Roché** (Arques, Aude, 1877 - d° 1978). Et pourtant, celui que l'on a pu surnommer "le pape du catharisme", ou "le dernier des Parfaits" a plus œuvré pour la connaissance du catharisme que pour enjoliver de légendes et de fantasmagories un catharisme imaginaire !²

Passionné depuis sa jeunesse par l'occultisme, disciple de Papus, membre de l'Eglise Gnostique Universelle (il y fut même "Evêque de Carcassonne" !), franc-maçon (il fut Vénérable de sa Loge), et attiré par Rudolf Steiner et son anthroposophie, il avait pourtant tout pour figurer dans la galerie des fabricants de mystères et autres mythophiles. Mais sa rigueur de magistrat (il fut avocat, juge à Limoux et Président de Tribunal à Carcassonne, avant d'être radié par Vichy) le poussait plutôt vers l'étude précise et documentée. C'est ainsi qu'il édita les Cahiers d'Etudes cathares, dès 1948, et qu'il créa la Société d'Etudes Cathares (1950) avec ses camps d'été, consacrés aux conférences et à la méditation. Et la douzaine d'ouvrages qu'il a publiés sur les cathares et les manichéens ne s'égarèrent pas dans le fantastique.

C'était son allure, en revanche, qui avait quelque chose d'extraordinaire : grand, très mince, émacié, avec son profil aigu et son regard qui transperçait, son immense cape, on l'aurait dit déjà désincarné, et nul n'offrit jamais une telle image ascétique de ce que devait être un vrai Parfait, un pur parmi les Purs...

5. XXème siècle : quelques fables à propos du catharisme.

Nous nous bornerons à citer ici quelques éléments de la riche aura de fantasmes qui entoure le catharisme (et qui est similaire à celle qui, ailleurs, est née autour des "mystères" de Rennes-le-Château). Et pour ne pas alourdir notre exposé, nous nous abstiendrons de gloses et de notes, qui seraient trop nombreuses (articles de journaux, émissions de radio, relations orales de témoins, etc.) et qui n'apporteraient pas grand chose. Aussi bien sommes-nous ici dans le domaine de l'invérifiable, du "on-dit" (avec référence à "ceux qui savent" !), voire des constructions extravagantes de diverses personnes, qui sont par ailleurs respectables, sincères et de bonne foi, à qui nous ne voulons pas faire de peine.

(1). Bernadac (Christian) . Le mystère Otto Rahn ; du catharisme au nazisme. Paris, France-Empire, 1978

(2) Dupré (José) . Un cathare du XXème siècle : Déodat Roché (1877-1978) La Clavellerie, Chancelade, 2001.

Cathares et Templiers : un même "secret" ? Une même origine (orientale) pour certaines de leurs croyances ? Ce rapprochement date de l'époque où l'on assurait que les cathares étaient des manichéens, dont la foi venait d'Orient, via la Bulgarie, la Serbie et l'Italie du Nord. Il y a encore des gens pour le croire, ne citons personne. Et pendant la Croisade contre les Albigeois, les Templiers étaient plutôt dans le camp français ! Il y eut peut-être un Chevalier du Temple qui se convertit au catharisme (Pierre de Fenouillet), mais aucune Commanderie ne fut persécutée pendant la Croisade...

Cathares et Rose-Croix ? Le fondateur (mythique ?) de la Rose-Croix, Christian Rosenkreuz, serait né en 1378 et aurait eu accès, en pays toulousain, à l'enseignement d'une tradition secrète...Aucun fait vérifiable ne peut appuyer cette thèse. Il y a, certes, quelques parentés mystiques entre les deux recherches, mais il faut l'enthousiasme d'un Antonin Gadal pour y voir davantage qu'une simple convergence d'idées.

Cathares et Vaudois ? Ici, la parenté entre Bons Hommes et "Pauvres de Lyon" est plus nette : même renoncement aux choses de ce monde, ascétisme et pauvreté, mêmes persécutions de la part de l'Eglise catholique. Et de nombreux vaudois, ceux de la Provence alpine et des vallées occitanes du Piémont, parlaient occitan. Ils eurent maintes controverses publiques avec les cathares, mais ils déploraient leur engagement "hérétique" : l'un d'eux, Durand de Osca (Huesca ?) composa deux traités, le *Liber antiheresis* (vers 1200) puis le *Contra manicheos* (vers 1220), contre l'hérésie cathare ¹

Catharisme et hindouisme, soufisme, et autres mystiques de l'Orient : quelques ressemblances, certes, notamment en ce qui concerne la transmigration des âmes, la réincarnation, croyance des religions indiennes. Mais c'est un élément que l'on trouve aussi chez certains gnostiques, chez Pythagore...une idée peut-être aussi vieille que les religions ; de toute façon, la perspective, le contexte théologique sont bien différents, et le rapprochement n'apporte rien, et ne permet pas de présumer que des contacts anciens, et (forcément) mystérieux aient eu lieu entre ici et là-bas...

Les souterrains de Montségur, cryptes des Parfaits ou des Grands Maîtres, refuges ou caches des trésors, ont été fort bien décrits par ceux qui les ont vus... en rêve. Les études géologiques et spéléologiques en ont démontré l'inexistence. Et l'on peut d'ailleurs se demander pourquoi trois fidèles auraient pris le risque de descendre, en pleine nuit, et bien chargés, la face abrupte du *pog*, s'il avait existé une telle voie de fuite !

Le "trésor" de Montségur a fait, lui aussi, couler beaucoup d'encre. Certes, la déposition d'Arnaud Roger de Mirepoix fait allusion à un tel trésor (*aurum, argentum, et pecuniam infinitam* : de l'or, de l'argent et une quantité infinie (ou "indéfinie" ?) de monnaie...) Mais il s'agit, très probablement, d'un "trésor de guerre" destiné à payer soldats, munitions, approvisionnements... appartenant aux seigneurs, et non aux Cathares : rappelons qu'il était interdit aux "parfaits" de posséder quoi que ce soit. Et peut-être ce "trésor" bien matériel permet-il d'éviter de parler d'un autre trésor, spirituel celui-là, que les croyants voulaient mettre à l'abri : livres saints, listes de "contacts", de cachettes, de réseaux de protection... ? Ils ne tenaient certainement pas à ce que la Sainte Inquisition s'en empare !

(1). Brenon (Anne) op.cit, p 59

Montségur, temple solaire ? On a beaucoup spéculé sur l'étrange forme pentagonale du château (forme due au fait que le castel a tout simplement utilisé au mieux l'assise naturelle du plateau, en haut du pog...Il a adapté sa forme au terrain, en tenant compte de la solidité du rocher, sans audace architecturale inutile) N'essayons pas d'y voir "un navire", ou un "sarcophage", à moins d'être poète et d'user de belles métaphores.

Un mot à propos de la porte du château : ses grandes dimensions (1,95 m. de largeur) ont suscité diverses hypothèses plus ou moins farfelues ; peut-être aurait-on pu se souvenir que ces portes furent peu à peu détruites par le temps (et les bergers du lieu) : lorsque l'édifice fut reconstruit, on fit avec les matériaux qui restaient : les portes s'en trouvèrent élargies d'autant...

Quant aux alignements sur les points cardinaux, obtenus non sans peine (le Nord, par exemple, est indiqué par la droite qui joint un des angles du château au milieu du côté opposé...) ils sont très probablement accidentels ; du reste, dans toute construction tant soit peu monumentale, il est bien rare que l'on ne découvre pas le Nombre d'Or, les points cardinaux, la valeur de π : nous nous étions amusés, avec nos élèves, à effectuer ces opérations à partir des bâtiments de notre Lycée, et le résultat fut probant.

De toute façon, les Cathares n'adoraient certainement pas le soleil ! La seule chose que l'on pourrait admettre, c'est qu'ils aient utilisé quelque gnomon, un cadran solaire, ou quelque élément architectural du château pris comme point de repère, afin de calculer au plus juste la date d'une fête religieuse, d'après la position du soleil. Mais il n'est pas question de telles pratiques dans les dépositions des croyants, pendant et après la Croisade.

Il est tout de même remarquable de voir que, malgré le travail patient et précis des historiens et des archéologues, sur les lieux et les textes cathares, tant de constructions hasardeuses aient pu voir le jour, et parfois, être prises pour de vraies découvertes.

Nous commençons à entrevoir "le vrai visage" du catharisme, mais il n'a nul besoin, dans son dépouillement, de tous ces oripeaux hétéroclites.

6. XXème siècle : fictions romanesques et catharisme.

Aux romanciers, tout est permis, bien sûr ! Mais parmi les quelques 25 romans directement inspirés par la Croisade et le siège de Montségur, on peut établir une distinction entre deux catégories : les uns, soucieux d'exactitude et de vérité historiques, essaient de recréer au mieux l'atmosphère, les mentalités et le comportement de l'époque. Ceux-là n'ont guère nourri la fantasmagorie cathare, et on peut les en remercier, si l'on préfère la vérité à la légende. Mais de ce fait, ils n'ont pas place dans cette modeste étude.

Citons tout de même quelques auteurs : Anne **Brenon** (L'Impénitente, 2001 ; les Fils du Malheur, 2002 ; les Cités sarrasines 2003), qui est l'historienne, bien connue, du catharisme ; dans une certaine mesure, on peut y adjoindre Georges **Bordonove** (le Bûcher, 1990), Michel **Peyramaure** (La passion cathare : 1. Les Fils de l'Orgueil, 1877 ; 2. Les Citadelles ardentes, 1978 ; 3. La Tête du Dragon, 1978.), Henri **Gougaud** (Bélibaste, 1982 ; l'Inquisiteur, 1984 ; l'Expédition, 1991), et autres. (voir annexe 2)

Dans l'autre catégorie, nous regrouperons diverses œuvres qui introduisent les ingrédients nécessaires aujourd'hui, semble-t-il, à la création d'un best-seller du genre du fameux "Da Vinci Code" : par exemple, un terrible secret, révélé par quelque antique manuscrit (Kate **Mosse**, Labyrinthe¹ ; Arnaud **Delalande**, l'Eglise de Satan² ...)

(1) Lattès 2005

(2) Grasset 2002.

Autres éléments, pêle-mêle : la survivance, à notre époque, d'un groupe secret de croyants cathares (André **Sernin**, *Le dernier cathare*¹) ; dans un roman anglais inédit en France, *A Wheel of Stars* (Une Roue d'Etoiles, 1989) de Laura **Gilmour Bennett** (auteur bicéphale), on rencontre même des gens vivant à Londres, mais doués d'une mémoire atavique, qui les fait parler parfois dans une langue étrange (l'occitan, bien sûr), et les lance dans une quête que leurs ancêtres n'ont pu mener à bien. Il s'agit, bien sûr, de retrouver et de protéger le Graal perdu, qui est recherché aussi par des satanistes... Dans *Labyrinthe*, de Kate Mosse (déjà cité), on trouve même ... un cathare du XIII^{ème} siècle, qui vit toujours dans sa petite maison, depuis des siècles... (le Saint Graal l'a rendu immortel !) Là aussi, une société secrète (la "*Noblesso véritable*", sic) convoite le Graal, pour on ne sait quelles fins sinistres...

Dans plusieurs romans, l'auteur a utilisé un artifice pour mettre en parallèle les événements du passé et les recherches du présent : l'action se passe alternativement au Moyen-Age et à notre époque (au XXI^{ème} siècle, précise fièrement l'auteur de "*L'Eglise de Satan*" ; au XX^{ème}, dans "*Labyrinthe*")

Il sera éventuellement question d'un trésor soigneusement préservé (quoique...) à travers les siècles ("*Le dernier cathare*")

Ces œuvres sont généralement bien écrites, et se lisent avec plaisir, comme de bons "thrillers métaphysiques à la Umberto Eco" (c'est ce qu'affirme la quatrième de couverture de l'un d'eux) ; mais aucun n'atteint le lyrisme ni la dimension épique des romans du précurseur : Maurice Magre : "*Le Trésor des Albigeois*" (des chevaliers qui s'évadent de Montségur pour sauver le Graal...) et le plus célèbre : "*le Sang de Toulouse*" (le parcours initiatique d'un jeune écuyer toulousain, pris dans la tourmente de la Croisade)²

Nous ne résistons pas au plaisir de citer quelques titres, parmi les autres romans, pour leur thématique fortement ancrée dans ce que l'histoire des Cathares, la vraie, a eu de tragique : "*Le Bûcher*" (Bordonove), "*les Brûlés*" (Zoé Oldenbourg), "*les Bûchers du Paradis*" (G. Raynal), "*la Hache et le Bûcher*" (J.L. Marteil)... Et des phrases, bien connues de ceux qui ont lu l'histoire des "Albigeois" : "*Quand le laurier reverdira*" (P. A. Ladame, 1982), "*Et Dieu reconnaîtra les siens*" (J.L.Marteil, série en 4 tomes, 2002-2003)

Ainsi, l'intrigue de ces romans, et leurs titres mêmes, contribuent à entretenir une certaine vision du catharisme, parfois historiquement exacte, parfois enrichie de mystères affriolants et d'étranges péripéties : les études prétendent "scientifiques", les "révélations" et les légendes prises pour des vérités enrichissent le terreau romanesque. A chaque siècle ses fantasmes.

7. XX^{ème} siècle, encore : d'autres formes d'expression.

L'univers légendaire qui s'est construit autour du catharisme a trouvé aujourd'hui des moyens inédits de toucher le public.

N'a-t-on pas dit que le personnage de l'archéologue Indiana Jones, à la recherche du Graal, entre autres quêtes aventureuses, devait beaucoup à l'archéologue bien réel (et fort énigmatique) que fut Otto Rahn ?

(1).Paris, Editions de l'Amitié, 1974.

(2). *Le sang...*, Paris, Fasquelle, 1931.*Le trésor...* Paris, Bibliothèque Charpentier, 1938 (plusieurs fois réédité)

La bande dessinée a fourni un bon lot d'histoires situées à l'époque de la Croisade ; depuis "Aymeric et les Cathares" (Roquebert et Forton) qui parut d'abord en strips dans "la Dépêche du Midi", avant de sortir en album chez Loubatières, à Toulouse, en 1977, nous avons pu lire "Aymeric à Montségur" (d°, dernière édition en 1996). Le nom de Michel Roquebert dit assez, pour ceux qui connaissent l'auteur de "Citadelles du vertige", le souci de vérité historique : nous ne devrions donc pas le citer ici, mais si nous le faisons, c'est pour montrer comment la mémoire de la tragédie cathare investit progressivement tous les moyens d'expression modernes.

Même remarque pour Philippe Jarbinet, qui a repris le thème avec l'imposante série des 10 volumes de son œuvre : "Mémoire de cendres" (Glénat, depuis 2001), dont certains albums ont des titres évocateurs : "le Printemps des Assassins", "Montségur", "Le Bûcher"...

La peinture sera représentée dans cette galerie par une série de tableaux de Jacques Fauché, illustrant sa vision du catharisme, présentée au public à Noé (Haute-Garonne, 1960) puis à Muret, (1986) lors de la commémoration de la célèbre bataille.

Il existe un "opéra-comique" (comique ?) de Marcel Landowski, "Montségur", au livret duquel collabora notamment le duc Antoine de Lévis-Mirepoix, en deux actes et six tableaux.¹ Nous ne savons pas s'il a été représenté.

Le massacre des cathares a aussi inspiré une des chansons du treizième album produit par un groupe *Heavy Metal*, le célèbre Iron Maiden, en 2003 ; l'album s'intitule "*Dance of Death*", et le quatrième titre est "*Montségur*". Le groupe "*new age*" Era propose aussi, sur son premier album (Polygram, 1998) intitulé simplement "Era", un morceau (n° 7) appelé "*Cathar rythm*".

Enfin, *last but not the least*, nous arrivons aux jeux de rôle, souvent placés dans un Moyen-Age de fantaisie ; dans l'un des jeux de la série "Nephilim", le scénario se déroule en partie au château de Montségur, dans un contexte initiatique, où se mêlent hermétistes, extra-terrestres, et tout ce que l'imagination fertile des créateurs de jeux peut fournir...

8. De nos jours : catharisme, tourisme et commerce...

La fin du XXème siècle est marquée, dans le domaine qui nous intéresse, par ce que René Soula ¹ appelle "la spectaculaire irruption sur le devant de la scène de l'albigéisme marchandise..."

Pensons d'abord aux "châteaux cathares", dénomination que l'on peut souvent lire sur les panneaux touristiques. Les Cathares n'ont jamais possédé de château ! Il s'agit en fait de hauts lieux fortifiés, où les seigneurs locaux accueillaient des Bons Hommes, comme ils l'eussent fait pour d'autres membres de leur communauté, en cas de danger. Ces seigneurs n'étaient d'ailleurs pas, sauf exception, eux-mêmes "croyants". Rappelons qu'à Béziers, la population chrétienne était si solidaire des cathares, que Simon de Montfort se serait écrié "Tuez-les tous ! Dieu reconnaîtra les siens !" Mot apocryphe, sans doute ; mais il nous dit à quel point les Cathares étaient bien intégrés à la communauté.

(1). Le livret a été publié par Actes-Sud, en 1993.

Le catharisme, en effet, "fait vendre" : il n'est donc pas étonnant de trouver, dans les pages sportives, des références incongrues à la religion des Bons Hommes, pour signifier l'attachement à leur pays des rugbymen de Béziers, ou pour signaler aux skieurs des Mont d'Olmes qu'il est "sympa" de pratiquer la glisse, en pays cathare... Le Moto-Club de cette région a d'ailleurs organisé un "Rallye cathare motocycliste" ; mais si vous préférez des sports moins bruyants, participez donc à la "Foulée cathare des Corbières" ! Il y a également divers "sentiers cathares" - mais ici l'appellation paraît plus justifiée - dont l'un est qualifié de "sentier des Bonshommes", sic.

Si, fatigué par votre randonnée cathare, vous désirez trouver un refuge accueillant, vous aurez le choix entre une "Auberge cathare" (Belflou, Aude), "l'Embellie cathare", gîte (par ailleurs excellent) près de Peyrepertuse, ou "la Table cathare" à Fanjeaux. Et, humour noir involontaire ? il existe un "Grill cathare", non loin de Carcassonne...

Encore quelques raisons sociales ? Voici les agences "Cathare Immobilier" et "Cathare-automobiles" de la région toulousaine ; mieux encore, le site "Cathare.net" est là pour vous conseiller, si vous voulez "sortir et faire des rencontres" (il n'y a pas encore de night-club cathare, mais...) ; "Cathare ferronnerie" se trouve dans l'Aude, "Cathare marine" répare vos bateaux, et la coopérative "Terroir cathare" vous fournit en produits locaux. Et si l'avenir vous inquiète, "Cathare voyage" (efficace aussi en Belgique et en Suisse) vous dira tout...

Pour vos loisirs, un peu de randonnée équestre avec le "Cheval cathare" ? Ou, si vous préférez le moteur, voici le "Quad Loisirs cathares" qui vous permet de visiter l'Aude, et aussi le Maroc. Les Bons Hommes étaient non-violents, mais il faut bien se défendre : le "Cathare Club Savate Boxe française" de Trèbes vous y aidera, à moins que vous n'alliez à Toulouse, au "Club de tir cathare". Mais il est trop tard pour assister à l'élection d'une "Miss cathare" : cela eut lieu en 1992, à Salles-sur-l'Hers (Aude) ; ce fut une jeune hollandaise qui fut élue...

Savez-vous, d'ailleurs, que le CATHARE peut nous sauver, en cas de catastrophe nucléaire, comme celle qui s'est produite au Japon ? C'est en effet l'acronyme choisi par le CEA, et AREVA,...pour leur programme de sécurité nucléaire, dont voici l'intitulé complet : "Code for Analysis of THERmohydraulics during an Accident of Reactor and safety Evaluation" : on peut sans doute se demander ce que signifiait, pour le brillant cerveau qui l'a conçu, ce nom hérité du passé ? Que peut bien représenter pour lui ce mot, en dehors du fait qu'il est facile à prononcer et à mémoriser ?

*
* *

Affabulations, dérives, délires... rien n'a été épargné aux malheureux cathares ! Ces constructions fantasmagiques, bâties sur des demi-vérités, sur des théories invérifiables, ou sur de prétendues "révélations", ont la propriété de s'entretenir les unes les autres, dans une sorte de feed-back continu.

Ce phénomène existe, certes, autour d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres mouvements historiques ; dans leurs zones d'ombre peuvent se développer toute sortes de constructions imaginaires. Que l'on ne nous en veuille pas de démystifier quelques

élucubrations farfelues ! Gardons notre indulgence pour des chercheurs sincères, mais qui se sont laissés entraîner par leur enthousiasme ; et aux autres, rappelons que le Catharisme n'a nul besoin de étranges oripeaux dont on l'a parfois affublé ; dans son dépouillement tragique, il garde intactes sa grandeur et sa soif d'absolu.

Ces fantasmagories ne font d'ailleurs que souligner la valeur des travaux précis, rigoureux, documentés, des véritables historiens du catharisme ; ils sont nombreux, et il faut leur rendre hommage.

Mais on peut se demander pourquoi, depuis deux siècles, le catharisme a suscité tant de divagations, qui vont se multipliant, alors même que nos connaissances se font plus nombreuses et plus précises. Nous hasarderons deux réponses. D'une part, nous avons (plus que jamais ?) besoin de rêve, de mystère, d'inconnu : avec ce catharisme si follement imaginé, nous avons eu notre ration de chimères.

D'autre part, on peut penser que le catharisme possédait une "charge" terrible, une aura d'étrangeté, de grandeur et de malheur, telle, qu'elle nous attire encore aujourd'hui, qu'elle nous fascine et nous interpelle. Les Cathares lancent leur plainte au vent de l'histoire : qui leur donnera une réponse digne de leur destin ?

Jean RIGOUSTE
10.08.2011

(1). Soula (René). Les cathares entre légende et histoire. Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, "Textes et documents", 2005.

ANNEXE 1.

On m'a demandé de faire deux petites additions, sur des points de vocabulaire, dont MM. Aubarbier, Bordes et Dugros ont, dans leurs exposés, signalé l'importance.

1. Comment s'appelaient les Cathares ?

Le mot "cathare" n'a jamais été employé par ceux que nous appelons ainsi (par commodité.) C'est une invention du moine allemand Eckbert, abbé de Schönau, vers 1160 : c'est ainsi qu'il désigne, dans des "sermons de combat" (belle expression d'Anne Brenon) les hérétiques "qu'on appelle Piphles dans la Flandre, et en France Tisserands..." Ailleurs, on les a appelés Patarins (Italie du Nord : "ceux qui ne disent que le Pater" ?), Poplicains (publicains), Albigeois, Bougres (*boulgres*, "bulgares"... accusés de pratiques contre nature, pour ne pas avoir d'enfants... d'où le sens que prit ensuite ce mot en français)

Le mot "catare" (sans -h-) employé par Eckert semble bien se rattacher au bas-latin *cattus*, "le chat": les hérétiques étaient assimilés à des satanistes, adorateurs du chat, animal favori des sorciers... D'autres hérétiques, dans le Nord et l'Est de la France, sont d'ailleurs appelés alors "chatiers" ou "chatistes". Ensuite, le mot est souvent écrit avec -h-, sans doute

sous l'influence du grec *katharos* "pur", qui fournira l'étymologie traditionnelle du mot dès le milieu du XIX^{ème} siècle.

Les Cathares se désignaient eux-mêmes sous les noms de "croyants", "bons chrétiens", ce dernier mot figurant dans une formule de salutation cathare (*l'adoratio*) Quant à ceux que nous disons "Parfaits", Cathares et catholiques les appelaient "Bons Hommes" et "Bonnes Femmes" (aucun rapport avec les "remèdes de bonne femme", qui sont en réalité "de bonne fâme", de bonne réputation)

2. Les "Parfaits" et les Parfaites.

Ce mot est inconnu des cathares, qui ne l'ont jamais utilisé ; nous ne l'employons que par commodité. Il s'agit en fait d'une fausse traduction du latin (des Inquisiteurs) : *hereticus perfectus* : hérétique accompli, qui est allé trop loin pour que l'on puisse espérer le convertir, "irrécupérable".

Seuls les Bons Hommes sont astreints à une obéissance absolue aux vœux cathares (ne rien posséder, ne pas mentir ni jurer, ne pas tuer un être vivant, ne pas porter d'armes, respecter la chasteté, ne pas manger de viande...). C'était en quelque sorte le "clergé" cathare, clergé mixte d'ailleurs, puisque les femmes pouvaient exercer le même ministère.

On trouvera des explications détaillées de ces mots, et de bien d'autres, dans un livret remarquable de Anne Brenon : Les mots du Catharisme. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009. 127 p. C'est le meilleur *compendium* du Catharisme !

ANNEXE 2.

Voici une liste de romans "historiques" inspirés par le catharisme : elle n'est sans doute pas complète, mais sa longueur, et les dates extrêmes, vous montreront déjà à quel point le catharisme s'est révélé "porteur" dans le domaine de la littérature française et étrangère.

Les romans sont classés par noms d'auteur. Nous ne portons sur eux aucun jugement de valeur ; il est sûr que d'aucuns sont plus proches de la réalité historique que d'autres, qui versent carrément dans la fantasmagorie : mais il faut de tout pour faire un monde, comme dit le proverbe, et il est étonnant de voir combien de visions différentes du monde cathare sont présentées dans ces œuvres !

- Bordonove (Georges). *Le Bucher*. Julliard, 1957. Nomb. rééditions.

- Brenon (Anne). *L'Hiver du Catharisme*. Ed. de l'Hydre.

T.1 : *L'Impénitente*, le roman vrai de Guillelme de Montailou, 200

T.2 : *les Fils du Malheur*, 2002.

- T.3 : *Les Cités sarrasines*, le roman vrai de Pèire Maury, de Montailhou.2003.
- Broutin (Jean). *Les Cathares, ou le Baiser de lumière*. Genève, éd. Pourquoi pas ? 1986.
Les Cathares, ou la Flèche de Vie; même éd., 1988.
 - Delalande (Arnaud). *L'Eglise de Satan (le Roman du Catharisme)* Grasset, 2002.
 - Dontchev (Anton). *L'épopée du Livre sacré*. Actes Sud, 1999.
 - Gilmour Bennett (Laura). *A Wheel of Stars*. Ed. Viking, 1989. Non traduit en français.
 - Gougaud (Henri). *Bélibaste*. Ed. Points, 1984.
L'Inquisiteur. Ed. Points, 1984. Rééd, Seuil, 1985.
L'Expédition. Seuil, 1991.
 - Ladame (Paul-Alexis). *Quand le Laurier reverdira*. Albin-Michel, 1982
 - Lévis-Mirepoix (Antoine, duc de). *Montségur, l'agonie des Cathares*. Rééd. J'ai lu, 1967.
 - Magre (Maurice). *Le Sang de Toulouse*. Bibl. Charpentier, 1931. Rééd. Rob. Laffont, 1972.
Le Trésor des Albigeois. Fasquelle 1938. Phil.Schrauben, 1985. Ed. du Rocher 2002
 - Marteil (Jean-Louis). *Et Dieu reconnaîtra les siens*. Dire (Cahors, 2000). Rééd. l'Hydre :
T.1 : *La main de Dieu*, 2002
T.2 : *Les Chiens de Sang* 2002
T.3 : *L'Ombre de la Croix*, 2003
T.4 : *La Hache et le Bûcher*, 2003.
 - Mosse (Kate) *Labyrinth*. Ed. Mosse, 2005. Trad.fr. *Labyrinthe*, éd. J.Cl. Lattès, 2006.
 - Nahmais (Jean-François) *L'illusion cathare*. Albin-Michel, 1997.
 - Oldenbourg (Zoé). *Les Brûlés*. Gallimard 1960 Rééd. 1981.
Les Cités charnelles (l'histoire de Roger de Montbrun). Gallimard 1961. Rééd. 1983.
 - Peyramaure (Michel). *La passion cathare* Ed. de Crémille :
T.1 : *Les Fils de l'orgueil*, 1977
T.2 : *Les Citadelles ardentes*, 1978.
T.3 : *La Tête du dragon*, 1978.
 - Pilhes (René-Victor). *Le Christi*. Plon, 1997.
 - Raynal (Gérard). *Les Bûchers du paradis*. Le Temple d'Or, 2006
La promesse (credo cathare). Le temple d'Or, 2009.
 - Sernin (André) *Le dernier des Cathares*. Ed. de l'Amitié, 1974.
 - Yzac (Adeline). *Enéa la Cathare*. Ed. de l'Hydre, 2003.

Les femmes cathares dans la société occitane du XII^e au XIV^e siècles par Jean-Claude Dugros

« Les souvenirs sont nos forces,
ne laissons jamais s'effacer les souvenirs mémorables.
Quand la nuit essaie de revenir,
il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux. »
Victor Hugo

*Les troubadours disent : « Las dònas son divinas, fau las adorar », les inquisiteurs leur répondent : **HERETICAE MULIERES CREMANDAE SUNT !***

Les troubadours et les inquisiteurs n'ont pas la même vision de la femme, c'est le moins que l'on puisse dire !

Dans la société occitane du 12^{ème} et du 13^{ème} siècle, lorsque les troubadours font jaillir ce printemps de la poésie et du sentiment qui place la joie d'aimer au-dessus du plaisir d'être aimé et proclame l'égalité de l'homme et de la femme devant l'Amour, on assiste à l'éclosion de valeurs nouvelles qui vont se répandre dans toute l'Europe d'abord, puis dans le monde entier, jusqu'à aujourd'hui où la plupart de nos romanciers sont toujours influencés par la lyrique des troubadours que l'on étudie dans plus de cent universités dans le monde, (en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, aux États-Unis, en Europe...)

Ces valeurs nouvelles, au regard des modes de fonctionnement des sociétés voisines, sont une grande innovation : dans les domaines de la poésie, de la musique, de la lyrique, de la langue, du rapport à la culture. Elles sont innovantes parce que collectives, constituant un fait de société. C'est la première fois qu'on en trouve trace écrite, dans des textes nombreux et des genres différents.

On dit que les troubadours sont les « inventeurs » de la poésie et de l'amour. Avant eux, la poésie était nécessairement religieuse et latine. Leur nouvelle lyrique, profane, parle d'amour, d'amour sublimé. On parle de jòi d'amour. Le mot est masculin. On ne parle pas de joie d'aimer, en occitan joie se dit jòia. Le jòi est supérieur à la joie, c'est la sublimation de l'amour. Amour est un mot occitan. Les troubadours inventent des mots nouveaux, enrichissent la langue populaire née d'un latin corrompu par les parlers des envahisseurs successifs, et la transforment en une langue de culture universelle.

Les textes des troubadours laissent percevoir un humanisme, dans le respect de l'autre, de ses croyances, de sa dignité. Respect de l'autre, dans la fin'amor ; respect de la croyance religieuse, concevoir qu'on puisse avoir une autre lecture des Évangiles ; respect de la dignité dans les convenéncias, contrats d'aide entre les seigneurs et ceux qui sont sous leur protection et non service obligatoirement dû et imposé ; respect des individus qui ne sont pas des « sujets ».

Autre fait innovant, la « naissance d'une vision de la femme entièrement contraire aux moeurs traditionnelles – la femme se voit élevée au-dessus de l'homme, dont elle devient l'idéal nostalgique »¹⁰¹. Et les femmes vont prendre la parole, répondre aux hommes. Elles sont femmes-troubadours, « trobairitz », phénomène unique dans toute la littérature courtoise de l'Occident médiéval. Elles écrivent, chantent, partagent leur savoir, leurs pensées, elles nous ont laissé le témoignage d'un pays hautement cultivé, loin de ses voisins qui subissaient la chape d'un obscurantisme religieux. C'est une véritable mutation collective des moeurs,

¹⁰¹

Denis de Rougemont, *L'Amour et l'Occident*, France-Loisirs, 1972, p. 91.

jusqu'alors largement barbares. Il faudra attendre le début du XV^e siècle pour que Christine de Pisan attire l'attention de ses compatriotes sur la situation des femmes à la cour du roi de France. Et il faudra attendre le XX^e siècle, pour que les féministes, en particulier aux Etats-Unis, se souviennent de Christine de Pisan. Aujourd'hui encore, les congrès internationaux nous démontrent qu'elle est moins étudiée en France qu'ailleurs (il en est de même de l'étude des troubadours et des trobairitz occitans).

En participant activement à la vie culturelle, littéraire en l'occurrence, elles peuvent, par leurs écrits, toucher de près des questions politiques et religieuses de la société marquée par l'hérésie et la croisade. Le phénomène des femmes-troubadours semble se trouver, au moins exceptionnellement, au sein même de la société nobiliaire des castra.

Avec les troubadours et les trobairitz, on assiste à la « naissance d'une poésie à formes fixes, très compliquées et raffinées, sans précédent dans toute l'antiquité ni dans les quelques siècles de culture romane qui succèdent à la renaissance carolingienne. »¹⁰²

La vie culturelle, la vie de cour est marquée par la poésie des troubadours et les valeurs de la fin'amor. La présence des troubadours permet aux dames d'acquérir une certaine culture littéraire.

Que disent leurs textes ? Ils disent que la noblesse de cœur hisse à la noblesse de rang, que les qualités humaines priment sur la catégorie sociale et non par obligation religieuse ni pour une récompense divine. Ils disent que les valeurs sont accessibles à tous et non réservées aux « élus de Dieu » qui maintiennent la hiérarchie, assurance de paix sociale et « mondiale », en recherchant l'exploit guerrier.

Le modèle des troubadours n'est ni le héros des chansons de geste, ni celui des romans courtois dans la lignée de Chrétien de Troyes. « L'objet de sa quête n'est pas le graal, mais l'amour de sa dona, et ce n'est pas la prouesse guerrière qui est l'expression de sa supériorité, mais le génie poétique. C'est de la finesse et de la profondeur de ses sentiments que celui-ci procède. En ce sens, amour et poésie sont indissociables : nul ne peut être grand poète s'il n'a les qualités qui font le fin amant ; nul ne peut prétendre être un fin amant s'il n'est authentiquement poète. »¹⁰³

Les catégories sociales ne sont pas closes sur elles-mêmes, le mérite moral, poétique, humain, de chacun lui permet d'accéder à des niveaux supérieurs de la société. Les troubadours d'origine populaire Marcabru et Bernat de Ventadorn sont reçus à la cour des grands et honorés. Nous sommes dans une société qui garantit la liberté de conscience et de pensée, et le respect de l'autre basé sur sa valeur personnelle et non sur sa fortune.

Qu'une société fonctionne sur des valeurs de ce type relève de l'exception.

« Oui, entre les XI^e et le XII^e siècles, la poésie d'où qu'elle fût (hongroise, espagnole, portugaise, allemande, sicilienne, toscane, génoise, pisane, picarde, champenoise, flamande, anglaise, etc.) était au préalable languedocienne, c'est-à-dire que le poète, ne pouvant être que troubadour, était tenu de parler – et de l'apprendre s'il ne le savait pas – le langage du troubadour, qui n'a jamais été que le provençal¹⁰⁴. »

¹⁰² *ibid.*

¹⁰³ Jean Roux, « Cortesia e fin'amor : un nouvel humanisme », *Troubadours et Cathares en Occitanie médiévale, actes du colloque de Chancelade (24 et 25 août 2002)*, L'Hydre éditions, pp. 163-164.

¹⁰⁴ Charles-Albert Cingria, « Ieu oc tan » (dans *Mesures*, n° 2, 1937) in Denis de Rougemont, op. cit., p. 90. *Languedocien, provençal sont des termes génériques, on dirait aujourd'hui occitan.*

Mais pourquoi cet extraordinaire raffinement culturel voit le jour et se développe dans cet isthme, carrefour entre Méditerranée et Atlantique, d'une part, et entre France du nord et monde ibérique ou Europe du nord et Maghreb, d'autre part. Les Pyrénées sont des montagnes de passage. Les cols s'appellent « ports » et les Maures appelaient les Pyrénées, « Djebel el-Bor-tât »¹⁰⁵, oui, pourquoi dans cet isthme où l'on parle la langue d'oc, et nullement ailleurs ?

Nous y voyons deux raisons essentielles. La première déclinée en trois facteurs : le droit seigneurial, le droit civil et le droit canonique. La seconde expliquée par les influences qui pénètrent de partout, accueillies par l'esprit de tolérance qui caractérise la société occitane.

1. droit seigneurial : *Au système compliqué et strictement hiérarchisé de la féodalité du Nord, « nulle terre sans seigneur », dit la coutume, l'Occitanie répond : « Prouvez vos droits d'abord, nul seigneur sans titre ». Dans les pays où l'on parle la langue d'oc, on ne devient pas chevalier parce qu'on est noble, on n'est pas soumis par un hommage rendu et obligatoire entre vassal et seigneur, les droits et les devoirs de chacun sont déterminés par une sorte de contrat d'aide, les convenéncias. Les paysans peuvent échapper à la condition de serfs « louables et corvéables à merci » : à la fin du XI^e siècle, par exemple, Eble IV de Ventadorn accorde par testament la liberté aux paysans de sa vicomté.*

Les cités se libèrent très tôt de la tutelle des seigneurs, organisent en pleine autonomie la vie civile dans l'enceinte de leurs remparts, les marchés, les taxes, les conditions de vente, la circulation des personnes, leur sécurité, règlent des litiges... Ce sont les consolats, autrement appelés juradas, dont le premier voit le jour en Avignon en 1129, et dont il reste des témoignages précieux (Les jurades de la ville de Bergerac à Bergerac, le Livre noir à Périgueux). Les cartulaires des franchisas ou chartes des libertés qui sont octroyées par les seigneurs, écrits en occitan, consignent les décisions prises par les consols, suivant le principe du droit écrit, hérité des Romains et maintenu par les Wisigoths (écrits antérieurs de plus d'un siècle à la première charte rédigée en français). Ils garantissent l'exécution exacte des engagements réciproques.

Les populations sont attachées à ces libertés mais les relations sont bonnes entre le seigneur et les habitants des villes. Voici trois exemples tirés de La Chanson de la Croisade albigeoise : le 10 novembre 1210, on pleure le jeune vicomte Trencavel qui meurt, vraisemblablement assassiné, dans les cachots de Simon de Montfort :

Ladoncs viratz lo poble en auta votz cridar.

A grand professio fetz lo cors sosterrar.

Dieus pesse de la arma, si el s'en vol pregar,

Car mot fo grans pechetz.

(Le peuple accourt et pleure et gémit, puis il suit / en cortège accablé l'homme qu'on porte en terre / Malheureux Trencavel ! Dieu ait pitié de lui / en sa miséricorde.)¹⁰⁶

¹⁰⁵ Littéralement, le mont de Portes (ou passages).

¹⁰⁶ La Chanson de la Croisade Albigeoise, éd. E. Martin-Chabot, 3 tomes, Paris : les Belles Lettres, 1931 ; rééd. d'après Martin-Chabot et nouv. trad. par H. Gougaud, Paris : Le Livre de Poche, 1989, laisse 40, v. 22-25, pp. 86-89

Le 3 mai 1211, Simon de Montfort prend Lavaur après un siège de plusieurs mois. La « dame de la ville », Girauda, après avoir subi les outrages que l'on peut imaginer de la part de la soldatesque croisée, est jetée vivante au fond d'un puits et recouverte de pierres.

Estiers dama Girauda qu'an en un potz gitat :
De peiras la cubriron ; don fo dols e pecatz,
Que ja nulhs hom del segle, so sapchatz de vertatz,
No partira de leis entro agues manjat.

(Quant à dame Girauda / elle est poignets liés, jetée au fond d'un puits, / et l'on couvre son corps d'un tombereau de pierres ; / on fait là grand péché, car jamais de sa vie / un pauvre ne la vit sans recevoir d'aumône.)¹⁰⁷

Et puis il n'y a rien de plus touchant que l'accueil de Raimon VI par la population de la cité libre d'Avignon, quand le comte vient en Provence pour y reprendre « son droit eretatge », son héritage légitime, à Simon de Montfort. Un représentant de la ville lui dit :

« Tots Avinhos se met e.l vostre senhoratge,
Que cadaüs vos lhiura son cors e son estatge,
E las claus e la vila e los ortz e l'intratge.
E sò que vos dizem no.us tenguatz a folatge,
Que non i a falhiment, ni orgolh, ni oltratge. »

(Notre ville est à vous. À vous sont nos personnes, / nos maisons, nos jardins, nos murailles d'enceinte / et les clefs des portails. Sire, nous sommes forts, / et je ne dis point là mots en l'air, croyez-le.)¹⁰⁸

Peut-on imaginer, pour des hommes libres, une manière plus généreuse de se donner un maître ? Pendant des siècles, les Toulousains garderont le surnom de « Ramondins » (les hommes des Raimonds). Nous sommes dans une société féodale « humaniste », où l'esprit chevaleresque a imprégné toute la population, moins rigide et bloquée en tout cas qu'elle pouvait l'être ailleurs.

2. droit civil : *en Midi toulousain, la jeune fille est majeure à douze ans et son frère à quatorze. À la mort de son père, ou en cas d'affranchissement par le mariage, ou, exceptionnellement, en cas d'émancipation par acte notarié, elle peut hériter au même titre que ses frères, elle peut acheter, vendre, emprunter, prêter, se porter caution, ester en justice, être poursuivie, être nommée exécutrice testamentaire. Elle peut posséder toutes sortes de biens, aussi bien de pleine propriété que des différentes formes de propriété féodale et elle peut même avoir des serfs sous sa dépendance¹⁰⁹. Elle peut pratiquement faire les mêmes opérations juridiques que ses homologues masculins.*

Une femme de quelque niveau qu'elle soit est toujours désignée dans un contrat comme domina, domina Matheva par exemple ou na Matheuz. Il n'en était pas de même pour les hommes. À l'exception des prélats, des princes, des chevaliers, éventuellement de certains personnages importants, un homme n'est jamais qualifié de dominus. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la fondation et la survie de la famille, l'importance sociale de celles qu'un

¹⁰⁷ La Chanson de la Croisade Albigeoise, op. cit., laisse 68, v. 20-23, pp. 120-121

¹⁰⁸ La Chanson de la Croisade Albigeoise, op. cit., laisse 153, v. 20-24, pp. 244-245

¹⁰⁹ Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, La Louve éditions, 2006, pp. 35-36

long veuvage transforme durablement en chefs de famille, est reconnue. La moitié environ des femmes restées veuves avec des enfants à leur charge étaient désignées dans le testament de leurs époux comme chefs de la maisonnée et du domaine (domina et potens) jusqu'à la majorité des enfants comme exécutrices testamentaires (spondarie) ou cohéritières des biens.

Les terres sont héréditaires, ce qui a l'avantage de garantir les lignages mais a l'inconvénient de fragmenter le pouvoir et la puissance que confère la possession de la terre.

3. droit canonique : *Dans les années 1140, le Décret de Gratien interdit aux femmes d'exercer les responsabilités et fonctions pastorales qui leur avaient été attribuées, et notamment aux diaconesses, durant les premiers siècles de l'église catholique. En 1210, Innocent III statua de nouveau formellement que les abbesses ne devaient pas toucher aux tâches pastorales auprès de leurs moniales, à savoir ne pas prêcher, ne pas bénir et ne pas entendre les soeurs en confession. Les Décrétales de Grégoire IX poursuivront en 1234 cette législation sur les femmes, leur interdisant d'approcher l'autel, de servir la messe, de prêcher ou même de lire l'Évangile en public et de confesser.*

La situation des femmes cathares était tout à fait différente. Elles avaient le droit de prêcher et elles l'exerçaient – bien que dans d'autres conditions que les hommes.

Alors que la religion catholique voyait dans la femme un être inférieur, les cathares expliquaient que les âmes, créatures du seul Dieu, du Bien, étaient toutes asexuées, bonnes et égales entre elles : le diable seul, prince de ce monde, ayant fait la distinction dans le corps. La distinction sexuelle entre homme et femme est un fait corporel, matériel, dont illusoire. Dieu n'a pas de sexe. Il est vain de s'attacher au sexe. Mais il est aussi ridicule de dévaloriser un être sous prétexte qu'il est une femme, car cela n'a de sens que dans le monde illusoire du Mélange. La femme n'a pas à être dévalorisée. Seul le désir d'elle peut perdre provisoirement l'âme désirante. Mais c'est désir qui perd l'âme, pas la femme. Une âme de femme n'était rien moins qu'une âme humaine dans un corps de femme. Au sein du clergé cathare la même égalité identifiait Bons Hommes et Bonnes Dames. Ils et elles pouvaient donc prêcher et conférer le sacrement qu'ils et elles avaient reçu. Les croyants mâles qui les rencontraient, avaient le devoir et l'honneur de les « adorer », de s'incliner trois fois devant elles, fussent-ils chevaliers et elles paysannes.

Influences

Le pays d'Oc tourne le dos au nord. Adossé à la Loire, il regarde vers le sud. Ses limites naturelles, mer et montagnes sont parfaitement perméables à toutes les influences. Le long de l'Atlantique, venant de Bretagne, la légende arthurienne et les Chevaliers de la Table Ronde sont connus des troubadours. Par la Méditerranée, par-delà les Alpes, par-delà les Pyrénées, les pays d'Oc s'ouvrent à des horizons plus vastes, à des échanges commerciaux et culturels venant du sud. Échanges importants entre l'Occitanie médiévale et ses deux orientes : l'orient arabo-musulman d'Al-Andalus qui était à l'époque un foyer de haute culture au sein de l'Europe médiévale, attirant un grand nombre de savants et ouvrant ainsi une période de riche épanouissement culturel, et le Moyen-Orient de Tripoli et de Jérusalem, qui au-delà de l'affrontement guerrier des croisades, permet des échanges avec la traduction d'ouvrages en arabe et enrichit le Moyen Âge occidental de sa musique (de nombreux instruments sont d'origine arabe). Les troubadours sont aussi influencés par les poètes latins du Haut-Moyen-Age comme ceux du Bas Empire Romain. Enfin l'abbaye de Saint Martial de Limoges fut, en ce qui concerne la musique, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, un centre renommé de culture musicale, possédant une étonnante collection de manuscrits musicaux (maintenant à la Bibliothèque nationale de France). Elle eut un rôle particulièrement important dans le développement de la polyphonie en Aquitaine au XII^e siècle.

Après la Croisade contre les Albigeois, l'Occitanie devient un sud et se verra contrainte de tourner ses regards vers le nord.

Vivre ensemble

Dans les rues du castrum occitan, village fortifié, protégé par le seigneur, on croise des paysans, des bourgeois, des artisans, des soldats, une Église catholique et un clergé, on rencontre des Arabes et des Juifs qui peuvent accéder à des fonctions importantes, comme l'administration des biens accordée à un certain Samuel, bayle et secrétaire du vicomte de Béziers en 1203-1204, ceci malgré l'interdiction de l'Église catholique. Dans la république de Toulouse, fondé en 1189, les élus – les capitouls – avaient une entière liberté de culte et pouvait être ainsi catholiques, juifs, musulmans, cathares ou autre. La communauté juive se regroupe en toute liberté dans le quartier de la rue Joutx-Aigues, au milieu de Chrétiens... du moins jusqu'à la conquête française, où les juifs porteront la rouelle cousue sur les vêtements ! Et on croise les Bons Hommes, les Bonnes Femmes cathares, et leurs croyants et croyantes.

Il est impossible que le clergé cathare et les troubadours ne se soient pas croisés, rencontrés, connus. Ils étaient membres de la même société, des mêmes familles. Au tournant des XII^e-XIII^e siècles, ils fréquentaient les uns et les autres les mêmes cours seigneuriales, ils s'adressaient, chacun en son domaine, au même public ; la coïncidence est parfaite. Les deux phénomènes, le religieux et le social, l'ascétique et l'érotique, sont deux éléments constitutifs de la même grande civilisation médiévale occitane.

Les vassaux de Raimon-Rogièr Trencavel, vicomte de Béziers et Carcassonne, lui-même catholique, « tenian los erètges, qui en castèl, qui en tor » « recevaient/hébergeaient les hérétiques, dans le castrum ou le château »¹¹⁰ ; ils ne les protégeaient pas spécialement, ils les recevaient comme de simples habitants ou voyageurs.

Le troubadour Peire Vidal décrit bien cette bonne société cathare des petits châteaux et ce qu'il nous en dit, lui, c'est qu'elle était parfaitement courtoise. Il apporte la preuve que joie d'amour et mépris du monde pouvaient ne pas être incompatibles et que le climat de l'hérésie n'était pas défavorable à fin'amor... Et c'est sans se poser des problèmes de conscience que la dòna¹¹¹, assiste l'après-midi au prêche du Bon Homme et le soir écoute les chansons d'amour du troubadour qu'elle entretient et protège.

Le succès de l'hérésie inquiète l'Église catholique qui tente, sans grand succès, d'endiguer sa progression. Des origines à 1209, les hérétiques connaissent une période de paix propice à son développement. Dès 1209, l'Église cathare subit le choc de la croisade : massacres et grands bûchers collectifs la déciment, la protection quasi naturelle de l'aristocratie locale lui est arrachée. Les années 1220 constituent une période de répit : Simon de Montfort est mort devant Toulouse en 1218, le jeune comte Raymond VII reconquiert le pays perdu, Amaury de Montfort qui succède à son père essuie échec sur échec. Contraint de signer un armistice, il quitte le pays avec les derniers croisés. Les Bons Hommes réapparaissent dans les castra occitans. Entre 1223 et 1225 les Bonnes Dames « tenaient publiquement leur maison à Fanjeaux ». Il faut attendre la croisade de Louis VIII pour voir Raymond VII défait. Le traité de Meaux-Paris (12 avril 1229), véritable

¹¹⁰ La Chanson de la croisade albigeoise, op. cit., laisse 15, v. 13, p. 56.

¹¹¹ Dòna : en occitan : dame. La dòna des troubadours est de haut parage, elle est la maîtresse de la cour, la femme du seigneur. C'est une femme accomplie, épanouie, elle est ensenhada, instruite et cultivée, connaît littérature, poésie et musique, propose et mène discussions et débats d'idées.

capitulation pour le comte de Toulouse, entérine une nouvelle situation qui marque la fin des derniers beaux jours de l'hérésie en Languedoc. L'administration royale a cherché, avec succès, à attirer à elle la noblesse du pays. Une partie de celle-ci était acquise à l'hérésie, mais les possibilités de carrières et de promotion sociale offertes par le pouvoir royal ont conduit nombre de chevaliers rebelles et liés aux hérétiques à jurer fidélité au roi de France. En retour, celui-ci s'est montré généreux envers eux, leur rendant leurs terres ou compensant cette perte par des donations. Il est certain que la condition première d'une telle récompense était l'abandon pur et simple de l'hérésie¹¹²

Les valeurs de la société occitane

Quelles sont ces valeurs ? Ce sont des valeurs laïques, totalement inconnues jusque là, que le rayonnement de la lyrique des troubadours permet de connaître mieux. En voici quelques-unes : cortesia, larguesa, prètz, paratge, convivència, mercé et l'art d'aimer qu'est la fin'amor. Nous en détaillerons deux : paratge et fin'amor :

Paratge :

« Paratges es cortes'ie mesura,
avinentesa e largues'a bontat
e tot bon aib e bèl dic ajostat,
umilitats, sens, valors ab dreitura » (*troubadour anonyme du XIII^e siècle*)
(Paratge est cortesia et justesse, / amabilité, générosité, bonté, / réunies à toute bonne qualité et belle parole, / humilité, raison, valeur et droiture.)

Paratge est un mot difficile à traduire en français où il n'a pas d'équivalent. C'est à la fois le sens de l'honneur, la droiture, l'égalité, la négation du droit du plus fort, le respect de la personne humaine quel que soit son sexe, sa religion ou son origine sociale, pour soi et pour les autres. Le « paratge » s'applique dans tous les domaines, politique, religieux, sentimental. Il ne s'adresse pas seulement à une nation où à une catégorie sociale, mais à tous les hommes, quelles que soient leur condition et leurs idées. Tous les germes, ou presque, de la démocratie étaient contenus au XIII^e siècle dans ce seul mot.

Fin'amor

Fin'amor : et non amour courtois (courtois vient de cour, ce qui implique une allégeance au seigneur). Fine, car amor est féminin en occitan à cette époque, fine dans le sens de parfaite, épurée, accomplie. Fin'amor, dont les principes repris par le Arte honeste amandi d'André le Chapelain, un clerc de la cour de Champagne, seront condamnés par l'Église en 1277.

Fin'amor repose sur le libre consentement amoureux de la dòna d'agréer ou non les hommages d'un amoureux. La dòna est d'un rang supérieur au troubadour. Cependant, fin'amor instaure une certaine égalité de sentiment entre les deux fins amadors, car si l'un était supérieur à l'autre, il ne pourrait l'estimer, l'inférieur aurait crainte et respect, donc soumission. L'amour est alors échange à égalité¹¹³.

¹¹² Julien Roche, Une Église cathare, l'Évêché du Carcassès. Carcassonne, Béziers, Narbonne 1167-début du XIV^e siècle, L'Hydre éditions, 2005, pp. 22-23.

¹¹³ Miquèla Stenta, Les valeurs de la société de Cortesia en pays d'Oc aux XII^e et XIII^e siècles, Las edicions dau chamin de Sent Jaume, 2011.

L'importante floraison littéraire de cette époque pénètre très peu à la cour de France. Aliénor d'Aquitaine est la petite-fille du troubadour Guillaume IX d'Aquitaine, qui célébrait la fin'amor et accueillait les poètes à la cour de Poitiers. Aliénor ne manque pas à la tradition familiale et, sa vie durant, entretient autour d'elle une cour de poètes. Bernard de Ventadour la célèbre à plusieurs reprises sous le senhal¹¹⁴ Mos Azimans (mon Aimant), il lui adresse nommément la chanson « Pel doutz chantz que l'rossinhòls fai ». Son fils Richard Coeur de Lion, roi d'Angleterre, ne connaît sans doute pas beaucoup de mots anglais, mais écrit des poèmes dignes d'intérêt, en occitan. Sa fille Marie de France tient aussi une cour brillante et protège ou encourage plusieurs écrivains, de langue d'oïl, dont Chrétien de Troyes, Gace Brulé, Gautier d'Arras, Guyot de Provins, Huon d'Oisy, Geoffroi de Villehardouin. Les trouvères s'inspirent des troubadours de langue d'oc et essayent de les imiter. « Et il est ici nécessaire de rappeler un point d'histoire littéraire : les écrits des troubadours (de langue d'oc) ont précédé et fortement influencé ceux des trouvères (de langue d'oïl). »¹¹⁵

Vers 1340, le Toulousain Guillaume Molinier rédige Las Leys d'amors « Les lois d'amour/poésie », qui comprend un exposé très complet de la grammaire de l'occitan. L'influence que le traité des Leys va exercer ne se limitera pas aux pays occitans. On en trouve des traces en Castille, au Portugal, dans le Nord de la France (où il faudra attendre le XVI^e siècle pour avoir la première grammaire française¹¹⁶), en Italie mais surtout en Catalogne.

Dans cette société ouverte et tolérante, les femmes de la petite noblesse occitane ont un rôle prééminent. Les premiers propagateurs de l'hérésie cathare, les prédicateurs itinérants furent des hommes, leurs premières adeptes, les premières converties, furent des dames : dames âgées, veuves, mères et grands-mères d'abondant lignage. Une fois déliées des obligations familiales, les femmes vont s'installer dans des maisons ouvertes sur les rues du castrum, village fortifié où se mêlent toutes les couches sociales. Elles tiennent table ouverte aux prédicateurs de passage, elles donnent travail et dignité de vie aux femmes démunies, aux veuves, aux orphelines, elles accueillent des jeunes filles et les enseignent, elles travaillent de leurs mains sans demander de dîmes, elles soignent des malades. Les « maisons de Parfaites » sont des maisons-foyer, maison-atelier, maison-hospice.

La femme cathare dans sa domus¹¹⁷

¹¹⁴ Le senhal est une figure de style utilisée par les troubadours pour dissimuler l'identité de leur protecteur et tout particulièrement de leur Dame. C'est souvent un nom de fantaisie Bel Rai (Beau Rayon), Bel Vezer (Belle Vue), Mon Desir, Fin Joi (Pure Joie), Bel Esper (Bel Espoir), Bel Paradis, etc.

¹¹⁵ Henriette Walter, Aventures et mésaventures des langues de France, Champion Classiques, p. 137.

¹¹⁶ Louis Meigret publie en 1550 la première grammaire du français rédigée en cette langue, Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, fait par Loys Meigret Lyonnois, auquel est debattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des letres. Paris : Denis Janot, 1542.

¹¹⁷ Domus : mot latin qui désigne la maison et ses habitants, ici la maison d'une communauté de cathares, synonyme d'une forme de vie communautaire.

Le catharisme est affaire de famille. Les prédicateurs et les dames cathares sont des gens que l'on connaît. La maison cathare est une maison religieuse communautaire et régulière, équivalent d'un couvent catholique, mais sans clôture et situé au coeur du castrum. Entre maison religieuse et maison particulière, les limites sont en fait des plus floues. On cohabite sans tenir compte des différentes origines sociales, les veuves et filles des artisans et paysans y sont accueillies au même titre que celles issues de la moyenne et petite noblesse des castra. La société et la vie religieuse ne sont pas figées. Les femmes cathares – contrairement aux moniales catholiques, mortes pour le monde et pour leur famille – peuvent continuer à veiller sur le bien-être de leurs proches. Dans certains couples, l'époux ne montre aucun intérêt pour la foi cathare, mais n'empêche pas pour autant son épouse de s'investir dans l'Église des Bons Hommes, parfois dans sa propre maison.

La famille joue un rôle primordial pour l'adhésion à la foi cathare des membres de la petite noblesse des castra. Mais les femmes ne suivent pas aveuglément un choix qu'on aurait fait à leur place. Beaucoup parmi elles assument ce choix consciemment – et continuent d'ailleurs à le faire à l'époque de la persécution et en pleine connaissance des risques encourus.

Cathares et catholiques vivent proches les uns des autres, leurs mondes coexistent et s'interpénètrent. La participation aux deux cultes n'est ni exceptionnelle ni considérée comme contradictoire. On peut écouter la messe et côtoyer les hérétiques. Beaucoup de familles nobles, quasi entièrement acquises à l'hérésie, comptent dans leurs rangs un membre du clergé catholique (par exemple Raymond, évêque de Carcassonne et son frère, parfait à Arques) et on peut trouver aussi des croyants ou Bons Chrétiens issus de familles restées orthodoxes. Des moniales catholiques peuvent éprouver de la sympathie pour l'hérésie cathare et certains prêtres ont de bons contacts avec des croyants cathares, voire des Bons Hommes et des Bonnes Femmes. Certains bienfaiteurs de monastères catholiques sont du reste également connus pour avoir été croyants cathares. Voici quelques exemples tirés de l'excellent livre de Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc :

Vers 1228, le curé de Sorèze, invité par la Bonne Femme Rixen Baussana (qui entend d'ailleurs les messes et fait un don pour l'autel de l'église), vient manger dans sa communauté. La même année, il entretient pendant une semaine deux femmes cathares qu'il fait dormir dans la maison de sa servante.

Avant ou après 1231, le chanoine de Foix accepte qu'une croyante soit consolée dans le cloître même, en présence de maints nobles du comté de Foix.

Au début des années 1240, Père de Mazerolles arrive à faire entrer des Bons Hommes dans le prieuré fontevriste de Brie afin qu'ils administrent le consolament¹¹⁸ à une soeur mourante.

D'autres exemples dans Julien Roche, l'Église du Carcassès..., p. 316.

¹¹⁸ Consolament : mot occitan qui signifie « consolation » et qui désigne l'unique sacrement cathare, appelé aussi « saint baptême de Jésus-Christ », donné par imposition des mains. Le consolament signifie l'entrée dans l'Église cathare, dans le statut de parfait ou de parfaite qui mènent ensuite une vie selon les règles (vivre dans la chasteté, ne pas tuer, ne pas mentir, ne pas jurer, vivre de son travail, respecter les règles de nourriture, vivre en communauté, pratiquer les prières, les rites et les carêmes), et qui peuvent aussi administrer les rites et occuper des postes dans la hiérarchie de l'Église. Le consolament est également administré aux mourants, à la condition qu'ils soient encore capables d'en exprimer la volonté ou, dans le cas contraire, lorsqu'ils ont conclu la *convenenza*. Cependant, le consolament des mourants donne seulement l'espérance et non la certitude du salut de l'âme.

Les domus cathares disparaissent définitivement vers le milieu du XIII^e siècle. Jusqu'au début des années 1240, quelques communautés de femmes existent encore, mais la plupart des Bonnes Chrétiennes vivent désormais une vie errante, les maisons ne garantissant plus assez de sécurité.

Maison-foyer : *La domus peut servir de refuge aux orphelines, à celles qui pensent à une vie de célibataire sans grossesses et accouchements à répétition, souhaitant bénéficier ainsi d'une espérance de vie plus grande que les femmes mariées et mères, aux mal-mariées, à celles qui fuient un mari qui s'emporte trop facilement, aux veuves.*

Les femmes se rendent dans les maisons cathares afin d'assister à des rites ou simplement visiter les Bons Hommes et les Bonnes Femmes. D'autres croyantes viennent pour des séjours plus ou moins prolongés, participent quotidiennement à leur vie religieuse et vivent de la sorte leur foi plus intensément, sans pour autant y passer un noviciat et devenir des Bonnes Chrétiennes elles-mêmes. Dans certains cas, ces séjours peuvent se prolonger plusieurs mois, voire des années. À l'époque de la persécution, les hérétiques sont de plus en plus cachés dans les maisons familiales, la vie religieuse et communautaire s'y concentre.

On ne connaît pas l'âge exact du mariage des jeunes filles occitanes. En règle générale entre 12 ans, âge de la majorité et 16 ans, exceptionnellement plus jeune, quoique, dans ce cas, le mariage ne soit sans doute pas consommé immédiatement. Le premier mariage est arrangé, pour des raisons d'alliance, de pouvoirs, de conservation de biens¹¹⁹. La jeune fille se marie avec un homme plus âgé qu'elle, il a 30 ans en général, ce qui explique le nombre important de veuves.

Les premières grossesses vont de pair avec les premières règles, vers 12 ans. Une femme sur 10 meurt en accouchant. On ignore si les femmes bénéficient d'un entourage « médical » compétent, capable d'interventions difficiles (comme, au pire des cas, la césarienne, conseillée par l'Église catholique dans les cas où la mère est déjà morte, afin de sauver ou au moins baptiser le bébé).

Il est probable que les Cathares ne rejetaient pas l'avortement et la contraception. Les fausses couches sont fréquentes durant le premier trimestre de la grossesse, peu graves et sont même probablement confondues avec les règles, par contre la perte du bébé à un stade plus avancé de la grossesse pose un problème moral car l'on considère qu'un enfant mort-né a perdu le salut de son âme, mais si la perte du bébé intervient dans le deuxième, voire le troisième trimestre de la grossesse, il peut s'avérer dangereux pour la santé de la mère car l'expulsion du fœtus mort, et encore plus l'absence d'expulsion, peuvent mettre sa vie en danger. La femme cathare n'allaitait pas, le risque de retomber enceinte rapidement était réel.¹²⁰

Trois enfants sur dix meurent avant la fin de leur première année et presque autant décèdent avant l'âge de la puberté, ce qui signifie qu'à peine un enfant sur deux arrive à la majorité. La famille se compose d'un à cinq enfants adultes en moyenne.

¹¹⁹ « Dans les statuts de Pamiers, Simon de Montfort décrète en 1212 que les épouses des hérétiques doivent quitter leurs terres comme leur mari, qu'elles soient ou non hérétiques et qu'elles ne peuvent récupérer leur dot que sous condition de jurer de ne pas soutenir leur mari avec cet argent. Montfort décide du reste que, pendant les trente ans à venir, les veuves, tout comme les jeunes filles célibataires, n'ont pas le droit de se marier avec des hommes originaires de la région sans sa permission, tandis qu'elles peuvent en toute liberté épouser des croisés venus du Nord. » (Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 76).

¹²⁰ Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit.

Pour les cathares, le mariage est considéré comme une abusive sacralisation d'un acte diabolique – l'acte de chair – fondé sur l'intérêt du lignage ou dans un but de procréation, et non conséquence d'une aspiration cordiale. Pour eux, la sexualité et la procréation sont des péchés. Mais ils ne font pas obstacle au mariage. « Selon le registre de Jacques Fournier, c'est même un hérétique qui noue les liens entre les futurs conjoints, leur demandant s'ils ont la volonté de conclure le mariage et leur faisant prononcer les vœux de fidélité et de soutien réciproque¹²¹ ». L'union conjugale n'est pas considérée comme indissoluble, contrairement au mariage-sacrement catholique¹²². Il peut être dissous, d'un commun accord, par l'entrée en religion d'un des époux. On trouve la formule « tenu quitte » dans les sources de l'Inquisition, ce qui signifie que le premier conjoint accepte que l'autre rejoigne l'Église des Bons Hommes, rompant pour ainsi dire les liens du mariage. Après avoir quitté son époux pour entrer en religion cathare, une femme mariée peut revenir vivre avec son mari. Au moins la moitié des femmes reconverties, et probablement plus, continuent à fréquenter les cathares et certaines se font à nouveau consoler. Le mariage n'est pas synonyme d'une rupture avec la foi cathare, mais marque uniquement le retour dans la vie séculière en dehors de la communauté religieuse.

Les croyants cathares mènent quasiment la même vie que les catholiques. Ils s'installent en couple, consomment le mariage, engendrent et élèvent des enfants.

Les troubadours dissocient le plaisir sexuel de la procréation, tout comme l'art érotique qui se développe dès le XIII^e siècle. Les cathares tolèrent le plaisir¹²³ mais rejettent la procréation, alors que l'Église catholique encourage la procréation (des couples mariés) mais condamne le plaisir.

Ces deux doctrines, « amour » et catharisme tendent à libérer la femme en neutralisant la notion de péché charnel. « Amour n'est pas péché, mais vertu », disent les troubadours. « Il est toujours péché », dit le catharisme, mais pas pour les simples croyants.

Ce n'est pas l'Église cathare qui aura pu condamner comme adultère la joie d'aimer des troubadours...

Le mépris de la sexualité et de la conception d'enfants de la part des cathares n'est pas un mépris spécifique de la chair de la femme. Le catharisme, en effet, ne connaît ni dualisme entre les sexes ni dépréciation particulière de la femme.

Les femmes vont profiter de ce double enseignement pour revendiquer le droit d'aimer à leur guise. « Toute dame, voire la plus honnête, affirme la comtesse de Die, peut aimer, si elle aime. »

C'est abusivement, que l'on a prêté au catharisme l'intention de vouer l'humanité à l'extinction par interdiction totale de l'acte de chair, par une attitude foncièrement hostile à la vie humaine, voire un encouragement au suicide. L'attitude des Bons Hommes et des

¹²¹ Anne Brenon, *Inquisition à Montailou. Guillelme et Père Maury, deux croyants cathares devant l'Histoire (1300-1325)*, Cahors 2004, pp. 35 et s., cité par Gwendoline Hancke, *Femmes en Languedoc*, op. cit., p. 315.

¹²² C'est au XIII^e siècle que l'Église généralise le mariage comme sacrement religieux ; il n'était auparavant qu'un simple contrat civil.

¹²³ Dans sa déposition devant Jacques Fournier, Grazida Lizier insiste sur le fait que les rapports sexuels qu'elle a avec Père Clergue – avant et aussi pendant son mariage – leur procure du plaisir à tous deux. D'ailleurs, notamment pour cette raison, elle ne pense pas commettre un péché. (Duvernoy (éd.), *Le registre de Fournier, t. I, p. 302 et ss.*, in Gwendoline Hancke, *Les belles hérétiques*, L'Hydre éditions, p. 27.

Bonnes Femmes au jour le jour prouve le contraire. Si les cathares considèrent le salut de l'âme comme bien plus important que la santé du corps, ils s'inscrivent là parfaitement dans l'attitude générale de la chrétienté occidentale de leur époque.

Le catholicisme jetait honte et opprobre sur la chair autant que le catharisme, et, dans le catharisme, seuls les membres du clergé, parfaits et parfaites, étaient astreints à la chasteté – comme au végétarisme.

Maison atelier : *tous les cathares, hommes et femmes, nobles et roturiers, se doivent de travailler afin de vivre de leurs propres mains et non aux dépens de leurs croyants. Le travail est manuel et artisanal, les dames cathares filent la laine, fabriquent des draps. Les hommes travaillent la corne, le bois, le cuir. La matière première est récupérée lors des prédications itinérantes, ou apportée dans les maisons.*

Au temps de la persécution, même les dames hérétiques travaillent dans leurs cachettes, d'ailleurs parfois durement, pour parvenir à survivre dans des conditions très difficiles.

Maison hospice : *Les Bonnes Femmes qui vivent en communauté dans leur domus reçoivent des malades mais se rendent aussi dans la maison de ceux-ci afin de les soigner sur place. Elles cherchent à prendre autant soin du corps que de l'âme, en donnant au mourant un peu d'hygiène, un accompagnement religieux en délivrant le consolament¹²⁴. Le consolament des mourants n'a pas valeur de consolament d'entrée en religion, mais on observe plusieurs cas où les femmes, aussitôt guéries, entrent dans une communauté de Bonnes Chrétiennes comme après un consolament d'ordination.*

L'âge de la mort de la femme occitane est difficile à déterminer. L'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes en dépit de la mortalité en couches. La femme survit presque toujours à son mari – fait qui est dû aussi à la différence d'âge entre les conjoints. Plus de la moitié des veuves ne survivent à leur mari que 10 à 15 ans ou encore moins. La grande majorité des décès (des femmes nobles) se situe entre 55 et 65 ans. Rares sont les femmes au-delà de 65 ans. On trouve cependant des couples qui vivent ensemble pendant 20 ans ou plus (plus de la moitié)¹²⁵. Les femmes veuves, pour lesquelles Michel Roquebert a inventé le mot « matriarche » portent le nom de la mère, du père ou du mari. Les noms de famille restent vagues. Un fils porte parfois le nom de son père : Guilhem fils de Bernard, Guilhelmus Bernardi. Il peut également prendre le nom de sa mère. Il n'est pas rare qu'un mari adopte le prénom masculinisé de son épouse. L'inverse est fréquent. La femme de Guillaume se nomme Guillemette. L'état-civil n'existe pas. C'est seulement au XVII^e s que la jeune fille, lors de son mariage, prendra le nom de son mari.

Certaines femmes qui aspirent à une vie religieuse ou à trouver la paix de leur âme avant de mourir, hésitent entre catholicisme et catharisme. « Na Bruilhes de Beaumont, épouse de Guilhem de Taissonnières, demande vers 1230 dans une grave maladie à ce qu'on lui amène des hérétiques pour la consoler. Or, quand les hérétiques sont arrivés de Toulouse, amenés par Raimon Unaut le Jeune et Raimon Azéma de Lanta, Na Bruilhes change d'avis et finit par se faire moniale – on ignore dans quel monastère. »¹²⁶

¹²⁴ *Le consolament d'entrée en religion a normalement lieu dans la maison des diacres ou évêques, du moins avant la persécution.*

¹²⁵ *Informations tirées du livre de Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit.*

¹²⁶ *MS 609, f^o 201r^o. in Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 298.*

On ne connaît rien sur la préparation des corps avant l'enterrement. Au début du XIII^e siècle, les hérétiques sont ensevelis dans leurs propres cimetières (on note cependant en 1215, une femme enterrée dans un jardin à l'extérieur de son village¹²⁷), mais tous les hérétiques ne sont pas obligatoirement enterrés loin des cimetières catholiques, le choix du lieu de sépulture dépend donc sans doute non seulement des désirs du mourant, mais aussi de l'attitude plus ou moins tolérante du prêtre paroissial ou d'un établissement monastique.

Au temps de la persécution, il devient de plus en plus difficile de trouver un endroit convenable pour enterrer les hérétiques. Parfois, l'entourage est même obligé de les faire disparaître, sans état d'âme, le plus vite et le plus discrètement possible. En 1233, on confie le cadavre à un pêcheur, pour qu'il le noie dans le Tarn, un autre est jeté dans un ancien puits¹²⁸. Vers 1226, une dame est enterrée dans une forêt proche de Montgaillard. Vers 1234, Arnauda de Lamothe enterre sa propre soeur et compagne à l'aide de croyants dans la forêt où les Bonnes Femmes avaient trouvé refuge¹²⁹. Il semble qu'il n'y ait aucun élément rituel, une liturgie funéraire n'aurait en effet aucun sens pour les cathares, la mort physique n'étant qu'une caractéristique des corps de chair provenant du mal, et l'âme du défunt ne pouvant rien espérer au-delà de sa mort que ce qu'il avait obtenu de son vivant.

On a peu de renseignements sur la maladie. Les femmes nobles consultent fréquemment les médecins cathares, et ce sans obligatoirement les rémunérer pour leurs services. « Selon le registre de pénitence de Pierre Cellan, beaucoup de croyantes cathares font pourtant appel aux vaudois dans des maladies, ce qui permet de conclure à une réputation particulière de ces derniers dans ce domaine. »¹³⁰ Julien Roche dit de Guillaume Bernard d'Airoux : « il est intéressant de remarquer que cet hérétique, par sa qualité de médecin, fréquente quatre évêchés cathares, Albigeois, Carcassès, Razès et Toulousain. Hérétique, il prêche, console, est adoré, mais la raison première de sa présence dans un endroit donné est d'ordre médical »¹³¹ Par contre, les guérisseuses sont considérées comme « magiciennes » et sont condamnées au port de croix d'infamie¹³², par les catholiques.

Bons Hommes et Bonnes Femmes semblent, du moins en partie, fréquenter les lépreux, voire les léproseries, pour y administrer le consolament aux mourants¹³³. Le lépreux est le symbole par excellence du péché, la marque exemplaire de la justice divine, mais il est aussi, l'image du Christ qui se charge de toutes les souillures du corps et qui se fait abject parmi les abjects pour sauver l'humanité. La lèpre figure donc parmi les péchés les plus graves, au même titre que l'hérésie.

¹²⁷ MS 609, f^o 133v^o. in Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 315.

¹²⁸ Doat 22, f^o 47v^o-48r^o, 49v^o. in Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., pp. 322-323.

¹²⁹ Doat 23 f^o 22v^o-23r^o ; Duvernoy (ed.), Fragment Bonnet, p. 18, in Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 315.

¹³⁰ Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 327.

¹³¹ Julien Roche, Une Église cathare... op. cit., L'Hydre édition, p. 243.

¹³² Il s'agit de croix en tissu cousues bien en évidence sur les vêtements, afin que chacun puisse savoir que la personne qui les porte a été condamnée pour hérésie.

¹³³ Nombreux exemples dans Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., pp. 180-182.

Femmes cathares au temps de la persécution

L'Inquisition ne fut pas un génocide comme on l'a dit à tort, mais ceux qui soutiennent et recèlent des hérétiques, hommes comme femmes, courent désormais de grands risques : expropriation¹³⁴, pèlerinage forcé¹³⁵, port des croix jaunes cousues sur la poitrine et dans le dos¹³⁶, prison perpétuelle¹³⁷, bûcher pour relaps¹³⁸ de simples croyants (récidivistes) et pour tous les ministres de l'Église interdite, bannissement, saisie et destruction des biens. En contrepartie, les dénonciateurs sont grassement récompensés financièrement ou peuvent bénéficier d'allègement de peine...

Les dames croyantes hébergent des hérétiques et parfois des faidits¹³⁹, pour quelques nuits, ou pour quelques semaines, voire quelques mois, et elles les nourrissent chez elles sur leurs propres moyens. « Faïs, veuve de Bernat de Montesquieu, seigneur de Cailhavel, loge après la mort de son mari pendant trois ans un hérétique dans sa maison à Avignonet. »¹⁴⁰

¹³⁴ *Les épouses, les enfants et les petits-enfants des seigneurs dépossédés ne peuvent plus prétendre aux successions.*

¹³⁵ « Le pèlerinage imposé à une personne convaincue d'hérésie qui décède avant d'avoir accompli sa peine passe aux héritiers » *Julien Roche, Une Église cathare... op. cit., p. 327.*

¹³⁶ *De nombreux témoins avouent ne pas avoir respecté les pénitences, surtout le port des croix, ne les portant pas du tout, pas aussi longtemps que prévu, ou encore cachées sous les vêtements. Le non-respect des peines résulte sans doute souvent du fait que le port des croix signifie une stigmatisation sociale. Il s'agit sans doute de la peine la moins bien perçue par les condamnés, du fait même qu'il s'agissait d'une preuve non seulement de la faute de la personne, mais surtout de l'aveu public de celle-ci. Il a donc dénoncé sa famille, ses voisins, ses amis. Sur le plan social, un tel camouflet est insupportable (voir Michel Roquebert, L'Épopée cathare, t. 5, pp 218-220). Voir note 27.*

¹³⁷ *Il existe plusieurs degrés : le Mur, le Mur strict et le Mur très strict (« murus strictissimus »).*

¹³⁸ *Relaps : « terme juridique religieux désignant celui qui a rechuté dans une faute pour laquelle il avait précédemment reçu l'absolution. Devant un tribunal religieux en général, et l'Inquisition en particulier, le relaps n'avait plus droit à la clémence. La pratique de l'enregistrement des dépositions permettait aux enquêteurs de traquer aisément les relaps. Le simple croyant convaincu d'être retombé dans la fréquentation des hérétiques était livré au bûcher sans recours possible. Ce moyen simple, pour un tribunal d'Église, de condamner à mort un pécheur repentant, fut également employé contre Jeanne d'Arc. » (Anne Brenon, Le dico des cathares, Milan, 2000, p. 180.)*

¹³⁹ *Faidit : mot occitan qui signifie proscrit, banni. Ici, le seigneur dépossédé qui continue la lutte contre les croisés, l'Église et le roi de France, sans être pour autant croyant cathare. Le faidiment caractérise toute forme de résistance armée à la croisade puis au roi de France. On peut l'assimiler au sens de « hors-la-loi ». Le faidiment était une faute beaucoup moins grave que l'appartenance au milieu hérétique, voire le commerce avec les Bons Hommes, mais la majorité des faidits étaient sympathisants des hérétiques.*

¹⁴⁰ *MS 609, f° 54 v° in Gwendoline Hancke, Femmes en Languedoc, op. cit., p. 324.*

On peut imaginer la souffrance de ces femmes qui bénéficièrent d'un soutien exemplaire, des dames nobles incluses, dans les forêts, cabanes isolées, refuges souterrains... On a de nombreux exemples de solidarité (logement, ravitaillement, menus services : coudre des vêtements, filer la laine, entretenir leur maison, aider à la récolte, moudre le blé et cultiver même la terre). Certains croyants ou membres de leur famille vont jusqu'à libérer des Bonnes Femmes des castra assiégés, les protéger d'une arrestation ou les délivrer par la suite. Un fils libère une Bonne Chrétienne prise entre les mains du curé. Mais il arrive qu'elles se voient chassées, trahies, piégées, dénoncées et livrées à l'Inquisition. La seule alternative, c'est l'exil. À partir des années 1250 et jusqu'aux années 1270, certaines dames – Bonnes Femmes fuyant l'Inquisition ou souhaitant simplement vivre en paix, et croyantes espérant recevoir le consolament à l'étranger – partent en exil en Lombardie ou en Espagne.

Lorsqu'une Bonne Dame capturée, par peur du bûcher, abjure et revient dans le siècle, elle ne subit ni sanction ni conséquence de la part de l'Église cathare. Mais même réconciliée, elle reste fidèle à sa foi et continue d'aider les hérétiques. Elle peut se faire à nouveau consoler. Le choix religieux est assumé jusque sur le bûcher. Les classes paysannes défendirent les femmes nobles jusqu'au XIV^e siècle, avec courage et persévérance.

« Dans un castrum où dix à vingt pour cent seulement de la population est compromise dans l'hérésie, c'est en fait la quasi-totalité des habitants, qui sont impliqués de façon indirecte. Qui n'a pas un parent, un voisin ou encore un ami parmi les adeptes de l'hérésie ? »¹⁴¹

Fin'amor, quant à elle, ne survécut pas aux lois somptuaires de l'Inquisition, ni à la ruine des lignages faidits qui seuls l'avaient portée. L'une des grandes lames de fond du Moyen Age était passée. Plus jamais en Occitanie, dames et amants n'ont pu voir reflourir leur jòi. Quelques années plus tard, les goliards comme les versificateurs précieux ne célébreront plus que le désir physique, les délices de la chair et les grâces printanières de leur belle. On consomme et on vante la belle femme comme le bon vin...

Les épouses des Ducs de Bretagne et d'Aquitaine quittent le monde pour Fontevrault ; cent ans plus tard, les épouses des Comtes de Foix et de Toulouse se retirent dans les maisons cathares.

On n'a pas de textes de troubadours faisant allusion au catharisme avant la Croisade contre les Albigeois. C'est normal, la vie en parfaite osmose ne nécessite pas de commentaire particulier. Les troubadours commencent à s'engager lorsque la défaite annonce la fin de la souveraineté occitane. Avec le traité de Meaux-Paris en 1229, il n'y a plus d'espoir de voir rétablie la souveraineté légitime, de voir survivre la société de Cortesia ; conserver ses valeurs et l'art du trobar deviendra peu à peu impossible. Quelques troubadours mettent alors leur plume au service d'une résistance aux oppressions, c'est la seule liberté qui leur reste.

La conquête militaire et l'inquisition religieuse ont réduit cette société au silence, anéanti l'éthique qu'elle avait développée. Les troubadours ont contribué à ce que l'humanité en garde une trace. Leurs textes parlent, aujourd'hui comme toujours, à ceux et à celles qui font naître au monde du beau et sont en résistance à ce qui le détruit. « L'esprit de la civilisation d'oc au XII^e siècle, tel que nous pouvons l'entrevoir, répond à des aspirations qui

¹⁴¹ Julien Roche, Une Église cathare..., op. cit., p. 311.

n'ont pas disparu et que nous ne devons pas laisser disparaître, même si nous ne pouvons pas espérer les satisfaire. »¹⁴²

La vie des femmes a été dramatique durant la guerre contre le catharisme, mais combien porteuse de beauté, de social, d'égalité, période durant laquelle la femme était considérée.

Bernard de Casnac et Hélis de Turenne

La culture courtoise et la poésie font certainement partie de la vie des femmes nobles. On connaît les liens personnels entretenus par les personnages qui sont les mécènes des troubadours et ceux qui soutiennent le catharisme : Pierre-Roger de Mirepoix, Olivier et Bertrand de Saissac, Aimeric de Montréal, Azalaïs de Burlatz, femme du vicomte Roger Taillefer de Béziers et Carcassonne et soeur du comte Raimon VI de Toulouse¹⁴³. On peut imaginer le raffinement des cours des castra occitans avec les témoignages que nous ont laissé les troubadours et les trobairitz lorsqu'ils rivalisaient d'assaut de courtoisie¹⁴⁴. Nous avons de nombreuses tensons¹⁴⁵ entre femmes qui parlent de sujets aussi variés que les avantages et désavantages du mariage pour une femme (dialogue sur la question de savoir si une femme fait mieux de se marier ou de rester célibataire), s'il vaut mieux avoir un mari mais pas d'enfants pour ne pas perdre sa beauté physique (auquel cas il est répondu qu'il est préférable de prendre un mari couronné de science afin de donner naissance à un fils glorieux).

En 1214, la Croisade contre les Albigeois atteint les rives de la Dordogne où le seigneur Bernard de Casnac, resté fidèle au comte de Toulouse, est dépossédé de ses biens par Simon de Montfort.

Les Périgourdins ont bien oublié aujourd'hui le raffinement et la richesse culturelle de cette société occitane des bords de la Dordogne. On trouve en effet dans un recueil de contes et légendes du Périgord, une étonnante condamnation sans appel de Bernard de Casnac et de sa femme Hélis de Turenne, en les faisant passer l'un pour un Gilles de Retz et l'autre pour une Messaline, « personnages immondes, persécuteurs et sadiques bourreaux des catholiques, parents indignes. Lâches, n'osant pas combattre, ils auraient livré leur château de Montfort au chef de la Croisade. Et c'est Blanche, leur fille innocente et virginale qui paie pour eux ; et donc en conclusion : Hélis et Bernard sont vraiment abjects, et la leçon que leur donne Simon

¹⁴² *Émile Novis [Simone Weil], L'agonie d'une civilisation vue à travers un poème épique, in Cahiers du Sud, Le Génie d'Oc et l'homme méditerranéen, 1943, rééd. 1981, p. 107.*

¹⁴³ *Gwendoline Hancke, Les belles hérétiques..., op. cit., p. 40.*

¹⁴⁴ *Étymologiquement, cortesia, dans la société occitane, vient aussi des cours, mais il n'y a pas d'allégeance au seigneur. La traduction française de « courtoisie » rend bien mal le contenu de cette notion. Par cortesia [prononcer « courtési-o »], il faut entendre l'ensemble des comportements et des valeurs qui constituent les fondements de la société.*

¹⁴⁵ *Tenson : pièce de poésie lyrique faisant dialoguer, en strophes alternées, deux ou plusieurs interlocuteurs qui défendent leurs opinions en échangeant des arguments contradictoires ou expriment leurs sentiments sur un thème donné (amour, morale, querelle personnelle, etc.). (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/tenson>).*

de Montfort est parfaitement méritée. »¹⁴⁶ *Toutes ces élucubrations sont plus ou moins inspirées de la Chronique de Pierre des Vaux-de-Cernay, l'Hystoria Albigensis*¹⁴⁷. Le moine Pierre des Vaux-de-Cernay, près des croisés est le plus favorable à leur cause. S'il a vécu directement quelques événements qu'il décrit, il les connaît grâce aux récits qui lui en ont été faits par les croisés. Il ne reste pas en permanence avec eux et rentre parfois en France avec son oncle Gui, de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, abbé puis évêque de Carcassonne. En fait, « ses renseignements [...] sont de seconde main et empreints de malveillance à l'égard des hérétiques et des seigneurs méridionaux, qu'il met allègrement dans le même sac. Les renseignements qu'il donne doivent donc être pris avec la plus grande prudence »¹⁴⁸. On peut donc penser qu'au delà des calembredaines citées plus haut, il y a la vérité historique qui est tout autre.

Hélis avait deux soeurs Contors et Marie. Toutes les trois, filles du vicomte de Turenne sont chantées par les troubadours. Bertran de Born les évoque dans la chanson « Casutz sui de mal en pena » :

« de tota beutat terrena
an prètz las tres de Torenna. »

disant par là qu'à elles trois elles portent la beauté de la terre entière qui leur vaut une notoriété immense.

Contors est mariée avec un Comborn, Marie avec un Ventadorn. Turenne, Comborn, Ventadorn sont trois vicomtés limousines, la quatrième étant Limoges. Ces vicomtés étaient liées depuis fort longtemps par des liens familiaux importants. Et dans les cours, la tradition est à la fin'amor.

Si Contors est la moins citée (elle a droit au senhal « Bel Senhor » dans une chanson de Bertran de Born), Hélis l'est davantage (par Bertran de Born également, par le Moine de Montaudon, par Bernart de Ventadorn, par Guillem de Bergueda, troubadour catalan ami de Bertran de Born, par Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin « près de Cahors », qui la choisit comme protagoniste d'une longue intrigue amoureuse dans la version étendue de sa vida¹⁴⁹, par Perdigon, enfin par Gaucelm Faidit)¹⁵⁰.

Mais c'est Marie qui occupe une position centrale dans le monde du trobar. Elle est l'épouse du petit-fils d'Ebles II, vicomte de Ventadorn, ami très proche de Guilhem IX, le premier troubadour et duc d'Aquitaine et qui fut le « maître » en poésie de Bernard de

¹⁴⁶ Bernard Lesfargues, « Bernard de Casnac », *Troubadours et Cathares en Occitanie médiévale*, L'Hydre éditions, p. 154

¹⁴⁷ *Hystoria Albigensis*, éd. P. Guébin et E. Lyon, 3 vol., Paris, 1926-1939 ; trad. Pascal Guébin et Henri Maisonneuve, *Histoire Albigeoise*, Paris, 1951.

¹⁴⁸ Julien Roche, *Une Église cathare...* ; op. cit., p. 96.

¹⁴⁹ Vida (mot occitan signifiant vie de troubadour ou biographie de troubadour) est un texte en prose anonyme, écrit en langue d'oc, racontant la vie d'un troubadour ou d'une trobairitz (fr.wikipedia.org/wiki/Vida).

¹⁵⁰ « Maria de Ventadorn (1190-1219) », *Cahiers de Carrefour Ventadour*, 2008, p. 137.

Ventadorn¹⁵¹. *Marie de Ventadorn ne se contente pas d'offrir son image et son patronage aux adeptes du trobar : elle est elle-même engagée dans la création – trobairitz ou femme troubadour.*

La rason¹⁵² qui lui est consacrée nous dit : « Vous avez bien entendu, au sujet de Madame Marie de Ventadour, qu'elle fut la plus dame et la plus prisée qu'il y eût jamais en Limousin, celle qui fit le plus de bien et se garda le plus du mal. Sa raison l'aida toujours, et la folie ne lui fit jamais faire un acte insensé. Dieu la dota d'un beau corps plaisant et gracieux, sans aucun artifice. »¹⁵³

Linda Paterson écrit : « En Limousin, le centre le plus actif est la cour d'Ussel où, selon la vida de Gui d'Ussel, lui et ses frères Eble et Peire et leur cousin Elias formaient un ensemble musical. C'est avec Gui que la première trobairitz à participer à un débat poétique, Maria de Ventadorn, initie une tenson, célèbre au Moyen-Âge et encore de nos jours, sur la question de l'égalité en amour entre hommes et femmes »¹⁵⁴. Dans cette tenson, chacun donne son point de vue sur les obligations et les droits des amants qui désirent s'aimer dans le respect mutuel.

On trouve encore Marie de Ventadour dans une autre tenson qui éclaire tout particulièrement le rôle des dames dans la société occitane de fin'amor. Trois dames, Marie de Ventadour, la comtesse de Montferrand et la vicomtesse d'Aubusson, sont sollicitées par le seigneur Pons de Chapeuil pour obtenir sa grâce auprès d'Azalaïs de Mercoeur. La cause dépasse largement les relations intimes du couple. Leur amour est en effet cause de joie et source de vie pour toute la société courtoise :

« E molt fo lor amor grazida per totas las bonas gens, e maintas
belas cortz e maintas belas jostas e maint bel solatz en foran fait e
maintas belas chansos »

(Et leur amour fut très agréable à toute la bonne société, et fut cause de maintes cours magnifiques, de maints beaux divertissements et de maintes belles chansons)¹⁵⁵

Que penser de l'empressement de tous ces troubadours de renom auprès des « trois de Turenne » ? Que toutes trois sont de grandes dames, qu'elles appartiennent à la société la plus distinguée, la plus évoluée de leur temps et qu'elles n'ont absolument rien à voir avec les Jézabel et les Messaline que les amateurs de contes et légendes ont imprudemment recopiés.

Bernard de Casnac est un seigneur moyennement puissant, à la tête d'un assez vaste domaine. Il est le maître du château de Montfort, de celui de Castelnaud, il possède Domme et

¹⁵¹ Trobar, présentation, notes et traduction par Robert Lafont, I, *L'explosion*, Atlantica, 2005, p. 48.

¹⁵² Razó [ou rason] est le terme utilisé en occitan pour décrire une explication de circonstances qui ont présidé à l'élaboration d'un poème par un troubadour ou une trobairitz (fr.wikipedia.org/wiki/Razó)

¹⁵³ Boutière-Schutz, *Biographie des troubadours*, 1973, 295, I, pp. 212-213.

¹⁵⁴ Linda Paterson, « Les tenson et partimens », *Revue Europe*, juin-juillet 2008, pp. 104-105.

¹⁵⁵ Boutière-Schutz, *Biographie des troubadours*, op. cit., p. 314-315,

le château d'Aillac. Vassal fidèle du comte de Toulouse, il défend héroïquement son pays à Toulouse en juin 1218. Et il est vraisemblablement présent lors de la mort de Simon de Montfort tué, dit-on, par une pierre lancée par des femmes. On peut imaginer sa joie de voir disparaître celui qui l'avait dépossédé de ses fiefs du bord de la Dordogne quatre ans plus tôt. Il a le suprême honneur de voir son nom crié par « los de la vila » car il est considéré comme un des principaux chefs de la résistance aux croisés (il a recruté 500 chevaliers en Quercy et en Périgord). On retrouvera Bernard en 1228, toujours au côté du comte de Toulouse, le « jeune comte » Raimond VII qui lui donne Castelsarrasin en récompense de sa loyauté et de sa fidélité¹⁵⁶.

Les occitans avaient une langue dotée d'un prestige international, un état social propre, une littérature et des arts originaux. Ils n'eurent pas le temps de créer l'organisation politique qui leur aurait permis de défendre ce patrimoine. La croisade contre les Albigeois, conduite par l'abbé de Cîteaux, au commencement du XIII^e siècle, causa la ruine de la noblesse méridionale, détruisit les foyers intellectuels et surtout poétiques que furent la plupart des petites cours du Midi, porta à la poésie des troubadours une atteinte dont elle ne se relèvera pas, massacra et brûla les populations qui croyaient différemment. La civilisation très raffinée dont cathares et troubadours avaient été l'âme austère mais tellement porteuse d'idéal, d'amour, de fin'amor est anéantie, brutalement saccagée... Et cependant, de cette culture et de ses doctrines fondamentales, nous sommes encore tributaires, au-delà de ce que l'on imagine... « Aussi bien, les félibres et Mistral le premier sont-ils obligés, pour donner une assise à leur revendication, à leurs regrets et à leurs espérances, de remonter au moins jusqu'à la croisade des Albigeois »¹⁵⁷

Si l'équilibre des forces s'était inversé, nul doute que la notion d'hérésie ne se serait plus appliquée aux Bons Hommes, mais aux représentants de l'Église catholique. Ce qui ne veut pas dire que les Bons Hommes auraient nécessairement fait subir à l'Église romaine et à ses fidèles la même répression que celle dont ils ont été victimes, l'exemple bosniaque en atteste.

La femme troubadour, la femme cathare ont été d'une très grande importance dans la croissance, la diffusion et la cohésion du mouvement « hérétique ». Et elles connurent le destin commun des persécutés : les unes durent s'exiler, les autres se terrer dans des grottes et des cabanes pour fuir l'Inquisition, d'autres, subirent le bûcher ou se laissèrent mourir de faim. Ces tragiques événements montrent leur engagement sans faille et leur liberté absolue dans la foi sans considérations matérielles ni sociales. La fin du catharisme coïncide avec la grande et éprouvante nuit des revendications «féministes ».

« C'est dans les « écoles juives de Narbonne, de Lunel, de Carpentras que la Cabbale fut écrite et divulguée au XII^e siècle (événement qui ne peut laisser indifférent aucun spirituel)

¹⁵⁶ *Nous conseillons la lecture de l'excellent ouvrage de Richard Bordes, unique document pour l'histoire du catharisme en Périgord, Cathares et Vaudois en Périgord, Quercy et Agenais, L'Hydre éditions, 2005, ainsi que l'article de Bernard Lesfargues « Bernard de Casnac », dans Troubadours et Cathares en Occitanie médiévale. Actes du colloque de Chancelade (24 et 25 août 2002), L'Hydre éditions, 2004, qui comprennent de nombreuses références.*

¹⁵⁷ *Sully-André Peyre, « Miracle de Mistral », Cahiers du Sud. Le Génie d'Oc et l'homme méditerranéen, 1943, p. 225.*

et cela dans le temps même que les troubadours formulaient l'idée d'Amour, sans laquelle les amoureux songeraient sans doute « à faire l'amour », mais non point à aimer. »¹⁵⁸

« La France a deux sources : celtique et occitane. Française, point. La France est une invention sans fondement légitime. Traumatisme. Les cycles de Guillaume, de Roland, sont occitans ; le premier humanisme européen dira Engels, c'est celui des Troubadours occitans du 11^{ème} siècle au 13^{ème} siècle chassé par la barbarie « gothique » de la croisade contre les Albigeois. Augustin Thierry ne dira pas autre chose à la Sorbonne. L'Histoire de France de Guizot n'aura pas une seule ligne sur la civilisation occitane, sur l'histoire et la langue d'Oc. La France est éternelle, intouchable, sacrée. La province, c'est le patois, il n'y a de salut que par le centre, la loi unique, universelle, semblable pour tous et libératrice de tous, de Dunkerque à Tamanrasset. »¹⁵⁹

Jean-Claude Dugros
Majoral du Félibrige

¹⁵⁸ René Nelli, « *Le Génie d'Oc et l'homme occitanien* », René Nelli et les Cahiers du Sud, 1987, p.27.

¹⁵⁹ Pierre Escudé, Godolin, *Loubatières*, 2002, p. 97.

Sources et bibliographie

MS 609, Bibliothèque Municipale de Toulouse.

Bec (Pierre), Écrits sur les troubadours et la lyrique médiévale, *Éditions Paradigme*, 1992.

Bordes (Richard), Cathares et Vaudois en Périgord, Quercy et Agenais, *L'Hydre éditions*, 2005.

Boutière (Jean) (avec A. H. Schutz et I.-M. Cluzel), Biographie des troubadours, *Paris*, 1973.

Brenon (Anne), Le dico des cathares, *Milan*, 2000.

– Les Femmes cathares, *Paris*, 1992 (rééd. *Tempus*, 2005).

Cahiers de Carrefour Ventadour, *Riquer (Martin de)*, Ebles & Bernart de Ventadorn, Gui d'Ussel, Maria de Ventadorn, 2008.

Privat, 1988.

Duby (Georges), Le Chevalier, La Femme et Le Prêtre, *France-Loisirs*, 1981.

– Dames du XII^e siècle, *Gallimard*, 1995.

Hancke (Gwendoline), Les belles hérétiques, *L'Hydre éditions*, 2001.

– Femmes en Languedoc, *La Louve éditions*, 2006.

– L'amour, la sexualité et l'Inquisition. Les expressions de l'amour dans les registres d'Inquisition (XIII^e-XIV^e siècles).

La Chanson de la Croisade Albigeoise, éd. *E. Martin-Chabot*, 3 tomes, *Paris : les Belles Lettres*, 1931 ; rééd. d'après *Martin-Chabot* et nouv. trad. par *H. Gougaud*, *Paris : Le Livre de Poche*, 1989.

Les cathares devant l'histoire, *mélanges offerts à Jean Duvernoy*, *L'Hydre éditions*, 2005.

La poésie médiévale, Troubadours et trouvères, *France-Loisirs*, 1992.

Les troubadours et l'État toulousain avant la Croisade (1209), *Celo/William Blake & Co*, 1994.

Lesfargues (Bernard), « Bernard de Casnac », Troubadours et Cathares en Occitanie médiévale, *actes du colloque de Chancelade (24 et 25 août 2002)*, *L'Hydre éditions*, pp. 153-162.

Magnou-Nortier (E.), « Formes féminines de vie consacrée dans les pays du Midi jusqu'au début du XII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, 23, *Toulouse*, 1988, pp. 193-216.

Maurin (Krystel), Les Esclarmonde, la femme et la féminité dans l'imaginaire du catharisme, *Privat*, 1995.

Merwin (William S.), Les fleurs de mai de Ventadour, *Fanlac*, 2006.

Mundy (John H), « Le mariage et les femmes à Toulouse au temps des cathares », *Annales ESC* 1987, pp. 117-134.

Paterson (Linda M.), Le Monde des troubadours. La société médiévale occitane, 1100-1300, *Montpellier* 1999.

– « Les tensons et partimens », *Europe*, Les troubadours, n° 950-951 / juin-juillet 2008, pp. 104-114.

Roche (Julien), Une Église cathare. L'évêché du Carcassès. Carcassonne, Béziers, Narbonne (1167-début du XIV^e siècle), *Cahors* 2005.

Rougemont (Denis de), L'amour et l'occident, *France Loisirs*, 1972.

Roux (Jean), « Cortesia e fin'amor : un nouvel humanisme », Troubadours et Cathares en Occitanie médiévale, *actes du colloque de Chancelade (24 et 25 août 2002)*, *L'Hydre éditions*, pp. 163-168.

Soula (René), Les cathares entre légende et histoire, *Institut d'Études Occitanes*, 2005.

Stenta (Miquèla), Les valeurs de la société de *Cortesia* en pays d'Oc aux XII^e et XIII^e siècles, *Las edicions dau chamin de Sent Jaume*, 2011.

– Femnas e Dòmnes occitanes des XII^e et XIII^e siècles, *Las edicions dau chamin de sent Jaume*, 2012.

Thiolier-Méjean, La poétique des troubadours, *Presses de l'Université de Paris-Sorbonne*, 1994.

Walter Henriette, Aventures et mésaventures des langues de France, *Champions Classiques*, Paris, 2012.

Note sur l'église de Sagelat, près Belvès, par Brigitte Delluc, Gilles Delluc et Michel Carcenac

Cette belle église romane fut restaurée en 1941 par l'abbé François Merchadou (fig. 1), grâce à la fortune l'aisée par son oncle guérisseur, l'abbé Chanat (fig. 2).



Il demeure de cette restauration des sculptures et des vitraux, dont certains méritent un commentaire.



Un vitrail, sur le mur oriental de la chapelle nord (chapelle de saint Joseph) figure le bâton du maréchal Pétain orné de sept étoiles, entouré de deux grandes fleurs de lys royales, sur fond bleu parsemé d'abeilles napoléoniennes, portant l'inscriptions don E. et L. Faugère (fig. 3, cliché Delluc).

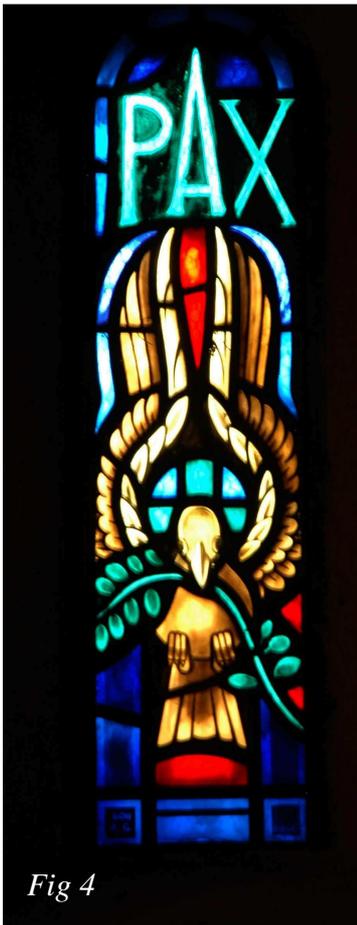


Fig 4

Dans la chapelle sud (chapelle de la Vierge), un deuxième vitrail (fig. 4, cliché Carcenac), sur le mur est, figure un aigle tenant dans son bec une branche et dans ses griffes un fragment métallique en souvenir d'un accident d'avion d'où ce curé aviateur était sorti indemne (fig. 5, l'avion retourné, et fig. 6, transport de l'épave, coll. Biraben).



Fig 5



Fig 7

Tout près, un troisième vitrail sur le mur sud de cette chapelle, représente la Vierge montrant de sa main gauche une hélice d'avion (fig. 7, cliché Delluc).



Fig 6

Une dalle de calcaire (58,5 cm x 37,5 cm) incluse dans le mur occidental de la chapelle nord, porte une inscription difficile à déchiffrer (fig. 8, cliché Carcenac), d'autant plus qu'elle est rédigée en un latin approximatif et abrégé : IN S^{ti} IOSEPH VENERATIONE / SVB PIO XII PM GEORGIO / LVD EP PETROC / PETAIN PATER/ PATRIAE OVES AC / PASTOR FR MERCHADOU / AEDIFICARUNT A MCMXLI. En voici la traduction : « Dans la vénération de saint Joseph, sous Pie XII, souverain pontife (*Pontifex maximus*), Georges Louis évêque (*Ludovicus episcopus*) des Pétrocoires, Pétain père de la Patrie, le souilles et leurs pasteur Fr. Merchadou ont (re)construit (cet édifice), en l'an 1941 ». L'inscription est disposée autour des PX superposée, c'est-à-dire autour s du chrisme, monogramme de Jésus-Christ. Les vitraux sont intacts et protégés par les plaques de PVC translucides. Les chapelles latérales semblent dater de la restauration des années 1940 ; elles sont absentes sur le cadastre napoléonien levé un siècle plus tôt.



Fig 8

RESTAURATION DES FRESQUES DE L'ÉGLISE A BELVES

par Michel Carcenac (texte et clichés)

Les Belvésois ont été bien surpris en découvrant un jour de 2008 leur église emballée dans un tas de ferraille et de toiles plastiques. Allait-on expédier ce monument historique en Amérique, comme on avait failli le faire pour la chapelle de Biron ? Non ! Il s'agissait simplement de la nettoyer de sa noirceur séculaire et de lui donner une nouvelle jeunesse. La chaude couleur des pierres du Sarladais a réapparu comme aux premiers jours de la construction, après la guerre de Cent ans. Vue du dehors, surtout quand elle se découpe sur le ciel noir d'un orage, l'église est maintenant resplendissante. Mais dans quel état se trouvait l'intérieur !

Depuis des années, les paroissiens de Belves demandaient aux maires successifs le nettoyage de leur église. Un badigeon, qui était blanc à l'origine, était devenu d'un gris noir crasseux avec les années, les fumées des cierges, et de l'encens. Un maire avait répondu : « Nettoyer l'église, mais pourquoi ? je l'ai toujours vue comme ça. »

La question restait toujours posée et l'abbé Grazzianni était attristé de voir son église aussi sale. Un incident est venu précipiter les choses. Des Portugaises ont allumé des bougies sous l'image de Notre Dame de Fatima et sont parties, laissant les bougies intercéder à leur place. Le feu a pris, a consumé la basilique de Fatima, la petite bergère et les deux petits bergers, puis s'est transmis à un tableau qui a brûlé lui aussi. Mais, sous la suie, est apparue une grande peinture murale. (*fig 1*)



Le début des travaux

En partant en fumée, Notre Dame de Fatima a peut-être accéléré les choses. Les crédits ont été débloqués et la restauration de l'église a pu commencer sous la direction de M. Philippe Oudin, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Différentes entreprises ont remporté les appels d'offres lancés par la commune de Belves, chacune apportant son savoir faire (maçonnerie, charpente, menuiserie, couverture, peintures murales, restauration des tableaux, ébénisterie, électricité, sonorisation). Il a été décidé

de restaurer l'intérieur de Notre Dame de Montcuq dans sa totalité : le mobilier (orgue, retables, chaire, tableaux...) comme l'immobilier (les parois, les colonnes, la voute, les arcs...). L'ensemble de l'église avait noirci, mais sur les arcs et les colonnes, des décors peints en faux marbre, au XIX^e siècle, étaient encore visibles. Le reste de l'architecture, murs et voute, avait été recouvert d'un badigeon blanc de chaux devenu crasseux avec le temps.

C'est lors des premiers travaux de maçonnerie et en enlevant le mobilier que la majorité des peintures, protégées jusqu'alors de la lumière, ont fait leur réapparition. Le programme de départ a été en partie chamboulé, on a fait des sondages un peu partout et on a découvert des merveilles, « la Chapelle Sixtine » du Périgord. Les décors, datés probablement du XVI^e siècle au XIX^e siècle ont en partie été confiés à l'Atelier Marc Philippe, entreprise basée à Fondettes, près de Tours. Plusieurs intervenants, salariés de l'atelier, se sont relayés.



fig 2

La première a été Laetitia Hutinel, qui a depuis fin 2010 été remplacée par Elisabeth Coulon et Julie Mossot Avec un bac +5, Julie est diplômée des Ecoles de Condé de Lyon et Paris. Elisabeth a étudié à l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon (fig 2). Toutes deux sont issues des sections Conservation-Restauration du Patrimoine, spécialisées dans les oeuvres peintes. Les études étaient à la fois théoriques et pratiques, avec, entre autres, un apprentissage de l'histoire de l'art et des sciences (étude des matériaux et de leurs réactions)



fig 3

Les différentes étapes du travail

Dans l'église, la restauration des peintures murales se divise en deux étapes : un travail de conservation (nettoyage et consolidation) suivi d'opérations de restauration (retouche].

Les peintures connues, qui étaient déjà visibles à l'oeil nu, ont été débarrassées des crasses et saletés accumulées avec le temps. Les décors recouverts du badigeon du XIX^e siècle ont été mis à jour. Ce badigeon a été souvent difficile à enlever, d'autant que certaines couleurs étaient fragiles, surtout les verts et les rouges. L'opération s'est faite

avec des brosses légères et des scalpels (*fig 3*). Ce badigeon avait l'avantage d'être soluble à l'eau, ce qui a permis d'éviter à Elisabeth et Julie l'emploi de dangereux solvants. Une fois les peintures murales nettoyées, dans un état de dégradation inégal selon les zones, elles ont dû être consolidées. On a pour cela injecté un consolidant à base de chaux aérienne dans les murs ; à la surface des peintures a été appliquée une résine adaptée. Dans les peintures, les trous ne manquaient pas (chocs, trous faits pour fixer au mur des boiseries ou autres éléments mobiliers). Julie et Elisabeth ont comblé ces lacunes avec des enduits et mastics spéciaux afin de retrouver une surface plane. C'est sur ces mastics que les deux restauratrices sont venues déposer la couleur (les retouches) nécessaire pour rendre la bonne lisibilité des peintures découvertes. Elles ont travaillé dans le froid pendant l'hiver, mais l'été elles sont à l'abri de la canicule et des coups de soleil. Le travail est passionnant, parfois répétitif, difficile, pénible ou dangereux. Elles sont, en effet, perchées sur des échafaudages à seize mètres d'altitude. Mais par bonheur, parachutées chez nous, La chaleur des habitants et la cuisine périgourdine leur ont été d'un grand soutien.

Les Peintures : iconographie

Des parties basses jusqu'aux arcs de la voute, Notre Dame de Montcuq est couverte de décors peints.

Dans les fausses chapelles se trouvent des motifs floraux, une représentation de Saint François de Sales, des épisodes de la vie de Saint Pierre (*fig 4*). Le long de la nef un ensemble de personnages est disposé par thème.

Tous les sujets ont des ombres portées, comme si la lumière venait du chœur. Dans la première travée, le thème est l'Ancien Testament: à gauche en entrant, Moïse présente les tables de la Loi. Les Commandements de Dieu sont bien écrits, mais ni en hébreu ni en latin, ce sont de simples gribouillis.

Cela n'a pas d'importance, d'en bas on ne peut les lire.



Fig 4

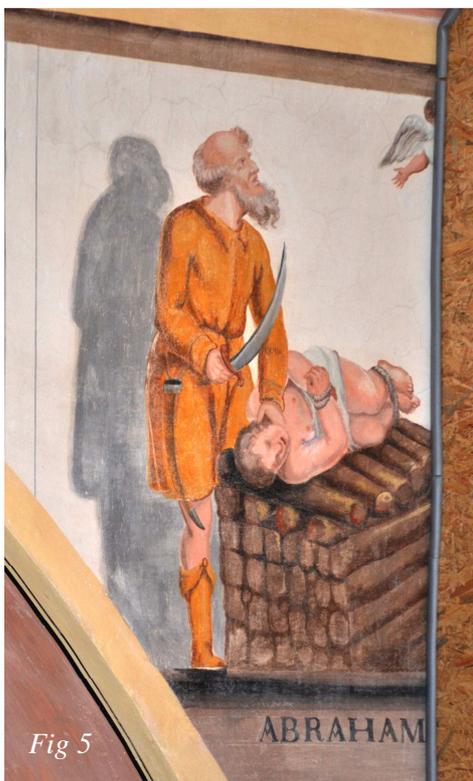
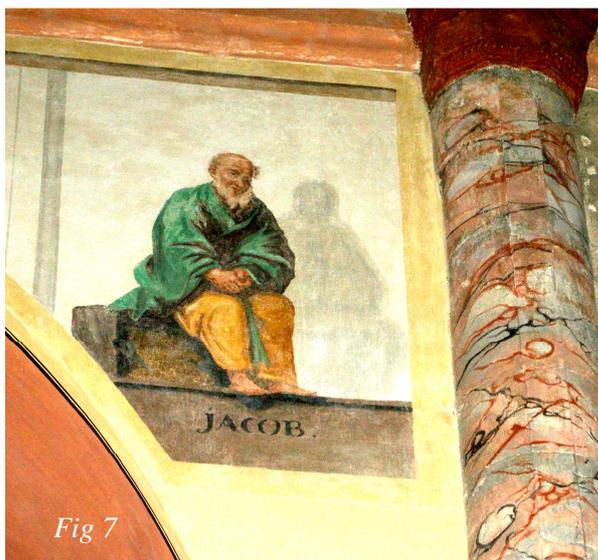


Fig 5

Un peu plus loin, Abraham est prêt à sacrifier son fils. (*fig 5*) Son coutelas courbe doit effrayer son enfant bien dodu. « Abraham prit le bois de l'holocauste et le chargea sur le dos de son fils, » dit la Bible. Le pauvre Isaac a du souffrir, lui si jeune et si petit, pour porter en haut de la montagne ce gros tas de bois. « Puis, Abraham lia les poignets et les chevilles de son fils et le déposa sur le bûcher de l'holocauste. » Ceci est très visible sur la peinture. L'ange arriva juste à temps pour retenir le bras. On n'aperçoit que la moitié de l'ange, le reste est caché par la cloison provisoire de l'échafaudage

Le peintre n'a pas figuré le bélier qui a pris la place d'Isaac.

De l'autre côté de la nef, on trouve le même Isaac, plus vieux, la barbe blanche, les yeux fermés, aveugle. (fig 6) Il est vêtu de rouge et de bleu. L'index droit est tendu, la paume de la main gauche ouverte vers le ciel. Est-il en train de bénir Jacob qui se fait passer pour Esau, son jumeau ? A sa gauche se trouve son fils Jacob assis, pantalon jaune et tunique Bleu-vert, les mains jointes (fig 7). Il a trahi son père, aveugle et tout chargé d'ans, il a un air triste et repentant.



La deuxième travée est consacrée aux vertus chrétiennes : l'Espérance et la Foi au Nord. La Charité et la Religion sur le côté Sud.



Vêtue d'une robe bleue et d'une tunique rouge, un voile fin sur la tête, l'Espérance tient dans la main droite un coeur ardent. Blotti contre elle, un angelot déploie ses ailes (fig 8).

L'Espérance dans un monde éternel nous permet d'affronter toutes les difficultés de la vie. « Vous ne devez pas être abattus comme les autres qui n'ont pas d'espérance » dit Paul



Fig 9

La Foi, assise, brandit un calice. (fig 9)

Elle est belle, souriante,
les yeux mi-clos, les bras
nus, assurée d'avoir la vie éternelle.

La Foi est un don de Dieu. La Foi, c'est l'arme du chrétien.

La Religion, vêtue de bleu, brandit un crucifix de la main droite et tient les Evangiles de la gauche.

La Charité représente une femme les mains jointes, suppliant. A ses pied un enfant nu.

L'intention didactique de ces scènes est évidente.

La troisième travée montre les quatre Pères de l'Eglise : Saint Augustin et Saint Grégoire au Nord. Saint Jérôme et Saint Ambroise au Sud. Saint Augustin,(fig 10) la jambe droite en avant, est en face de Saint Jérôme, montré traduisant la bible en latin. Il y avait passé trente quatre années, jusqu'à sa mort en 420.



Fig 10



Fig 11

Quant à Saint Grégoire,(fig 11) qui fut pape sous le nom de Grégoire Ier, il eut une influence considérable durant le Moyen Age et il a donné son nom aux chants grégoriens. « César avait eu besoin de six légions pour conquérir la Grande-Bretagne, Grégoire y réussit avec quarante moines. » Grégoire a donné cet ordre aux missionnaires en partance pour la Grande-Bretagne : « les temples abritant les idoles du dit pays ne seront pas détruits ; seules les idoles se trouvant à l'intérieur le seront. Si les dits temples sont en bon état, il conviendra de remplacer le culte des démons par le culte du vrai Dieu. »

A Belves, nous avons à Pelevade un menhir "christianisé" par une croix. Saint Ambroise, l'évêque de Milan, qui a été converti et baptisé par Saint Augustin, se trouve face à Saint Grégoire. Il est représenté tenant un grand livre sur les genoux, une plume à la main, pour souligner qu'il produisit des écrits doctrinaux

Dans la travée précédant le chœur, la suite de cette bande dessinée reste encore à découvrir.

Conclusion

Les fresques découvertes sont belles mais, une fois restaurées par nos charmantes restauratrices d'art, elles le seront davantage.

Le travail n'est pas terminé, il y en a pour des années. Belves pourra se glorifier d'avoir une des plus belles églises d'Aquitaine, peut-être la plus belle.